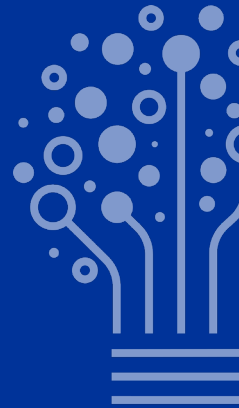


PÔLE DE GESTION
DES CONNAISSANCES
UE - OIM



Pôle de Gestion des Connaissances | Fonds de recherche

Étude | Août 2021

ÉLABORATION D'UN MANUEL DE SUIVI ET EXAMEN DE BONNES PRATIQUES AUX FINS DE LA RÉINTÉGRATION DURABLE D'ENFANTS MIGRANTS DE RETOUR

Rapport final

Samuel Hall pour le Pôle de Gestion
des Connaissances UE-OIM



Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents tout au long de l'ouvrage n'impliquent pas l'expression, par l'OIM, d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel des migrations ordonnées et respectueuses de la dignité humaine sont bénéfiques aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels que pose la migration; favoriser la compréhension des questions migratoires; encourager le développement économique et social par la migration; et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

La publication de cet ouvrage est rendue possible grâce au soutien financier de l'Union européenne. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Union européenne.

Publié par : Organisation Internationale pour les Migrations
Route des Morillons 17
Boîte postale 17
1211 Genève 19
Suisse
Tél. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Le présent document n'a pas été révisé par l'OIM.

Le présent document a été publié sans l'approbation de l'Unité des publications de l'OIM.

Photo en couverture : © Samuel Hall



© OIM 2021

Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO)*. Licence de l'Union européenne sous conditions.

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

REMERCIEMENTS

Samuel Hall tient à remercier en premier lieu tous les migrants de retour qui ont généreusement donné de leur temps et raconté leur histoire aux fins de cette étude, ainsi que les informateurs clés en Éthiopie, en Géorgie, au Honduras, en Iraq et au Nigéria qui ont communiqué leurs programmes et apporté leur contribution au suivi de la réintégration des enfants migrants de retour.

Les recherches pour cette étude ont été menées par Marion Guillaume en collaboration avec Nassim Majidi, Stefanie Barratt et Joshua Barratt de Samuel Hall, et avec la contribution d'Edith Arrat, Eugénie Tenezakis, Gabriela Matute, Nino Mzhavanadze, Franklin Oloniju et Tewelde Adhanom qui ont dirigé le travail sur le terrain et la collecte des données.

Nos remerciements et notre reconnaissance vont également aux collègues de l'OIM, en particulier Nazanine Nozarian, Noëlle Darbellay, Aleksandra Lzydorczyk et Romina Prócel, qui ont activement participé à l'élaboration et à la mise à l'essai de l'approche de suivi, ainsi qu'aux membres du groupe d'examen technique (Laurent Grosbois de Save the Children, Isabelle Wahedova de la direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne, les membres du personnel compétents de l'OIM) et bien sûr à l'Union européenne qui a contribué au lancement de cette initiative et l'a financée.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	iii
Liste des encadrés, figures et tableaux	vi
Liste des sigles et abréviations	viii
1 INTRODUCTION	3
1.1 Contexte et objectifs	3
1.2 Méthodologie	4
1.3 Structure du rapport	9
PARTIE I : ÉTAT DES LIEUX – PROGRAMMES DE RÉINTÉGRATION DES ENFANTS	10
2 COMPRENDRE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS	10
2.1 Tendances et difficultés de l'élaboration des programmes, du suivi et des résultats de la réintégration des enfants	10
2.2 Dans leurs propres mots : expériences des enfants migrants de retour en matière de réintégration	24
2.2.1 Possibilités d'améliorer le suivi du retour des enfants	25
2.2.2 Contraintes à prendre en compte	32
3 BONNES PRATIQUES EXISTANTES EN MATIÈRE DE RÉINTÉGRATION DES ENFANTS	38
3.1 Préparation du retour	39
3.1.1 Mise en œuvre des procédures relatives à l'intérêt supérieur de l'enfant	40
3.1.2 Améliorer la diffusion d'informations pertinentes pour l'enfant	40
3.1.3 Tirer parti de l'écosystème des enfants pour favoriser la réintégration	42
3.2 Interventions multidimensionnelles	43
3.2.1 Sortir les familles de la pauvreté économique pour leur permettre de répondre aux besoins des enfants	43
3.2.2 Fournir un soutien économique soucieux des besoins de l'enfant	44
3.2.3 Améliorer la capacité des enfants à faire face grâce à un soutien psychosocial et une gestion des dossiers sur le long terme	45
3.2.4 Promouvoir et faciliter le retour à l'école	46
3.3 Interventions à plusieurs niveaux	46
3.3.1 Au niveau individuel : 1) aider les enfants vulnérables à obtenir des documents d'état civil	47
3.3.2 Au niveau individuel : 2) tirer parti des enfants plus âgés comme vecteurs des activités de soutien psychosocial	47
3.3.3 Au niveau communautaire : favoriser la cohésion sociale et l'acceptation des enfants	48
3.3.4 Au niveau structurel : coordination avec les institutions et les structures locales pour des partenariats et des orientations vers les services compétents	48
3.4 Facteurs de réussite des initiatives de réintégration et difficultés	51

PARTIE II: PRÉSENTATION DU MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS....55

4 UNE NOUVELLE APPROCHE DU SUIVI	55
4.1 Objet et approche	55
4.1.1 Définir un manuel pour le suivi de la réintégration des enfants	56
4.1.2 Conception du manuel de suivi de la réintégration des enfants	58
4.2 Traduction de l'indice en notes	60
4.2.1 Traduire les réponses aux indicateurs en notes	60
4.2.2 Analyse de la réintégration sur la base des résultats de l'indice	61
4.3 Amélioration du manuel : enseignements tirés de la mise à l'essai	64
4.3.1 Évaluation de l'approche initiale	64
4.3.2 Renforcement des outils	69
4.3.3 Orientations supplémentaires concernant l'utilisation	72
5 PERSPECTIVES : DÉPLOIEMENT DU MANUEL DANS LES DIFFÉRENTS CONTEXTES DE RETOUR	74
5.1 Orientations futures	74
5.2 Recommandations d'utilisation	75
5.3 Recommandations concernant les études à venir	80
ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE DES INDICATEURS	82
ANNEXE 2 : MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES	87
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	90

LISTE DES ENCADRÉS, FIGURES ET TABLEAUX

Encadré 1. Ateliers de réflexion conjoints au niveau national	8
Encadré 2. Effets collatéraux de la COVID-19 sur les enfants migrants et les enfants migrants de retour	17
Encadré 3. Enseignements tirés des données existantes de l'OIM et de Samuel Hall	20
Encadré 4. Sexospécificités et réintégration	23
Encadré 5. Retours dans des environnements et États fragiles	27
Encadré 6. Étude de cas Soutien psychosocial Fille de 17 ans au Honduras	37
Encadré 7. Éthiopie Soutenir les enfants sur les plans économique et social– Positive Action for Development	43
Encadré 8. Casa Alianza Honduras Programme Frontera Répondre aux besoins individuels des enfants et créer des espaces sûrs	45
Encadré 9. Analyse en composantes principales	61
Figure 1. Processus de l'étude	5
Figure 2. Lieux des activités sur le terrain	6
Figure 3. Outils testés	7
Figure 4. Éventail d'actions pour la réintégration des enfants	15
Figure 5. Participation à des événements sociaux au sein de la communauté	27
Figure 6. L'écosystème des enfants selon leurs propres mots	29
Figure 7. Te sens-tu à l'aise et en sécurité en dehors de ta maison?	34
Figure 8. Bonnes pratiques pour une réintégration durable	39
Figure 9. Concepts clés pour un manuel de suivi de la réintégration des enfants	56
Figure 10. Approche adoptée pour la conception du manuel	58
Figure 11. Notes moyennes de réintégration par âge	63
Figure 12. Note moyenne de réintégration des enfants vivant avec un tuteur	63
Figure 13. Notes moyennes, temps écoulé depuis le retour	64
Figure 14. Question : Peux-tu faire ici un dessin des aspects les plus importants de ta vie ici?	65
Figure 15. Les signes courants de détresse chez l'enfant, selon la formation aux premiers secours psychologiques de Save the Children	69
Figure 16. Thèmes des recommandations	75
Tableau 1. Entretien quantitatifs	4
Tableau 2. Études de cas	5
Tableau 3. Lieux de l'étude	7
Tableau 4. Pourcentage d'individus ayant obtenu une note supérieure à 0,66 (1 = réintégration complète) pour chaque dimension de l'enquête sur la durabilité de la réintégration, par groupes d'âge	21
Tableau 5. Thèmes récurrents abordés par les enfants migrants de retour et les mineurs ayant dépassé la limite d'âge au moment de leur retour, par pays d'étude	24

Tableau 6. Principales institutions et entités éthiopiennes œuvrant pour la réintégration des enfants	50
Tableau 7. Facteurs de réussite de la réintégration durable des enfants et bonnes pratiques associée	51
Tableau 8. Indicateurs testés du manuel	60
Tableau 9. Note moyenne de réintégration par pays et par dimension	62
Tableau 10. Note moyenne de réintégration par sexe et par dimension	62
Tableau 11. Indicateurs de la note de réintégration présentant la plus faible variance des résultats	70

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AVRR	Aide au retour volontaire et à la réintégration
CERE	Conseil Européen sur les Réfugiés et les Exilés
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IASC	Comité permanent interorganisations
MiMOSA	Application relative aux systèmes opérationnels et de gestion des migrants
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation non gouvernementale
PARA	Aide à la réintégration après l'arrivée
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VHR	Programmes de retour volontaire humanitaire

CONCEPTS CLÉS

Retour	<p>Au sens large, acte ou processus consistant à revenir ou être renvoyé à son point de départ, que ce soit à l'intérieur des limites territoriales d'un pays, comme dans le cas des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et des combattants démobilisés retournant chez eux, ou entre un pays de destination ou de transit et un pays d'origine, comme dans le cas des travailleurs migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile. Note : Un certain nombre de sous-catégories de retour décrivent les différentes manières dont le retour est mis en œuvre (par exemple, retour volontaire, forcé, assisté ou spontané), tandis que d'autres indiquent qui participe au retour (par exemple le rapatriement, pour les migrants pris dans une crise).¹</p>
Enfant migrant de retour	<p>Un enfant est une personne âgée de moins de 18 ans, sauf si la loi applicable fixe un âge inférieur. La Convention relative aux droits de l'enfant assimile le terme « enfant » à celui de « mineur ». ² Un enfant migrant de retour est donc un migrant de retour âgé de moins de 18 ans. Il peut s'agir :</p> <ul style="list-style-type: none">● D'enfants qui retournent au pays avec leur famille dans le cadre d'un programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) ;● D'enfants non accompagnés ou séparés de leur famille qui retournent au pays dans le cadre d'un programme AVRR ;● D'enfants qui retournent au pays seuls ou avec leur famille sans passer par un programme AVRR (y compris les autres retours volontaires, les mesures d'éloignement, les retours auprès d'un tuteur légal) ;³● De demandeurs d'asile déboutés/bénéficiaires d'une protection temporaire ayant dépassé la limite d'âge qui reviennent au pays, de façon volontaire ou non.
Réintégration durable	<p>« On peut considérer que la réintégration est durable lorsque les personnes de retour ont atteint un niveau d'autosuffisance économique, de stabilité sociale dans leur communauté et de bien-être psychosocial qui leur permet de faire face aux facteurs de (ré)émigration. Une réintégration durable permet aux migrants de retour de prendre de futures décisions en matière de migration par choix et non par nécessité ». ⁴</p>

1 OIM, "Glossary on Migration", 2019.

2 Assemblée générale des Nations Unies, résolution 44/25 adoptée le 20 novembre 1989.

3 Le retour forcé ne peut être considéré comme étant dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

4 OIM, Vers une approche intégrée de la réintégration dans le contexte du retour (2017), page 3.

<p>Approche adaptée à l'âge ou soucieuse des besoins de l'enfant</p>	<p>Une approche soucieuse des besoins de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● S'attaque aux «schémas de pauvreté et de vulnérabilité des enfants» et tient compte des «avantages de l'investissement en faveur des enfants en matière de développement à long terme ».⁵ ● Est «éclairée par la compréhension des vulnérabilités et des risques multiples et souvent croisés auxquels sont confrontés les enfants et les personnes qui s'en occupent ».⁶ ● Tient compte du fait que «l'expérience de ces vulnérabilités par les enfants change tout au long de leur enfance ».⁷
<p>Suivi</p>	<p>«Processus continu de collecte systématique d'informations, selon des indicateurs choisis, pour fournir aux gestionnaires et aux parties prenantes d'une action de développement en cours, des éléments sur les progrès réalisés [et] les objectifs atteints ».⁸</p>
<p>Indicateurs soucieux des besoins de l'enfant</p>	<p>«Mettent en correspondance les besoins de chaque enfant et de sa famille et l'accessibilité des moyens et ressources afin d'atténuer les vulnérabilités environnementales [et/ou] communautaires ».⁹ Les indicateurs soucieux des besoins de l'enfant doivent tenir compte du fait que les vulnérabilités diffèrent selon le stade de vie des enfants, ainsi que des «aspects structurels pouvant favoriser ou entraver l'accès des enfants de retour et des familles au soutien éventuellement disponible aux autres enfants vulnérables du pays ou de la communauté d'origine ».¹⁰</p>

5 Rachel Yates, Upjeet Kaur Chandan, et Patricia Lim Ah Ken, "Child-sensitive social protection. A new approach to programming for children affected by HIV and AIDS", *Vulnerable Children and Youth Studies* Vol 5 n°3, p.208-216 (2010).

6 Nicola Jones et Rebecca Holmes, "Tackling Child Vulnerabilities through Social Protection: Lessons from West and Central Africa", ODI Background Notes (2010).

7 *Ibid.*

8 OCDE, *Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats* (2010), page 27.

9 OIM, *Manuel sur la réintégration : Orientations pratiques sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'aide à la réintégration* (2019), page 244.

10 *Ibid.*

1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

Au niveau mondial, les données sur les enfants migrants de retour et leur réintégration restent rares. Selon Eurostat, 5 180 enfants sont rentrés, volontairement ou de force, de l'Union européenne vers un pays tiers à la suite d'un ordre de quitter le territoire en 2019.¹¹ La même année, 47 117 enfants sont rentrés au Salvador, au Guatemala et au Honduras depuis les États-Unis d'Amérique et le Mexique.¹² Au niveau de l'OIM, 17 % des 64 958 migrants de retour soutenus par les programmes AVRR en 2019 étaient des enfants, contre 22 % en 2018.¹³ En outre, l'OIM précise dans ses publications la part des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille dans le groupe global des migrants en situation vulnérable et bénéficiaires de l'AVRR (1 038 enfants en 2019). 3 355 enfants supplémentaires ont été aidés dans le cadre des programmes VHR, dont 1 395 enfants non accompagnés ou séparés de leur famille.¹⁴

Une solution durable associant retour, intégration locale et réinstallation est fondée sur les principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant, notamment sur l'intérêt supérieur de l'enfant, le principe de non-discrimination, le droit à la survie et au développement, et le droit de l'enfant à être entendu eu égard à son âge et à son degré de maturité.

Manuel de l'OIM sur la réintégration, Module 6, élaboré conjointement avec l'UNICEF

Les retours d'enfants migrants se sont poursuivis pendant la pandémie de COVID-19 ; en octobre 2020, 4 800 enfants ont été aidés par l'OIM dans le cadre de retours volontaires vers la seule Éthiopie.¹⁵ D'autres enfants rentrent au pays sans le soutien de l'OIM, de leur propre chef, aidés par d'autres organisations et dans certains cas, de force. Malgré ces chiffres, il existe à ce jour un réel manque de données factuelles et de compréhension concernant la réintégration des enfants, les actions ciblées et les moyens d'en assurer le suivi. Cela empêche les acteurs d'accomplir ce à quoi ils se sont engagés dans l'objectif 21 du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières : « Coopérer en vue de faciliter le retour et la réadmission des migrants en toute sécurité et dignité, ainsi que leur réintégration durable », et plus précisément, « promouvoir des programmes de retour et de réintégration qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes et des besoins des enfants ». ¹⁶ La rareté des données publiques et privées sur les retours volontaires et forcés, associée au fait que les données existantes sont rarement ventilées par âge, constitue une difficulté pour comprendre et répondre aux besoins des enfants migrants de retour tout au long de leur cycle migratoire.¹⁷

Ces dernières années, de nouveaux cadres relatifs à la réintégration ont fourni des orientations opérationnelles sur la réintégration durable, fixant des normes pour l'élaboration des programmes. L'OIM et Samuel Hall se sont associés en 2017 pour mettre au point une méthodologie spécifique de suivi des résultats en matière de réintégration durable, ce qui a donné lieu à une note de réintégration intégrant des indicateurs autour du bien-être économique, social et psychosocial (l'enquête sur la durabilité de la réintégration).¹⁸ Cette enquête a depuis été effectuée dans de nombreux pays du monde entier, fournissant à l'OIM, à ses donateurs et à ses partenaires locaux des données longitudinales uniques sur les résultats après le retour, qui peuvent éclairer

11 Eurostat, Base de données, consultée le 16 octobre 2020.

12 OIM, Iniciativa de gestión de información de movilidad humana en el Triángulo Norte, Triángulo Norte Dash.

13 OIM, 2019 Return and Reintegration Key Highlights (2020).

14 *Ibid.*

15 OIM, Communiqué de presse, COVID-19 unaccompanied child migrants reunited with their families in Ethiopia, by IOM (16 octobre 2020).

16 Assemblée générale des Nations Unies, résolution 73/195 adoptée le 19 décembre 2018, page 7. Ci-après « le Pacte mondial sur les migrations ».

17 Voir le chapitre 2.2.

18 Samuel Hall et OIM, Setting Standards for an Integrated Approach to Reintegration, commandé par l'OIM et financé par le ministère du Développement international du Royaume-Uni (2017).

les programmes et politiques. Ce cadre n'a toutefois été conçu que pour suivre les résultats des migrants de retour adultes. C'est pourquoi, en 2020, l'OIM a entrepris d'explorer plus avant les retours de groupes démographiques spécifiques – notamment les femmes et les enfants – et les moyens d'adapter l'aide à leurs besoins spécifiques. Ce travail est soutenu par l'Union européenne, qui l'a identifié comme une priorité, et effectué en coordination avec celle-ci.

Il est essentiel de reconnaître et de comprendre les expériences et motivations différenciées des enfants, tant au sein des ménages qu'au niveau individuel, pour parvenir à un retour sûr, digne et soucieux des besoins de l'enfant et à une réintégration durable. Les informations limitées dont nous disposons confirment que l'expérience d'un enfant ne correspondra pas nécessairement à celle des adultes qui l'entourent (quand il y a des adultes) ni même à celle des autres enfants du foyer. Pour garantir l'intérêt supérieur de l'enfant, les acteurs ont besoin de données factuelles supplémentaires et à long terme pour s'assurer qu'ils respectent leurs engagements envers les enfants. L'OIM a donc chargé Samuel Hall, par l'intermédiaire du Fonds de recherche du Pôle de Gestion des Connaissances UE-OIM, de mener cette étude avec trois objectifs clés :

1. Examiner et mettre en place des normes en matière de soutien à la réintégration des enfants et de suivi de celle-ci ;
2. Rendre ces normes opérationnelles en élaborant, testant et finalisant un manuel de suivi axé sur les enfants ;
3. Appliquer les normes, avec des données factuelles et des outils pour éclairer les politiques et programmes de réintégration des enfants.

1.2 MÉTHODOLOGIE

Cette étude a été menée dans cinq pays, par l'intermédiaire de 22 enquêteurs locaux, pendant six mois en 2020-2021. Au total, 176 enfants migrants de retour et mineurs ayant dépassé la limite d'âge¹⁹ ont été interrogés dans le cadre de cette étude, au moyen d'études de cas (30) et d'enquêtes quantitatives (146). Il s'agissait d'enfants revenus au pays dans le cadre de retours forcés ou volontaires, dont certains avaient reçu un soutien de l'OIM et d'autres organisations et d'autres non. En outre, huit discussions de groupe ont été menées avec des parents, des membres d'ONG et d'autres membres des écosystèmes des enfants migrants de retour. Enfin, 44 entretiens avec des informateurs clés ont été menés dans les pays ciblés par l'étude ainsi qu'au niveau mondial/institutionnel.

L'approche était a) participative, b) collaborative, et c) expérimentale. Sur la base d'une étude documentaire approfondie, les outils mis au point dans le cadre de cette étude ont été testés sur le terrain, avec un retour d'informations des participants et des utilisateurs. Ces outils ont été adaptés au niveau de développement des enfants en tenant compte des différents groupes d'âge (voir le chapitre 4 pour plus de détails sur la répartition par âge). Des ateliers au niveau national avec des membres du personnel de l'OIM ont permis de présenter

TABLEAU 1. ENTRETIENS QUANTITATIFS

	Bénéficiaire de l'AVRR/OIM	Non-bénéficiaire de l'AVRR
Éthiopie	20	10
Géorgie	20	10
Honduras	21	13
Iraq	18	1
Nigéria	20	13

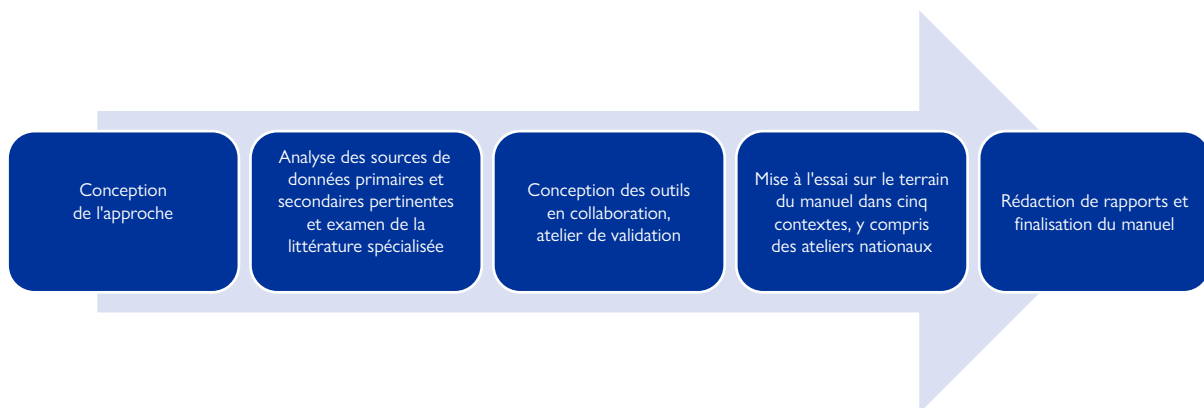
19 Le « dépassement de la limite d'âge » fait référence au moment où « les enfants non accompagnés atteignent la majorité civile en attendant l'issue de la procédure d'asile ou de regroupement familial ». Voir CERE et le Réseau juridique européen sur l'asile, ECRE/ELENA Legal Note on Ageing Out and Family Reunification (2018), page 2. En bref, les enfants ont 18 ans et ne sont officiellement plus considérés comme des enfants.

certaines des premières conclusions tirées de la mise à l'essai du manuel. Les membres du personnel ont également communiqué leurs réflexions sur l'utilisation du manuel dans leur contexte particulier, en identifiant les difficultés supplémentaires auxquelles sont confrontés les utilisateurs – notamment en ce qui concerne la formation et les autres besoins en matière de soutien. Le résultat de ce processus de collaboration est présenté dans ce rapport pour l'élaboration d'un manuel de suivi de la réintégration des enfants. La figure 1 présente les éléments clés de cette approche de façon détaillée.

TABLEAU 2. ÉTUDES DE CAS

	NNA entre 7 y 9 años	NNA entre 10 y 18 años
Éthiopie	2	4
Géorgie	0	6
Honduras	2	4
Iraq	1	5
Nigéria	2	4

Figure 1. Processus de l'étude



Examen de la littérature spécialisée et analyse des données secondaires

L'examen de la littérature spécialisée a porté sur les cadres existants et les données factuelles sur les thèmes de la réintégration et de la réintégration des enfants. Les personnes chargées de l'étude ont examiné des sources issues du monde universitaire, de la politique et de la pratique, en donnant la priorité à celles publiées au cours des dix dernières années. Au total, 78 sources sont référencées et de nombreuses autres ont été examinées au cours de cette analyse, classées par ordre de priorité en fonction de leur pertinence et de leur année de publication. L'équipe de recherche a évalué les données existantes de l'OIM (principalement à partir de l'enquête sur la durabilité de la réintégration, stockée dans le système de gestion des dossiers de l'OIM, MiMOSA, et deux bases de données nationales) ainsi que les bases de données de Samuel Hall pour extraire les informations spécifiques aux enfants après leur retour. Cette évaluation a également servi à démontrer la pertinence et le caractère mesurable des indicateurs potentiels. En outre, des données ont été extraites d'études antérieures de Samuel Hall sur le retour et la réintégration ayant une composante sur les enfants ou mettant l'accent sur ceux-ci.

Les données ont permis de déterminer quels éléments des cadres d'indicateurs de retour et de réintégration des enfants existent déjà, et quels éléments des enquêtes existantes devraient faire partie du cadre d'indicateurs et de ce manuel de suivi de la réintégration des enfants.²⁰

20 Ci-après le «manuel».

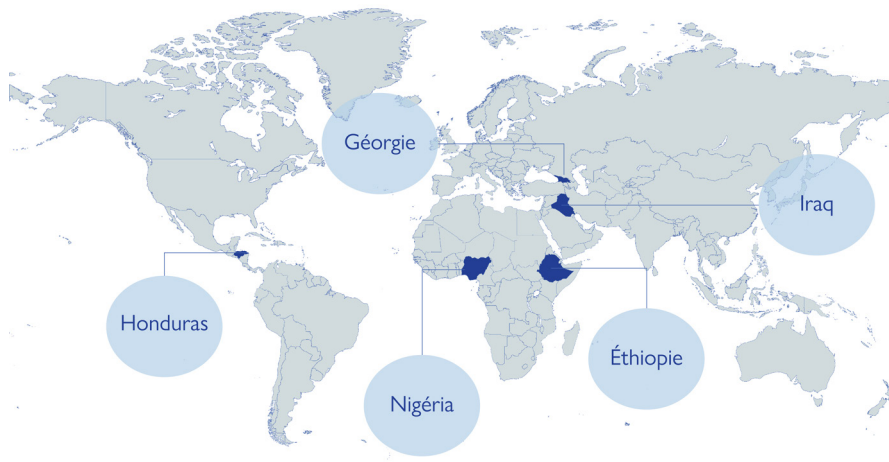
Élaboration du projet de manuel

Les enseignements tirés des cadres relatifs aux droits de l'enfant et aux solutions durables, les approches du suivi de la réintégration existantes (en particulier l'enquête sur la durabilité de la réintégration de l'OIM et le cadre de Save the Children pour des solutions durables soucieuses des besoins de l'enfant)²¹ et les conclusions des données existantes de l'OIM et de Samuel Hall ont permis de s'assurer que l'élaboration du projet de manuel est fondée sur les droits et sur des données factuelles. L'objectif était d'adopter une approche soucieuse des besoins de l'enfant pour le suivi des retours d'enfants dans leur pays. Ce manuel a été communiqué aux points focaux des bureaux de pays et examiné par les membres du groupe d'examen technique en décembre 2020, avant d'être testé sur le terrain. Au cours de l'atelier du groupe, les parties prenantes ont débattu des questions clés et se sont mises d'accord sur la marche à suivre concernant les points sensibles.

Mise à l'essai sur le terrain dans cinq pays

Cinq pays ont été sélectionnés par le groupe d'examen technique pour mettre à l'essai les outils de suivi de la réintégration des enfants migrants de retour : l'Éthiopie, la Géorgie, le Honduras, l'Iraq et le Nigéria. Ces pays ont été sélectionnés sur la base des dossiers d'enfants migrants de retour actuellement soutenus par l'OIM via l'aide au retour et à la réintégration dans le cadre des programmes AVRR ou PARA.²² Les données ont été recueillies dans chacun de ces cinq pays d'origine, qui offrent un large éventail de contextes de réintégration très différents où tester le manuel.

Figure 2. Lieux des activités sur le terrain



Source: Mapchart.net. N.B. Cette carte n'est donnée qu'à titre d'illustration. Les frontières et les noms, ainsi que les désignations qui y figurent n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations ou de Samuel Hall.

Dans chaque pays, l'équipe chargée de l'étude a sélectionné les lieux des activités sur le terrain en collaboration avec les équipes nationales. Ce choix s'est fait sur la base des entretiens et de l'étude documentaire afin de permettre à la mise à l'essai de saisir un éventail d'expériences. Des entretiens supplémentaires ont ensuite

21 Voir Save the Children, Durable Solutions for Children Toolkit (2019).

22 L'aide à la réintégration est également pertinente pour les migrants qui bénéficient d'une aide au retour par l'intermédiaire de programmes, ce type de retour étant considéré comme volontaire par d'autres parties prenantes, ou ceux qui sont renvoyés de force par les gouvernements et qui peuvent se retrouver dans une situation vulnérable en raison de longues périodes passées à l'étranger, du manque de préparation avant le retour et de la stigmatisation liée à l'expulsion. Ces migrants, et les communautés dans lesquelles ils retournent, ont besoin d'un soutien après leur arrivée, au moyen d'une assistance complète à la réintégration. Pour cette raison, dans des conditions très spécifiques et en coopération avec les gouvernements des pays d'origine et d'accueil, l'OIM a également fourni une aide à la réintégration après l'arrivée (PARA) aux migrants renvoyés par d'autres acteurs, de façon volontaire ou non, après qu'ils ont été formellement admis dans leur pays, c'est-à-dire après la conclusion du processus de retour. L'OIM est convaincue que les retours volontaires devraient constituer l'option privilégiée et être encouragés par rapport aux retours forcés, car ils donnent aux migrants un choix et leur permettent de se préparer à leur retour, ce qui a un effet positif sur leur processus de réintégration.

été menés à distance (voir ci-dessous Limites de l'étude et adaptations), ce qui a permis d'inclure des lieux supplémentaires. Le tableau 3 présente en détail les lieux où se trouvaient les personnes interrogées.

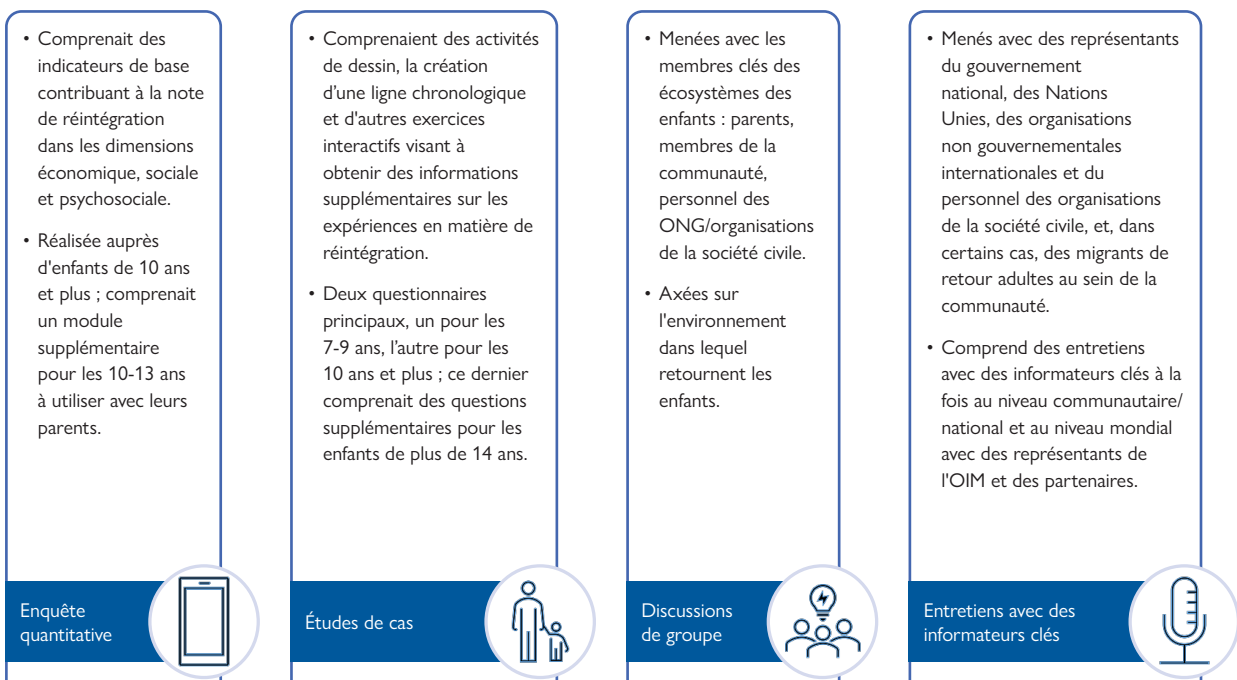
TABLEAU 3. LIEUX DE L'ÉTUDE

Pays	Sites
Éthiopie	Amhara, administration de la ville de Dire Dawa, Oromiya et Addis-Abeba
Géorgie	Kakheti, Iméréthie, Basse Kartlie, Tbilissi, Mingrécie-et-Haute-Svanétie
Honduras	San Pedro Sula, Tegucigalpa
Iraq	Bassora, Bagdad, Ramadi, Dahouk, Ouasset, Babylone, Souleimaniyé.
Nigéria	Lagos, Delta, État d'Edo, Benin City, Ogun, Oyo et État de Rivers

Quatre types d'outils ont été testés dans chaque contexte (Figure 3). Afin d'identifier au mieux les difficultés et de s'assurer que la notation initiale tient compte des diverses expériences que peuvent vivre les enfants migrants de retour, l'équipe chargée de l'étude a ciblé un large éventail de participants. Des objectifs spécifiques ont été fixés pour l'outil quantitatif et les études de cas concernant le sexe, l'âge et le type de retour. L'enquête quantitative menée auprès des enfants (pour les 10-13 ans, un bref module pour les parents/tuteurs a également été inclus) était conçue pour fournir les données

nécessaires pour alimenter un indice de réintégration, en tenant compte des trois dimensions de la réintégration et de facteurs sociodémographiques supplémentaires. L'étude de cas permet de se pencher sur les expériences spécifiques de différents types d'enfants migrants de retour, en particulier l'interaction entre les différentes vulnérabilités dans le contexte du retour. Les enquêtes quantitatives et les études de cas ont donné l'occasion aux enfants de donner leur avis sur tout ce qui n'avait pas été pris en compte par les projets d'outils, afin d'identifier les lacunes. Conformément à l'idée selon laquelle la réintégration dépend de l'écosystème plus large dans lequel évoluent les migrants de retour, les discussions de groupe étaient centrées sur les membres clés de l'écosystème, notamment les parents, les membres de la communauté et le personnel des ONG/organisations de la société civile.

Figure 3. Outils testés



ENCADRÉ 1. ATELIERS DE RÉFLEXION CONJOINTS AU NIVEAU NATIONAL

Afin de renforcer le manuel, l'équipe de Samuel Hall a organisé un atelier avec les membres de l'équipe de l'OIM dans chaque pays pilote après la collecte des données. Ces ateliers ont permis de communiquer les résultats du travail sur le terrain et d'en discuter afin de mieux comprendre les difficultés contextuelles, les limites et les éventuelles lacunes du manuel. Ils ont également permis de recueillir des informations auprès des équipes de l'OIM sur les conditions nécessaires à la mise en œuvre du manuel et sur les recommandations y afférentes.

Limites de l'étude et adaptations

L'équipe chargée de l'étude s'est heurtée à des limites liées aux entretiens, principalement en ce qui concerne l'identification des participants et leur accès à l'étude. Compte tenu de la portée limitée de cette mise à l'essai, la collecte de données n'avait pas pour but d'être statistiquement représentative, mais plutôt de fournir une occasion de tester les outils auprès d'un large éventail de personnes, de permettre l'élaboration initiale d'une méthode de notation et de tenir compte de la parole des enfants migrants de retour dans le processus.

- *Identification des enfants migrants de retour.* L'étude a porté sur deux groupes principaux d'enfants migrants de retour : ceux qui ont bénéficié d'un soutien de l'OIM (via l'AVRR, sauf au Honduras, où les migrants de retour sont principalement soutenus via les programmes PARA) et ceux qui n'ont pas bénéficié d'un soutien à la réintégration de la part de l'OIM. Pour identifier les premiers, les équipes de l'OIM ont contacté les ménages des enfants éligibles dans le pays, leur demandant s'ils consentaient à participer au projet pilote avant que l'équipe chargée de l'étude ne les contacte. Cela s'est avéré plus compliqué que prévu pour plusieurs raisons. Les coordonnées n'étaient pas toujours exactes ou à jour et les équipes nationales disposaient de moins de contacts que ne le suggéraient les chiffres de l'AVRR. Le manque d'informations actualisées s'explique en partie par la réinstallation des ménages, le manque de contacts locaux qui pourraient aider à joindre les migrants de retour dans certaines régions, les changements de numéro de téléphone ou le fait que certains ménages n'aient pas de téléphone. Dans certains cas, l'âge des enfants n'a pas été confirmé.²³ Enfin, au Honduras, l'ouragan a déplacé les participants potentiels, ce qui a compliqué leur identification.
- *Volonté de participer à l'étude.* Certains migrants de retour éligibles n'ont pas souhaité participer à l'étude et ont exprimé des inquiétudes concernant la COVID 19 et les entretiens en face à face, malgré les mesures d'atténuation convenues (équipement de protection individuelle, sélection de lieux bien aérés pour les entretiens, etc.). D'autres ont exprimé des préoccupations relatives à la sécurité et à leur situation économique, comme le coût d'opportunité lié au fait de devoir rester à la maison et de ne pas travailler.
- *Restrictions d'accès liées à la COVID-19.* Les mesures de protection sanitaires ont limité l'accès à des régions, notamment en Iraq et en Géorgie, et en raison des restrictions gouvernementales actuelles pour lutter contre la COVID-19, les équipes n'ont pas pu se rendre dans les foyers de tous les participants à l'étude.

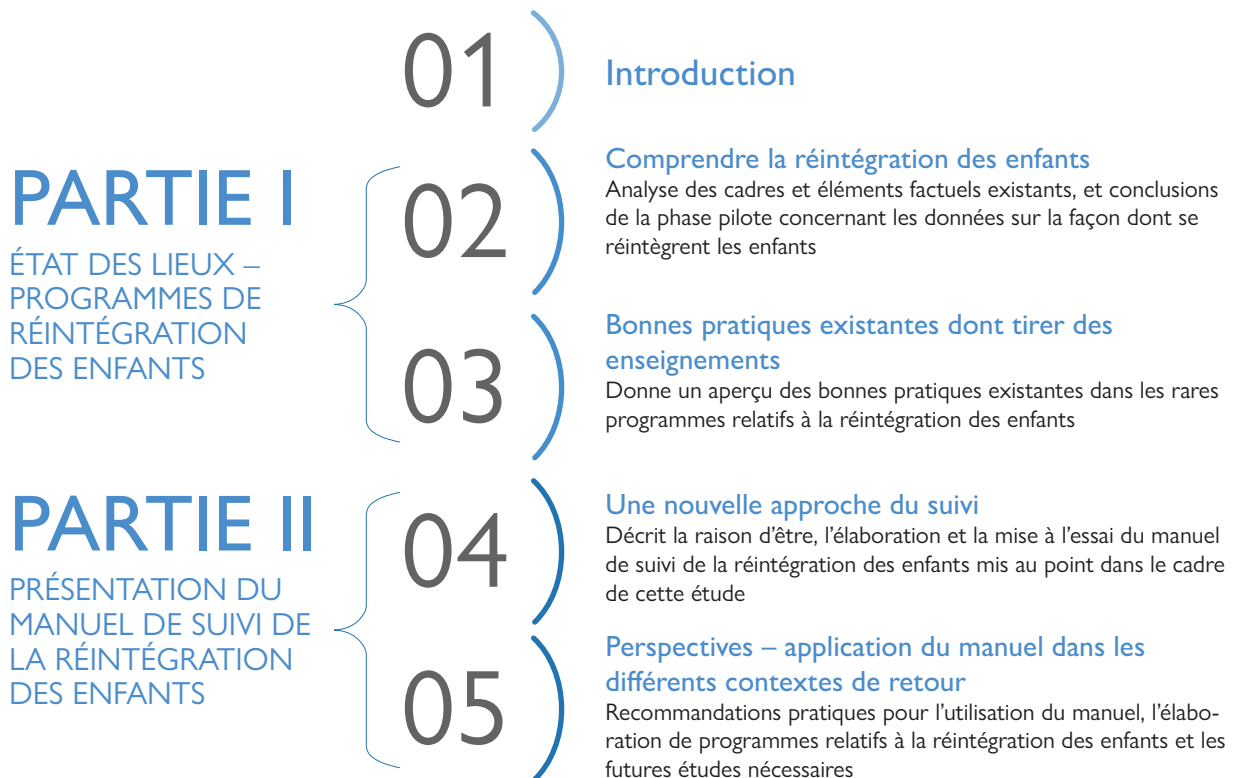
Pour remédier à ces difficultés, l'équipe chargée de l'étude a élaboré des mesures d'atténuation avec l'OIM. Il était initialement prévu que des contacts locaux soient obtenus de l'OIM et d'autres organisations travaillant avec des enfants migrants de retour. L'équipe a élargi son champ d'action pour inclure les acteurs non liés à la réintégration ; a procédé à un vaste échantillonnage cumulatif basé sur des réseaux personnels et des contacts issus d'études antérieures ; et a communiqué à l'OIM les coordonnées des personnes soutenues par les programmes AVRR qui pourraient être éligibles pour l'étude, permettant à l'Organisation de les

²³ En Iraq en particulier, malgré plus de 4 000 retours assistés en 2019, l'équipe de l'OIM n'a pas pu obtenir le consentement d'un nombre suffisant de migrants de retour pour atteindre les objectifs prévus. Cette situation reflète des difficultés plus larges concernant la réalisation d'études en Iraq, où la détérioration de la situation économique, la suspicion à l'égard de toute forme de travail d'enquête et de suivi, et le manque d'organisations œuvrant auprès des enfants migrants de retour ont rendu très difficiles l'identification de participants potentiels et l'obtention de leur consentement.

contacter en vue d'obtenir leur consentement. L'équipe chargée de l'étude a adopté des méthodes de collecte de données à distance dans plusieurs contextes (notamment en Iraq et en Géorgie) afin de remédier aux restrictions d'accès dues à la COVID-19. Cette adaptation a également permis à l'étude d'inclure un groupe de participants plus diversifié.

1.3 STRUCTURE DU RAPPORT

Le présent rapport se compose de deux parties : l'étude et le manuel destiné aux praticiens de la réintégration et aux autres parties prenantes. Le manuel permet aux praticiens de vérifier dans quelle mesure les enfants migrants de retour se réintègrent de manière durable dans les communautés où ils retournent, et d'identifier les principaux facteurs qui contribuent à la durabilité de leur réintégration.



PARTIE I : ÉTAT DES LIEUX – PROGRAMMES DE RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

2. COMPRENDRE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

2.1 TENDANCES ET DIFFICULTÉS DE L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES, DU SUIVI ET DES RÉSULTATS DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

Cette section résume les principales conclusions concernant la réintégration des enfants, y compris les facteurs affectant les résultats de cette réintégration ; les cadres juridiques, politiques et d'élaboration des programmes qui sous-tendent les mécanismes de réintégration ; et les approches existantes en matière de réintégration et de suivi. Un examen comparatif des résultats disponibles a permis d'affiner la conception du manuel de suivi de la réintégration des enfants.

Cadres juridiques et d'élaboration des programmes conçus pour protéger les enfants lors du retour et de la réintégration

Un certain nombre de cadres législatifs et d'instruments politiques ont été mis en place pour promouvoir la protection, le retour en toute sécurité et dans la dignité, ainsi que la réintégration durable des enfants migrants de retour, y compris les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille. Il s'agit notamment, mais pas exclusivement, des éléments suivants :

- La *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*²⁴ définit les droits de l'enfant et présente des observations générales pour encadrer l'interprétation des dispositions et des principes de la Convention, notamment en ce qui concerne les vulnérabilités auxquelles sont confrontés les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille.²⁵ La Convention considère en outre qu'un enfant est généralement mieux placé lorsqu'il est sous la garde de ses parents, sauf si cela est contraire à l'intérêt supérieur de cet enfant. L'organisation Save the Children s'est inspirée de la liste des droits de l'enfant de la Convention pour concevoir son cadre pour des solutions durables soucieuses des besoins de l'enfant.
- La *Convention relative au statut des réfugiés* et son protocole²⁶ constituent le premier traité multilatéral définissant les caractéristiques d'un réfugié et énonçant les droits des réfugiés ainsi que l'obligation légale des États de les protéger, en vertu du principe de non-refoulement.
- La *Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille*²⁷ fixe des normes concernant les travailleurs migrants et les membres de leur famille, en mettant l'accent sur l'élimination de l'exploitation des travailleurs tout au long du processus de migration, et comprend des droits spécifiques accordés aux enfants.
- La *Convention de La Haye sur la responsabilité parentale et la protection des enfants* et son *Manuel pratique*²⁸ ont établi une structure pour la coopération internationale dans le domaine de la protection des enfants, jetant des ponts entre les systèmes juridiques nationaux et expliquant en détail la manière de rendre la Convention opérationnelle.

24 Voir note de bas de page 2.

25 Voir également l'Observation générale no 6 dans UNICEF, Observations générales du Comité des droits de l'enfant (2006).

26 Assemblée générale des Nations Unies, résolution 429 (V) adoptée le 28 juillet 1951, et Protocole relatif au statut des réfugiés entré en vigueur le 4 octobre 1967.

27 Assemblée générale des Nations Unies, résolution 45/158 adoptée le 18 décembre 1990.

28 Conférence de La Haye de droit international privé, officiellement Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants, et Manuel pratique sur le fonctionnement de la Convention de La Haye de 1996 sur la protection des enfants, 2014.



- Les *Principes directeurs du HCR relatifs à la détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant*.^{29, 30} Le HCR définit la détermination de l'intérêt supérieur comme un « processus formel assorti de garanties procédurales strictes conçu pour déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant pour les décisions particulièrement importantes qui l'affectent ». ³¹ Lorsque la détermination de l'intérêt supérieur est jugée non pertinente ou inadéquate, le HCR recommande d'opter pour une évaluation de l'intérêt supérieur avant de prendre toute décision concernant un enfant. La détermination de l'intérêt supérieur suit les garanties procédurales strictes d'une détermination formelle ; l'évaluation de l'intérêt supérieur exige que les professionnels qui interviennent aient les compétences et les connaissances requises. L'OIM a également établi des directives, conjointement avec l'UNICEF, sur les procédures de détermination de l'intérêt supérieur dans son *Manuel sur la protection et l'aide aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements*.³²
- Le *Pacte mondial sur les migrations* est le premier accord négocié au niveau international visant à atténuer les facteurs de la migration, les risques et vulnérabilités auxquels sont confrontés les migrants tout au long de leur parcours migratoire, et à promouvoir la contribution des migrants aux sociétés. Il recommande des approches soucieuses des besoins de l'enfant et défend l'intérêt supérieur de l'enfant à tout moment.
- Les *Lignes directrices des Nations Unies relatives à la protection de remplacement pour les enfants*³³ visent à améliorer la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1951 et d'autres accords et textes directeurs, notamment en ce qui concerne la protection et le bien-être des enfants privés de soins parentaux ou risquant de l'être.
- La *Résolution des Nations Unies sur les droits de l'enfant*, qui met l'accent sur les enfants privés de protection parentale,³⁴ demande aux gouvernements de faire respecter les droits des enfants qui ont perdu ou risquent de perdre la protection parentale, y compris par la prévention de la séparation, la fourniture d'une protection de remplacement de qualité et l'identification de meilleures solutions de garde.
- Les *Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire*³⁵ guident les interventions d'urgence pour la protection des enfants, y compris les réfugiés. Le document comprend 28 standards Sphère, organisés selon les quatre catégories suivantes : « standards pour assurer une réponse de qualité » ; « standards sur les risques liés à la protection de l'enfant » ; « standards pour développer des stratégies adéquates » et « standards pour une collaboration accrue entre secteurs ».
- Les *Directives inter-agences relatives à la gestion de dossiers et la protection de l'enfance*³⁶ complètent les Standards minimums : elles visent à créer une compréhension commune et fournissent des orientations claires sur la manière de gérer les dossiers, en mettant l'accent sur les procédures et le langage adaptés à l'enfant.

29 HCR, « Les principes directeurs no 8 sur les demandes d'asile d'enfants dans le cadre de l'article 1A(2) et de l'article 1(F) de la Convention de 1951 et/ou son Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés » (2009).

30 HCR, *Guidelines on Assessing and Determining the Best Interests of the Child: 2018 Provisional release* (2018).

31 HCR, *Manuel de terrain pour la mise en œuvre des principes directeurs du HCR relatifs à la DIS* (2011), page 8

32 OIM, *Manuel sur la protection et l'aide aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements* (2019). Les orientations conjointes de l'OIM et de l'UNICEF figurent dans la partie 6.

33 Assemblée générale des Nations Unies, résolution 64/142 adoptée le 24 février 2010.

34 Assemblée générale des Nations Unies, résolution 74/133 adoptée le 18 décembre 2019.

35 Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, *Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire* (2012). Une nouvelle édition a été publiée en 2019.

36 Groupe sectoriel de la protection, Commission européenne et USAID, *Directives inter-agences relatives à la gestion de dossiers et la protection de l'enfance* (2014).

- Le *Cadre conceptuel du IASC sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays*³⁷ considère les enfants comme titulaires de droits distincts et recommande des processus et procédures liés aux enfants migrants.
- La *Communication de la Commission européenne au Parlement européen et au Conseil sur la protection des enfants migrants*³⁸ prévoit une série d'actions coordonnées pour remédier aux besoins des enfants en matière de protection à leur arrivée en Europe ainsi qu'aux lacunes à cet égard – qu'il s'agisse de leur identification, de leur accueil, de la mise en œuvre de garanties procédurales ou de la création de solutions durables – en mettant l'accent sur l'intérêt supérieur de l'enfant.
- Les conseils de l'OIM et de l'UNICEF pour la *protection, la prise en charge et l'aide destinées aux enfants migrants vulnérables*³⁹ soulignent que **l'aide ciblant les enfants doit adopter une approche centrée sur ceux-ci**, ouvrant la voie à l'adoption du principe de l'intérêt supérieur et à la conception de la détermination de l'intérêt supérieur pour les enfants migrants de retour.
- Le document *Guidance to Respect Children's Rights in Return Policies and Practices*⁴⁰ définit les mesures nécessaires pour assurer le respect des droits de chaque enfant tout au long du processus de retour, en mettant l'accent sur la législation et la politique de l'Union européenne concernant le retour, afin de guider les parties prenantes qui conçoivent et mettent en œuvre les procédures de retour.
- Le *Manuel sur la réintégration – Orientations pratiques sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'aide à la réintégration*, en particulier dans son *Module 6 – Réintégration durable des enfants migrants et de leur famille selon une approche fondée sur les droits des enfants*⁴¹ — fournit des principes clés pour la mise en œuvre d'une approche axée sur les droits de l'enfant, afin de favoriser la réintégration durable des enfants et de leur famille. Le Manuel sur la réintégration recense également les bonnes pratiques en matière de gestion des dossiers aux niveaux micro et macro, avant de fournir des conseils sur les pratiques relatives au suivi et à l'évaluation du soutien à la réintégration des enfants.
- La *Stratégie de l'UE en matière de retour volontaire et de réintégration* vise à mettre au point une approche plus uniforme et coordonnée entre les États Membres afin d'améliorer l'efficacité et la durabilité du système commun de l'Union européenne pour les retours volontaires.⁴²

En complément de ces documents d'orientation juridiques et relatifs à l'élaboration des programmes, l'OIM et Save the Children ont tous deux élaboré un cadre de suivi de la réintégration, respectivement l'enquête sur la durabilité de la réintégration^{43, 44} et le cadre pour des solutions durables soucieuses des besoins de l'enfant (Child-Sensitive Durable Solutions Framework).

- *L'Enquête sur la durabilité de la réintégration* comprend 15 indicateurs testés sur le terrain et mis au point à partir de 30 mesures et d'un système de notation relatifs aux dimensions économique, sociale et psychosociale de la réintégration. L'enquête sur la durabilité de la réintégration a été conçue, et la notation adaptée, sur la base des expériences des migrants de retour adultes. Ainsi, elle ne tient pas compte des expériences propres des enfants et n'est pas conçue pour être utilisée avec eux.

37 Comité permanent interorganisations (IASC), *Cadre conceptuel sur les solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays* (2010).

38 Commission européenne, *Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil – La protection des enfants migrants* (2019).

39 OIM, *Manuel sur la protection et l'aide* (voir note de bas de page 32).

40 OIM et al., *Guidance to Respect Children's Rights in Return Policies and Practices - Focus on the EU legal framework* (2019).

41 OIM, *Manuel sur la réintégration* (voir note de bas de page 9).

42 Commission européenne, *Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil – La stratégie de l'UE en matière de retour volontaire et de réintégration* (2021).

43 Voir OIM, *Vers une approche intégrée de la réintégration dans le contexte du retour* (voir note de bas de page 4), et Nassim Majidi et Nazanine Nozarian, *Measuring Sustainable Reintegration, Migration Policy Practice Vol IX no 1, p.30-39* (janvier-mars 2019).

44 Le cadre de suivi de l'OIM, mis au point et appliqué par le Pôle de gestion des connaissances UE-OIM, comprend également d'autres outils liés à la réintégration au niveau individuel (outils de suivi du programme de réintégration et de la satisfaction à l'égard de la réintégration), au niveau communautaire (une série d'outils de suivi de la réintégration au niveau communautaire adaptés à chaque type de participant), et au niveau structurel (outils de suivi du renforcement des capacités).

- Le *Cadre de Save the Children pour des solutions durables soucieuses des besoins de l'enfant* est axé sur les enfants ; il fournit des directives sur une approche des solutions durables fondée sur les droits, au moyen d'indicateurs normalisés s'appuyant sur le cadre du IASC pour des solutions durables, sur les droits de l'enfant et sur les normes de protection telles que définies dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Les neuf thèmes, les 33 indicateurs et les 95 indicateurs d'analyse sont regroupés sous quatre catégories clés : sécurité physique, sécurité matérielle, sécurité psychosociale et sécurité juridique. Le cadre de Save the Children est le premier cadre qui mesure les résultats de la réintégration au moyen d'une approche soucieuse des besoins de l'enfant et peut entièrement s'appuyer sur des données secondaires. Si l'on envisage la collecte de données primaires en employant le cadre de Save the Children, elle pourrait comprendre des entretiens avec des informateurs clés, des enquêtes auprès des ménages, des enquêtes sur les connaissances, attitudes et pratiques, la collecte de données anonymes sur la gestion des dossiers et des discussions de groupe au sujet de ce qu'ont dit les enfants. Il est principalement conçu pour permettre de comprendre ce qui constitue un environnement propice à des solutions durables – et pour savoir si le contexte permet de trouver des solutions durables pour les enfants – plutôt que pour l'évaluation de l'expérience individuelle d'un seul enfant.

Ces deux cadres présentent des indicateurs permettant de mesurer et d'évaluer la réintégration par rapport aux normes internationales relatives aux droits de l'enfant. Ils fournissent une approche et une sélection d'indicateurs qui constituent une base solide pour concevoir un manuel destiné au suivi de la réintégration dans le temps. Cependant, malgré l'existence de cadres pour la réintégration et le suivi, ainsi que de plusieurs études connexes, l'examen de la littérature spécialisée, les ateliers et les entretiens avec des informateurs clés réalisés avec les parties prenantes de la réintégration ont souligné que certaines dimensions sont souvent négligées lorsque les priorités spécifiques aux enfants ne sont pas incluses dans les discussions.

Tenir compte des enfants dans les programmes de réintégration

Les programmes de réintégration s'inscrivent dans un spectre de trois approches : ne tenant pas compte des enfants, axés sur l'enfant et soucieux des besoins de l'enfant (figure 4). Dans l'ensemble, les politiques et programmes de retour, de réintégration et pour des solutions durables ont tendance à ne pas tenir compte des enfants, c'est-à-dire que leur conception ne prend pas en compte les droits et besoins des enfants.⁴⁵ D'autre part, les programmes axés sur les enfants ciblent spécifiquement ces derniers, tandis que les interventions soucieuses des besoins de l'enfant englobent des activités axées sur les enfants ainsi que des approches plus larges.⁴⁶ Par exemple, selon Save the Children, pour que la protection sociale soit soucieuse des besoins de l'enfant, il n'est pas toujours nécessaire qu'elle cible les enfants comme principaux bénéficiaires, mais elle doit chercher à maximiser les avantages pour eux et à ne pas leur nuire.⁴⁷ Les programmes soucieux des besoins de l'enfant doivent permettre d'aborder les schémas de pauvreté et de vulnérabilité afin de comprendre leur profondeur ainsi que la manière dont ils se combinent et créent des risques pour les enfants et pour ceux qui s'occupent d'eux à tous les stades de la vie.⁴⁸ En ce qui concerne les enfants migrants de retour, ces programmes devraient par exemple évaluer et prendre en compte les facteurs affectant les enfants qui ont déclenché le voyage de migration et qui peuvent être présents lors du retour. Le passage de l'enfance à l'âge adulte en particulier représente un point crucial pour les programmes soucieux des besoins de l'enfant. Dans un document collectif publié en 2019, des ONG et institutions de haut niveau travaillant auprès d'enfants ont souligné que « les besoins en matière de protection ne s'arrêtent pas au 18^e anniversaire d'un enfant »⁴⁹, et que la définition légale de l'âge adulte peut entraver le développement et la formation de l'identité d'un enfant, le rendant parfois plus vulnérable qu'il ne l'était lorsqu'il avait moins de 18 ans.

45 Conseil danois pour les réfugiés et al., *Joint NGO recommendations on durable solutions for the global compact on refugees' programme of action* (2017).

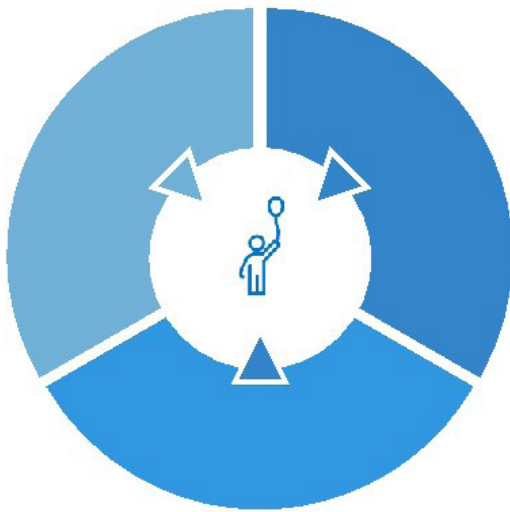
46 Keetie Roelen, Social Protection and Human Rights, "Challenging Assumptions: From child-focused to child-sensitive social protection" (30 juillet 2015).

47 Yates, Chandan et Lim Ah Ken, *Child-Sensitive Social Protection* (voir note de bas de page 5).

48 Roelen, "Rights-Based Child-Sensitive Social Protection" (voir note de bas de page 46).

49 IOM et al., "Guidance to Respect Children's Rights in Return Policies and Practices", page 27 (voir note de bas de page 40).

Figure 4. Éventail d'actions pour la réintégration des enfants



- **Ne tenant pas compte des enfants**
Ne prend pas explicitement en compte les droits et besoins des enfants
- **Axé sur l'enfant**
Cible les enfants en particulier
- **Soucieux des besoins de l'enfant**
Examine la façon dont les enfants peuvent être appuyés à la fois par des approches les ciblant spécifiquement et par des approches plus générales

Les enfants présentent intrinsèquement trois ensembles distincts de vulnérabilités, ce qui justifie le fait de remettre l'accent sur les enfants dans les politiques et programmes.⁵⁰ Ces vulnérabilités sont :

1. Physiques/biologiques : Les enfants, quel que soit leur âge, sont plus sensibles aux effets négatifs de la malnutrition ou des maladies, tels que le sous-développement, en raison de l'immaturation de leur système immunitaire.
2. La dépendance : Le bien-être des enfants dépend, par nécessité, des adultes. Les mauvais traitements, la négligence et les violences découlant d'une relation de dépendance asymétrique aggravent les vulnérabilités.
3. Un désavantage institutionnalisé : dans certaines sociétés, les enfants ont tendance à être dévalorisés en raison des perceptions associées à leur âge.

Les parties prenantes recommandent en outre d'anticiper le soutien à la réintégration avant le retour de l'enfant dans son pays d'origine, afin de prévoir et combler les lacunes structurelles et en matière de ressources, et de fournir des conseils adéquats.⁵¹ Les acteurs de la réintégration ont tendance à dire qu'une réintégration durable ne peut être atteinte sans des activités de sensibilisation suffisantes et une planification préalable au départ.⁵² Une gestion des dossiers soucieuse des besoins de l'enfant, ainsi que des préparatifs avant le départ sont essentiels à l'élaboration d'un plan de réintégration adéquat, notamment en ce qui concerne les décisions relatives au regroupement familial pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille. À ce jour, les modalités d'accueil et de prise en charge, notamment pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, et les modalités de réintégration ne sont évaluées et affinées en amont du retour que lorsque celui-ci est assisté et volontaire.⁵³

50 Keetie Roelen et Rachel Sabates-Wheeler, "A Child-Sensitive Approach to Social Protection: Serving Practical and Strategic Needs", *Journal of Poverty and Social Justice* Vol. 20 no 3, p.291-306 (2012).

51 Pôle de Gestion des Connaissances UE-OIM, Séminaire interrégional sur le retour et la réintégration des enfants et de leurs familles (2-4 mars 2021).

52 D'après les entretiens avec des informateurs clés menés dans le cadre de cette étude.

53 OIM et UNICEF, « Réintégration durable des enfants migrants et de leur famille selon une approche fondée sur les droits des enfants », dans OIM, Manuel sur la réintégration (voir note de bas de page 9).

Définir la réintégration durable

En 2017, l'OIM a adopté une définition intégrée de la réintégration durable, axée sur trois dimensions :⁵⁴ a) l'autosuffisance économique, b) la stabilité sociale dans les communautés des migrants de retour, ainsi que c) le bien-être psychosocial et la capacité à faire face. La définition de 2017 marque une étape clé dans le domaine des programmes et politiques de réintégration, car elle envisage le processus de réintégration comme une approche multidimensionnelle et à plusieurs niveaux – individuel, communautaire et structurel. La prise en compte de ces trois dimensions, telles qu'elles s'appliquent aux enfants migrants de retour, est essentielle à la conception d'un manuel de suivi centré à la fois sur les droits et les expériences vécues des enfants, et sur les objectifs en matière de réintégration.

a) L'autosuffisance économique dans le contexte de la réintégration des enfants concerne les aspects de la réintégration qui soutiennent le retour des individus ou des ménages dans la vie économique et facilitent leur tentative d'obtenir des moyens de subsistance durables. L'autosuffisance économique peut être atteinte lorsque le ménage des enfants migrants de retour est en mesure de répondre aux besoins des enfants sans recourir à des stratégies d'adaptation négatives, telles que la diminution de la qualité de la nourriture et/ou de sa quantité,⁵⁵ mais aussi le travail des enfants. Une étude réalisée par Samuel Hall, War Child et l'UNICEF⁵⁶ en Afghanistan a révélé que les enfants migrants de retour ont tendance à être impliqués dans le travail des enfants :⁵⁷ plus de 60 % des enfants migrants de retour interrogés ont déclaré que c'était leur cas. Une évaluation de l'OIM⁵⁸ menée en 2019 en Afghanistan a en outre indiqué que les enfants migrants de retour se trouvent souvent impliqués dans diverses formes de travail des enfants, souvent associées à des salaires journaliers et incluant le petit commerce, le travail du bois, du plastique, du métal, la collecte de déchets dans les décharges et le travail dans les fours à briques. Une étude réalisée par Terre des Hommes en 2014 a confirmé que « la capacité des parents à se forger une vie dans le pays d'origine est un élément clé de leur survie et de leur réintégration dans la société »⁵⁹ et que le manque d'accès aux marchés du travail peut conduire à une plus grande exclusion.

b) La stabilité sociale dans le contexte de la réintégration des enfants comprend l'accès aux services publics et de base, notamment la santé, l'éducation, le logement, la justice et la protection sociale. En ce qui concerne les enfants, la stabilité sociale implique des marqueurs et indicateurs liés à la scolarisation et aux certificats de scolarité, ainsi qu'à la possession de pièces d'identité.⁶⁰ Les enfants migrants de retour risquent davantage de ne pas s'inscrire à l'école à leur retour ou d'abandonner leurs études, car, entre autres raisons, les écoles sont mal équipées pour intégrer les enfants qui ne sont plus à l'aise avec la langue locale ou qui souffrent de problèmes de santé mentale à leur retour. De même, les enfants migrants de retour qui étaient inscrits à l'école dans le pays d'accueil peuvent avoir du mal à trouver une école acceptant leur certificat acquis à l'étranger ; pour les enfants les plus âgés et les mineurs ayant dépassé la limite d'âge, la reprise de la scolarité depuis le moment où ils ont quitté leur pays d'origine n'est pas toujours possible.⁶¹ Dans de tels cas, le voyage migratoire peut marquer la fin de l'éducation scolaire. L'absence de document d'identité personnel peut également constituer un obstacle à la réintégration sociale. En Afghanistan, certains enfants migrants de retour n'ont pas de *Tazkera*, le document d'identité national ; l'absence de ce document empêche l'inscription à l'école et, pour les enfants les plus âgés ou les mineurs ayant dépassé la limite d'âge,

54 Samuel Hall et OIM, *Setting Standards for an Integrated Approach to Reintegration* (voir note de bas de page 18).

55 Samuel Hall et Save the Children, *From Europe to Afghanistan: Experiences of Child Returnees* (2018).

56 Samuel Hall, "Research Study on Return and Reintegration Needs of Deported Unaccompanied and Separated Minors in Western Afghanistan".

57 Organisation internationale du Travail, *Définition du travail des enfants*. Toutes les tâches exécutées par des enfants ne doivent pas être considérées comme du « travail des enfants » dans la mesure où ce dernier suppose que le travail entrepris est préjudiciable aux enfants, physiquement ou mentalement, et empêche les enfants d'aller à l'école, de manière occasionnelle ou constante.

58 Samuel Hall, "Evaluating IOM's Return and Reintegration Activities for Returnees and Other Displaced Populations: Afghanistan", (2019).

59 Terre des Hommes, *À mi-chemin. Suivi de la réintégration des enfants rapatriés de l'Union Européenne vers des pays du Sud-Est Européen* (2014), page 38.

60 Objectif 4 du Pacte mondial sur les migrations : Munir tous les migrants d'une preuve d'identité légale et de papiers adéquats (voir note de bas de page 7).

61 Samuel Hall et al., *Unprepared for (Re)Integration : Lessons Learned from Afghanistan, Somalia and Syria on Refugee Returns to Urban Areas* (2019).

la possibilité de trouver un emploi.⁶² De même, de nombreuses familles syriennes ne sont pas en mesure d'ajouter les enfants nés à l'étranger à leur livret de famille, ce qui peut empêcher ces enfants d'accéder à l'école à leur retour.⁶³

c) Le bien-être psychosocial et la capacité à faire face sont liés à la réintégration des enfants migrants de retour et de leur famille dans des réseaux de soutien, soit des écosystèmes, comprenant des amis, des parents, des voisins et des structures et entités de la société civile. Cette dimension concerne le réengagement des enfants dans les valeurs, les modes de vie, la ou les langues, les principes moraux et les traditions de leur pays d'origine et/ou de leur communauté de retour, qui favorisent la jouissance des droits culturels. En pratique, cet aspect est lié à ce que ressentent les enfants migrants de retour ainsi qu'aux perceptions de la société et des communautés à leur égard. À leur retour, les enfants sont susceptibles d'être victimes de discrimination et d'intimidation en raison de leur expérience à l'étranger, de facteurs tels que la barrière de la langue lorsqu'ils ont du mal à s'exprimer dans leur langue maternelle, ou de la perception par les autres qu'ils ont échoué dans leur parcours migratoire. L'étude de Terre des Hommes a également constaté que «le second facteur le plus susceptible d'influer sur la réintégration était la connaissance de la langue locale»⁶⁴, tandis que le groupe inter-agences sur la réintégration des enfants (Inter-Agency Group on Children's Reintegration) souligne le fait que «ces enfants ont souvent été absents pendant de nombreuses années, et peuvent avoir oublié les langues et les traditions locales».⁶⁵ Une étude menée en Afghanistan, en Somalie et en République arabe syrienne souligne l'importance des activités sociales pour favoriser le sentiment d'appartenance des enfants migrants de retour et des mineurs ayant dépassé la limite d'âge.⁶⁶ D'autres études menées dans divers contextes et pays mettent l'accent sur les marqueurs de santé mentale comme facteurs de vulnérabilité influant sur la réintégration. Les personnes en charge des enfants rapportent des signes de peur, d'anxiété, de difficulté à se concentrer, d'épuisement, de tristesse, d'agressivité et, dans certains cas, de pensées suicidaires, en particulier chez les mineurs ayant dépassé la limite d'âge ou les enfants qui ont endossé le rôle de chef de famille.⁶⁷ Ces symptômes se traduisent généralement par des tensions exacerbées à la maison entre les frères et sœurs et/ou entre les enfants et les personnes qui en ont la charge.

ENCADRÉ 2. EFFETS COLLATÉRAUX DE LA COVID-19 SUR LES ENFANTS MIGRANTS ET LES ENFANTS MIGRANTS DE RETOUR

La note de Samuel Hall 2020 sur les retours d'enfants en Afghanistan a mis en évidence les incidences de la pandémie de COVID-19 sur les processus de réintégration et les progrès à cet égard. L'étude a révélé que les enfants migrants de retour ont tendance à être accablés par une cause de vulnérabilité supplémentaire, car ils craignent d'exposer leur famille et leur communauté à la maladie, ce qui peut aggraver leur stigmatisation. La crise économique concomitante et l'inflation des produits de première nécessité ont souvent empêché les migrants de retour de subvenir aux besoins des enfants. Les écoles étant fermées pendant de longues périodes, les enfants migrants de retour risquent davantage de se tourner vers le travail des enfants ou d'y être contraints. Parallèlement, les organisations ont peu de marge de manœuvre pour appliquer et superviser les programmes, ainsi que pour s'assurer que les normes relatives à la protection des enfants sont respectées. À cet égard, Save the Children a déclaré que les enfants non

62 Samuel Hall et Save the Children, From Europe to Afghanistan (voir note de bas de page 55).

63 Conseil norvégien pour les réfugiés, "Briefing Note - Syrian Refugees' Right to Legal Identity: Implications for Return" (3 janvier 2017).

64 Terre des Hommes, *À mi-chemin* (voir note de bas de page 59).

65 Inter-Agency Group on Children's Reintegration, Guidelines on Children's Reintegration (2016).

66 Samuel Hall et al. Unprepared for (Re)Integration (voir note de bas de page 61).

67 Costanza Vera Larrucea, Henrik Malm Lindberg et André Asplund, Those who were sent back. Return and reintegration of rejected asylum seekers to Afghanistan and Iraq (2021).

accompagnés ou séparés de leur famille risquent de se voir refuser les protocoles de gestion des dossiers ou de détermination de l'intérêt supérieur avant leur retour.

En mai 2020, l'OIM a signalé un recours inquiétant aux retours forcés par les pays d'accueil, prétendument pour atténuer la propagation de la COVID-19. L'UNICEF a également averti que les retours d'enfants non accompagnés ou séparés de leur famille des États-Unis vers le Mexique et le nord de l'Amérique centrale, y compris le Honduras, exposaient ces enfants à des risques de violence et de discrimination, car ils sont perçus comme porteurs de la maladie. Pour approfondir l'analyse des incidences de la pandémie, Human Rights Watch a réalisé des entretiens avec des migrants de retour qui sont volontairement revenus en République bolivarienne du Venezuela lorsqu'ils se sont retrouvés sans ressources financières. Ces entretiens suggèrent qu'une fois de retour dans leur pays d'origine, ces personnes sont extrêmement vulnérables, a fortiori lorsqu'elles ont des enfants. À leur arrivée, les migrants de retour sont envoyés dans des centres de quarantaine insalubres, dépourvus de fournitures et de services de base, notamment de lait maternisé, de savon, de soins médicaux, d'eau et d'électricité, et où les enfants sont exposés à des risques accrus en matière de protection.

Plus récemment, en novembre 2020, l'UNICEF a publié une étude comparant les incidences des précédentes crises sanitaires sur les enfants et soulignant les effets négatifs de la pandémie actuelle sur les enfants déjà en situation de vulnérabilité. Bien que l'étude ne porte pas spécifiquement sur les enfants migrants de retour, elle donne un aperçu de la manière dont la pandémie de COVID-19 et le confinement qui s'en est suivi peuvent compromettre davantage la réintégration de ces enfants.

Données factuelles sur les éléments qui entravent ou favorisent la réintégration durable

« La capacité de réintégration d'une personne dans sa société dépend de différents éléments, qui ne sont pas très différents des facteurs ayant motivé la décision initiale de migrer. Si ceux-ci ne sont pas pris en compte, ils continueront de se traduire par des migrations en tant que stratégie d'adaptation à un niveau de vie – réel ou perçu – insatisfaisant, à l'insécurité et à l'absence de perspectives ».⁶⁸

Par cette déclaration, l'OIM souligne que les facteurs de la migration peuvent encore être présents au moment du retour et remettre en question à la fois la possibilité de celui-ci et la durabilité de la réintégration. Les directives de l'UNICEF recommandent d'effectuer une analyse complète des expériences des enfants en matière de migration afin de mieux adapter les interventions aux besoins.⁶⁹ Les informateurs clés au Honduras et en Éthiopie ont noté que, lorsque les enfants migrent en raison de l'insécurité, la réintégration a peu de chances de devenir durable. De même, les expériences vécues tout au long du voyage migratoire, liées aux modalités de migration, comme le fait d'être victime de la traite, peuvent avoir des incidences sur la réintégration d'un enfant en aggravant sa vulnérabilité.⁷⁰ Enfin, la réintégration est déterminée par les modalités de retour et le type de soutien disponible au retour. Ces aspects, qui ne s'excluent pas mutuellement, sont décrits en détail et classés en trois modalités dans une étude comparative du Conseil européen sur les réfugiés et les exilés et de Save the Children, et résumés ci-dessous :⁷¹

- **Modalités de migration** : régulière, irrégulière (y compris clandestine), enfants nés de parents migrants dans les pays d'accueil. Les enfants voyageant seuls, qui ont été ou dont les parents ont été victimes de

68 OIM, Améliorer le bien-être des migrants au retour par une approche intégrée de la réintégration, Document thématique du Pacte mondial sur les migrations (2017), page 3.

69 UNICEF, Access to Civil, Economic and Social Rights for Children in the Context of Irregular Migration, communication écrite de l'UNICEF, journée de débat général 2012, Comité des droits de l'enfant 2012.

70 Samuel Hall et Save the Children, From Europe to Afghanistan (voir note de bas de page 55).

71 CERE et Save the Children, Comparative Study on Practices in the Field of Return of Minors (2011).

la traite ou d'exploitation, sont plus vulnérables,⁷² tandis que les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, dont le retour peut ne pas être dans leur meilleur intérêt et/ou n'est pas souhaité par leur tuteur légal, peuvent se sentir poussés à migrer de nouveau.^{73,74}

- **Modalités de retour :** programme AVRR ou VHR, assuré par l'OIM, ou autres retours assistés supervisés par des ONG ou institutions internationales et locales. Le retour forcé et l'expulsion ne sont pas dans l'intérêt supérieur de l'enfant et peuvent entraver davantage sa réintégration.⁷⁵
- **Modalités de réintégration :** indépendamment de leur inscription à des programmes de retour volontaire, les enfants peuvent recevoir une aide au retour par l'intermédiaire d'organismes internationaux, d'institutions gouvernementales, d'organisations de la société civile et d'ONG, par exemple de l'OIM et de l'agence allemande de coopération internationale. Il peut s'agir d'une aide en nature, d'un accès à des services tels que les soins de santé ou d'une formation professionnelle. De nombreuses organisations ont mis en place des mécanismes permettant de prendre en compte les besoins spécifiques des enfants; toutefois, selon le contexte et la situation, il arrive que les enfants de retour au sein de leur famille reçoivent un soutien envisageant la famille comme une unité globale, qui ne tient pas compte de leurs besoins spécifiques. Dans certains cas, les enfants ne reçoivent aucune aide à leur retour, en raison de l'absence d'entités à même de fournir cette aide, d'une méconnaissance des mécanismes de soutien existants ou de difficultés administratives pour obtenir ce soutien. Les mineurs ayant dépassé la limite d'âge dont la demande d'asile a été rejetée ou qui ont perdu leur protection temporaire, sont souvent traités comme des adultes alors que leurs besoins sont plus proches de ceux des enfants.

Pour être durable, la réintégration doit englober divers facteurs relatifs à ces trois aspects. L'étude de Terre des Hommes⁷⁶ souligne que si un enfant connaît la langue parlée dans son pays d'origine, s'il va à l'école, où il peut recevoir des repas et bénéficier de bilans de santé, s'il a accès à des services sociaux et médicaux mais aussi à des activités récréatives, sa réintégration sera plus facile. De même, si les parents ou les personnes en charge d'un enfant possèdent les ressources nécessaires pour s'occuper correctement de ce dernier et connaissent les droits de l'enfant et les services qui lui sont accessibles, cela favorisera une réintégration durable tant pour la famille que pour l'enfant.⁷⁷ D'autre part, les enfants apatrides, y compris ceux qui sont nés dans le cadre de la migration, qui sont confrontés à des relations familiales compliquées, dans le cas des enfants non accompagnés dont la famille ne peut ni ne veut les accueillir, ou qui ont un accès limité aux services de protection de l'enfance⁷⁸, sont susceptibles de rencontrer des difficultés sur le chemin de la réintégration.

Les enfants peuvent ne pas vouloir retourner dans leur pays d'origine parce qu'ils estiment que le pays d'accueil leur a offert de meilleures possibilités, qu'ils ont vécu une expérience scolaire positive, qu'ils ont noué des amitiés et/ou qu'ils ont passé beaucoup de temps dans le pays d'accueil.⁷⁹ La perception qu'ont les communautés des enfants migrants de retour dans le pays d'origine peut varier selon le pays d'accueil, et donc déterminer la manière dont elles accueillent ces enfants. Plus un enfant a passé de temps à l'étranger,

72 OIM et UNICEF, *Harrowing Journeys : Children and Youth on the Move Across the Mediterranean* (2017).

73 Les recherches menées par Samuel Hall pour Save the Children en Afghanistan ont révélé plusieurs cas d'enfants ayant déclaré que les autorités à l'étranger n'avaient pas contacté leur famille avant leur retour. Samuel Hall et Save the Children, *From Europe to Afghanistan* (voir note de bas de page 55).

74 De tels retours iraient, bien sûr, à l'encontre des pratiques de l'OIM.

75 Toutefois, les retours forcés ne sont pas dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

76 Terre des Hommes, *À mi-chemin* (voir note de bas de page 59).

77 Henrik Gomilkó et al., "Minors in Assisted Voluntary Return (and Reintegration) Situations in the Case of Austria" (2015).

78 Union européenne et Agence des droits fondamentaux, *Returning Unaccompanied Children in an Irregular Situation from the European Union : Fundamental Rights Considerations* (2019).

79 Terre des Hommes, *À mi-chemin* (voir note de bas de page 59).

moins il est probable qu'il dispose d'un réseau social sur lequel s'appuyer dans son pays d'origine et/ou sa communauté de retour. Cela peut créer des obstacles au soutien matériel et psychologique nécessaire au développement de l'enfant.⁸⁰ Les enfants migrants de retour sont souvent victimes de discrimination, de stigmatisation et d'intimidation – en particulier à l'école⁸¹ — dans leur pays d'origine, ce qui entrave leur sentiment de bien-être et d'appartenance, et en fin de compte leur réintégration.⁸² Nassim Majidi a également constaté que les expériences des migrants de retour afghans soulignent l'incapacité des réseaux sociaux à soutenir le processus de réintégration, remettant ainsi en question le concept de « communauté de retour » dans laquelle les migrants seraient en mesure de se réinstaller.⁸³ J. Allsopp et E. Chase ont également analysé cet aspect, le reliant à la perception de l'appartenance : par exemple, les enfants migrants de retour peuvent ne pas avoir le sentiment d'appartenir à leur pays d'origine, en particulier ceux qui ont vécu la majeure partie ou l'intégralité de leur vie à l'étranger.⁸⁴

Enfin, les systèmes de suivi existants manquent souvent d'une vision à long terme, au-delà du suivi après le retour, qui est principalement centré sur le projet et ne se poursuit pas une fois ce dernier achevé. Cela est souvent dû à un financement limité, aux intérêts et priorités actuels des donateurs, ainsi qu'à la difficulté de suivre les migrants de retour, qui peuvent se déplacer dans le pays de retour, changer de numéro de téléphone ou migrer à nouveau. L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne souligne la nécessité d'une **approche longitudinale**, associant la période suivant le retour d'un enfant migrant à un suivi à long terme des résultats de sa réintégration. Ce suivi porterait sur l'efficacité de l'aide reçue, le cas échéant, et sur des facteurs dépassant le cadre et les objectifs de l'aide.

ENCADRÉ 3. ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES DONNÉES EXISTANTES DE L'OIM ET DE SAMUEL HALL

Un examen des données existantes, y compris l'enquête sur la durabilité de la réintégration de l'OIM et les bases de données de son système de gestion des dossiers, MiMOSA, ainsi que des études antérieures, a permis d'explorer les facteurs spécifiques facilitant ou entravant la réintégration. Cet examen visait à identifier les domaines dans lesquels le manuel de suivi de la réintégration des enfants pourrait compléter les indicateurs existants.

Par exemple, la comparaison des résultats de trois groupes d'âge en matière de réintégration selon les données de l'enquête a révélé des différences limitées. Les groupes d'âge comprenaient 219 enfants âgés de 14 à 17 ans (3 %), 548 mineurs ayant dépassé la limite d'âge (7 %) – c'est-à-dire qui étaient mineurs au moment du retour et 7 381 adultes (91 %). L'enquête sur la durabilité de la réintégration n'est pas spécifiquement conçue pour être utilisée avec des enfants, c'est pourquoi les disparités entre des catégories d'âge aussi différentes n'ont pas été correctement saisies, ce qui renforce la nécessité d'un manuel qui pourrait permettre une analyse plus approfondie des expériences des enfants et des mineurs ayant dépassé la limite d'âge.

80 OIM, Reintegration. Effective Approaches (2015).

81 Terre des Hommes, *À mi-chemin* (voir note de bas de page 59).

82 Gomilkó et al., Minors in Assisted Voluntary Return (voir note de bas de page 77).

83 Nassim Majidi, Assuming Reintegration, Experiencing Dislocation – Returns from Europe to Afghanistan, International Migration Vol 59 n°2, p.186-201 (avril 2021).

84 Jennifer Allsopp et Chase, "Best Interests, Durable Solutions and Belonging", Journal of Ethnic and Migration Studies Vol 45 n° 2, p.293-311 (janvier 2019).

TABLEAU 4. POURCENTAGE D'INDIVIDUS AYANT OBTENU UNE NOTE SUPÉRIEURE À 0,66 (1 = RÉINTÉGRATION COMPLÈTE) POUR CHAQUE DIMENSION DE L'ENQUÊTE SUR LA DURABILITÉ DE LA RÉINTÉGRATION, PAR GROUPES D'ÂGE

	Adultes	Mineurs ayant dépassé la limite d'âge	Enfants (14-17 ans)
Note composite de réintégration durable	50%	56%	52%
Note de réintégration économique	29%	35%	24%
Note de réintégration sociale	37%	44%	42%
Note de réintégration psychosociale	80%	82%	86%

N. B. : Le seuil de 0,66 a été choisi car il est aligné sur celui qu'utilise l'OIM pour la gestion des dossiers, par opposition au seuil de 0,5 utilisé pour les évaluations finales de suivi de la réintégration durable; étant donné que les données sont utilisées pour étudier la réintégration des enfants, cette approche plus conservatrice a été jugée la plus appropriée.

Cette analyse des données de l'enquête sur la durabilité de la réintégration a permis d'identifier plusieurs indicateurs révélant des différences entre les enfants et les adultes :

- **Dimension économique.** La situation financière du ménage et ses incidences en termes de nutrition, de dépenses consacrées aux enfants et de mécanismes d'adaptation négatifs tels que le travail des enfants. L'analyse des données de l'enquête sur la durabilité de la réintégration de l'OIM a révélé que les enfants de 14 à 17 ans semblent être les moins bien lotis en termes de bien-être économique. Selon le système de notation de l'enquête, seuls 24 % des enfants se trouvent dans l'échelon supérieur (note dimensionnelle de 0,66 et plus), contre 29 % des adultes et 35 % des mineurs ayant dépassé la limite d'âge, ces derniers faisant état de niveaux d'endettement moins élevés et d'un meilleur accès à l'emploi. L'enquête sur la durabilité de la réintégration a également indiqué que 40 % des enfants migrants de retour travaillaient actuellement, y compris des cas possibles de travail des enfants.⁸⁵ Ces chiffres suggèrent à la fois que les enfants sont souvent membres d'une famille pauvre et que même les enfants les plus âgés ont peu de possibilités de contribuer efficacement aux finances du ménage.
- **Dimension sociale.** Accès aux besoins et services essentiels, notamment la documentation, l'eau, l'éducation, la santé et le logement. Les enfants et les mineurs ayant dépassé la limite d'âge sont légèrement moins susceptibles de pouvoir satisfaire leurs besoins fondamentaux et accéder aux services de base tels que la documentation, l'éducation, l'eau, la santé et un logement adéquat, bien qu'ils obtiennent de meilleurs résultats que les adultes en matière de réintégration sociale. En ce qui concerne la documentation, par exemple, les enfants et les mineurs ayant dépassé la limite d'âge ont un taux de possession de pièces d'identité nettement inférieur à celui des adultes. L'absence de pièce d'identité peut entraver l'accès aux services de base et de réintégration, tels que l'emploi, la justice et les services sociaux. Les mineurs ayant dépassé la limite d'âge semblent en outre particulièrement vulnérables en ce qui concerne l'accès à l'éducation, 14 % d'entre eux déclarant avoir un accès faible ou très faible à l'éducation.

⁸⁵ Voir la note de bas de page 57 pour plus de détails sur la distinction entre le travail des enfants et les tâches exécutées par des enfants selon l'OIT.

- **Dimension psychosociale. Vulnérabilités psychosociales.** Selon l'enquête sur la durabilité de la réintégration, les enfants ont des réseaux sociaux plus limités que leurs parents, étant moins susceptibles de participer à des événements sociaux (42 % disent y participer très souvent ou souvent), ce qui confirme le caractère plus restreint de leur capital social et peut refléter des cas où ils ne sont pas en train de se réintégrer mais de facto de s'intégrer pour la première fois. Au-delà des résultats de l'enquête sur la durabilité de la réintégration, l'analyse de la littérature spécialisée suggère que tous les groupes d'âge sont vulnérables aux problèmes psychosociaux, qu'il s'agisse de problèmes de santé mentale, d'isolement, de conflits familiaux, de discrimination, de difficultés de concentration ou du sentiment de manquer de soutien. Dans certains cas, par exemple en ce qui concerne le sentiment d'appartenance, les enfants semblent mieux lotis que les adultes, mais un taux plus élevé d'enfants ont déclaré dans le cadre de l'enquête qu'ils souhaitaient recevoir un soutien psychosocial spécialisé à leur arrivée (33 % contre 26 % des adultes). Ces questions sont toutefois difficiles à évaluer sans une enquête qualitative équivalente pour les approfondir ; lorsque les enfants disent se sentir à leur place dans leur pays d'origine ou leur communauté de retour, cela peut être par comparaison avec les brimades et la discrimination dont ils ont souffert dans le pays d'accueil. De même, les adultes peuvent éprouver de la honte à reconnaître qu'ils ont besoin d'un soutien psychosocial, ce qui entraîne une sous-déclaration à cet égard.

Évaluer la réintégration à travers le prisme de l'intersectionnalité

La littérature spécialisée identifie des facteurs multiples qui facilitent ou entravent la réintégration et prend en compte l'ensemble du cycle de migration⁸⁶ (la période avant le départ, le voyage et le retour) lors de l'évaluation des résultats de la réintégration. Les enfants sont confrontés à diverses vulnérabilités, souvent liées à leur âge, à leur sexe, à un éventuel handicap, à leur origine ethnique, à leur situation socioéconomique et à d'autres facteurs sociaux connexes.⁸⁷ Ces vulnérabilités ont tendance à se chevaucher et à interagir les unes avec les autres, ce qui est défini comme l'intersectionnalité.⁸⁸

MIGRANTS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ : *Migrants « qui, de fait, ne peuvent jouir de leurs droits de l'homme, qui sont particulièrement exposés à un risque élevé de violations et de violences et qui, en conséquence, ont le droit de demander une protection accrue de la part des débiteurs d'obligations ».*⁸⁹

Dans cette optique, et tout au long de la conception du manuel de suivi et de l'interprétation des résultats de la mise à l'essai, l'approche adoptée tient compte du fait que les vulnérabilités des enfants sont déterminées par diverses combinaisons de facteurs. Suivant cette approche, Samuel Hall a cherché à éviter l'identification de groupes spécifiques d'enfants comme vulnérables et à tenir compte des différents niveaux de vulnérabilité au sein de groupes d'enfants partageant des caractéristiques similaires, par exemple liées à l'âge ou au sexe.

INTERSECTIONNALITÉ : *« Cadre conceptuel permettant de comprendre comment les aspects de l'identité humaine (par exemple, le sexe, la race, le statut socioéconomique) interagissent et se croisent simultanément pour façonner l'expérience vécue et les possibilités rencontrées dans une vie par l'intermédiaire de systèmes imbriqués de préjugés et d'inégalités existant au niveau macrosocial-structurel (c'est-à-dire le sexisme, le racisme, le classisme) ».*⁹⁰

86 OIM, Manuel sur la protection et l'aide (voir note de bas de page 32).

87 Terre des Hommes, *À mi-chemin* (voir note de bas de page 59).

88 Kimberle Crenshaw a forgé le concept d'intersectionnalité comme moyen de comprendre « les différentes manières dont les aspects de l'identité humaine (par exemple le sexe, la race, le statut socioéconomique) interagissent et se croisent simultanément pour façonner l'expérience vécue et les possibilités rencontrées dans une vie par l'intermédiaire de systèmes imbriqués de préjugés et d'inégalités existant au niveau macro-structurel (c'est-à-dire le sexisme, le racisme, le classisme) ». Voir : Kimberle Crenshaw, "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics" (1989), page 31.

89 OIM, Manuel sur la protection et l'aide (voir note de bas de page 32).

90 Kimberle Crenshaw, "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex..." (voir note de bas de page 88).

C.I. Ravnbøl, ainsi que Y. Nadan et J. E. Korbin ont étudié la vulnérabilité des enfants à l'aide du cadre d'intersectionnalité pour examiner la discrimination à l'égard des enfants.⁹¹ Les travaux de C.I. Ravnbøl, en particulier, ont mis en évidence le fait que l'âge, combiné au sexe ou à l'identité sexuelle, à l'origine ethnique, à la présence d'un handicap et aux statuts nationaux et économiques, sont des déterminants clés de la discrimination intersectionnelle.⁹² Ce type de discrimination est souvent ancré dans les lois et les politiques (*intersectionnalité structurelle*), mais également dans les instances de participation politique et publique (*intersectionnalité politique et représentationnelle*). Être conscient du fait que la discrimination intersectionnelle est à l'œuvre dans diverses sphères permet de mieux comprendre les vulnérabilités des enfants : comment et dans quelles circonstances elles apparaissent, et comment elles sont influencées par les caractéristiques socioéconomiques et culturelles. Bien qu'ils soient souvent analysés de manière superficielle, ces aspects sont essentiels pour évaluer et comprendre les résultats de la réintégration, notamment lorsqu'il s'agit de questions qui touchent de manière disproportionnée les enfants migrants de retour en fonction de leur âge ou de leur sexe, telles que le mariage d'enfants ou le mariage précoce, le travail des enfants et la déscolarisation.

ENCADRÉ 4. SEXOSPÉCIFICITÉS ET RÉINTÉGRATION

Les études de cas et les discussions de groupe mettent en évidence les risques liés aux sexospécificités, notamment en ce qui concerne les atteintes sexuelles ou la traite d'êtres humains pendant la migration. Bien que les garçons ne soient pas exclus de ce phénomène, cette question a été soulevée spontanément au cours de plusieurs entretiens qualitatifs, lors du récit d'expériences spécifiques. Cela peut avoir des incidences non seulement sur les filles maltraitées, mais aussi sur les enfants nés de ces expériences. Par exemple, au Nigéria, un enseignant participant à une discussion de groupe a expliqué :

« Elle a dit qu'elle s'était rendue en Arabie saoudite pour un emploi de domestique, elle y a passé presque sept ans. Mais en restant là-bas, elle est tombée enceinte, peut-être de l'un des patrons. Après un certain temps, quatre ou cinq ans après l'accouchement, une chose menant à une autre, elle a été ramenée au Nigéria. Elle est restée chez une de ses tantes dans le quartier où je logeais, alors je l'ai rencontrée, je lui ai parlé. [...] Tout ce qu'elle peut faire ici, c'est travailler à nouveau comme esclave, pour quelqu'un qui vend de la nourriture. Donc, j'ai regardé son bébé qui avait maintenant près de cinq ans. Vous ne pouvez pas permettre que le bébé reste seul avec vous, car si elle pose le bébé, il ne restera pas. Le bébé veut rester avec sa maman. Alors, je lui ai dit : cette enfant est assez grande, laissez-moi l'emmener à l'école. [...] Donc, un jour, j'ai emmené la petite fille à son école, elle ne m'a pas quitté. Je lui ai dit d'aller jouer avec les autres. Peut-être qu'elle ne comprenait pas ma langue : elle se contentait de regarder, elle restait avec moi et ne regardait que moi. Je lui ai dit : "va jouer avec eux", mais elle ne l'a pas fait ».

91 Camilla Ida Ravnbøl, "Intersectional Discrimination Against Romani Children and Anti-Discrimination Measures to Address Child Trafficking" (UNICEF, 2009). Voir également Yochay Nadan et Jill E. Korbin, "Cultural Context, Intersectionality, and Child Vulnerability", *Childhood Vulnerability Journal* (2019).

92 *Ibid.*

2.2 DANS LEURS PROPRES MOTS : EXPÉRIENCES DES ENFANTS MIGRANTS DE RETOUR EN MATIÈRE DE RÉINTÉGRATION

Les conclusions de cette section sont tirées de 176 entretiens avec des enfants migrants de retour (30 études de cas et 146 enquêtes quantitatives) et des mineurs ayant dépassé la limite d'âge, de 7 à 21 ans, dont 68 % étaient bénéficiaires ou appartenaient à des ménages bénéficiaires de programmes AVRR.

Cette section met en évidence les facteurs de migration spécifiques à chaque pays, qui sont souvent encore présents au retour et créent des difficultés permanentes pour la réintégration. La situation au sein de chaque pays, d'une région à l'autre, pose des difficultés différentes. C'est le cas par exemple à Tegucigalpa ou San Pedro Sula (Honduras) et Dire Dawa (Éthiopie), qui accueillent une proportion importante d'enfants des rues.⁹³ Dans le cas du Honduras, ces villes sont également particulièrement sujettes aux exactions des gangs et aux meurtres d'enfants. Cette section aborde les expériences des enfants migrants de retour dans différents pays, en soulignant les suggestions à inclure dans le manuel et les priorités à établir dans les programmes en fonction des facteurs spécifiques aux pays et aux enfants.

Les faits exposés dans le tableau 5 ne sont pas représentatifs de la situation dans chaque pays, mais décrivent des tendances émergentes à partir de multiples sources de données. Il est essentiel de tenir compte de la singularité de chaque pays pour mettre en évidence la diversité des expériences, pour contextualiser et interpréter les résultats et pour souligner la nécessité d'approches de la réintégration localisées et individualisées.

TABLEAU 5. THÈMES RÉCURRENTS ABORDÉS PAR LES ENFANTS MIGRANTS DE RETOUR ET LES MINEURS AYANT DÉPASSÉ LA LIMITE D'ÂGE AU MOMENT DE LEUR RETOUR, PAR PAYS D'ÉTUDE

PAYS	THÈMES	DÉTAILS
Éthiopie	<ul style="list-style-type: none"> Pauvreté économique Addiction Sans-abrisme Travail des enfants Enfants non accompagnés ou séparés de leur famille 	<p>Les enfants migrants de retour à Dire Dawa ont souvent transité par Djibouti, où ils se sont retrouvés sans abri et dépendants du khat, de la colle et de l'essence. D'autres vivaient en Arabie saoudite ou au Yémen, parfois avec leurs parents qui y avaient trouvé du travail, ou bien ils y avaient eux-mêmes trouvé du travail, souvent comme employés de maison.</p>
Géorgie	<ul style="list-style-type: none"> Questions de santé Migration 	<p>Les familles semblent souvent migrer pour chercher des soins de santé qui ne sont pas disponibles, ou qui le sont à un coût prohibitif. Une fois arrivées dans le pays d'accueil, elles demandent l'asile. Le traitement de leur demande peut prendre jusqu'à plusieurs années et il est très probable qu'elles soient déboutées. De plus, ces personnes ont souvent eu d'autres enfants dans le pays d'accueil, qui risquent d'être confrontés à la barrière de la langue et à une détresse psychologique du fait de leur arrivée dans un environnement qu'ils ne connaissent pas.</p>

⁹³ Voir par exemple OIM, "A Study on Child Migrants from Ethiopia", décembre 2020, qui décrit la situation de nombreux enfants avant et après leur migration à l'étranger, y compris à Dire Dawa.

Honduras	Pauvreté économique Exactions des gangs Migration Pays de transit	L'expérience des enfants en matière de migration est souvent courte; ils sont arrêtés dans un pays tiers (pays de transit), comme le Guatemala ou le Mexique, ou peu après leur arrivée aux États-Unis. Ils passent généralement un certain temps dans un centre pour migrants avant d'être renvoyés au Honduras. Les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille arrêtés ou trouvés par des organisations au Guatemala, au Mexique et aux États-Unis sont accompagnés à la frontière, où ils risquent de se retrouver à la rue si le repérage de la famille et le regroupement familial ne sont pas entrepris.
Iraq	Menaces de tribus, de milices ou de groupes terroristes Migration	À leur retour, les enfants sont souvent confrontés à des problèmes psychosociaux. Ils ont souvent passé plusieurs années dans le pays d'accueil, où ils ont été scolarisés. Très peu d'entre eux étaient des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille.
Nigéria	Pauvreté économique Travail des enfants Enfants non accompagnés ou séparés de leur famille Pays de transit	Les enfants ont migré seuls ou avec leur famille et ont été identifiés dans des pays de transit comme la Libye, l'Algérie, le Niger ou le Burkina Faso, avant de rentrer, souvent volontairement. Plusieurs d'entre eux ont vu leur éducation interrompue pendant le voyage migratoire.

2.2.1 POSSIBILITÉS D'AMÉLIORER LE SUIVI DU RETOUR DES ENFANTS

Offrir aux enfants la possibilité de donner leur avis à des moments où leur voix n'est pas toujours entendue

Parler avec les enfants est crucial et permet de connaître des perceptions autres que celles des adultes. Il est essentiel de donner la parole aux enfants. Dans de nombreux cas, les enfants qui ont participé ont eu le sentiment de n'avoir aucun contrôle sur la décision de retour, et de lutter pour se réintégrer dans un pays d'origine qu'ils ne connaissent pas forcément. Les perceptions des enfants sont souvent ignorées par les tuteurs légaux et les gouvernements, malgré des études antérieures montrant que l'inclusion ou l'exclusion des enfants dans le processus de décision menant à un retour joue un rôle important dans leur réintégration. Moins de la moitié des enfants interrogés ont déclaré s'être sentis impliqués dans la décision de retour, alors que 62 % d'entre eux étaient d'accord avec cette décision; ces résultats varient énormément d'un pays à l'autre, mais pas de manière significative entre les bénéficiaires et les non-bénéficiaires des programmes AVRR. De manière anecdotique, les enfants en Éthiopie (53 %), en Géorgie (63 %) et au Nigéria (67 %) ont déclaré avoir participé à la décision de retour, contre seulement 21 % et 26 % de ceux qui revenaient au Honduras et en Iraq.

«Ils ont parlé en espagnol avec ma mère, mais la décision de retourner au Honduras [nous] a été imposée, nous n'avons pas eu la possibilité de choisir. En tant qu'immigrée, je ne me sentais pas respectée. Ils ne nous ont pas laissé parler à un juge à qui nous aurions pu expliquer pourquoi nous devons quitter le Honduras. Ma mère n'a pas compris qu'elle signait un ordre d'expulsion, maintenant nous ne pouvons même pas demander un visa de tourisme pendant 10 ans. [...] Je n'étais pas d'accord pour retourner au Honduras parce que nous n'avions rien dans ce pays. Ma mère avait vendu la maison. Nous avons dû nous installer dans une ville pour vivre dans une maison appartenant à mon oncle. J'avais peur que les gens se moquent de nous».

Honduras, fille migrante de retour, âgée de 16 ans au moment du retour.

Pays d'accueil : Mexique et États-Unis (deux voyages).

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient accepté la décision de retour (indépendamment de leur participation à cette décision), la majorité des enfants dans les pays ciblés, à l'exception de l'Iraq, ont dit qu'ils avaient accepté de rentrer – bien que les résultats qualitatifs mettent en évidence des histoires et des perceptions plus complexes. L'écart entre les réponses était nettement plus serré dans le cas du Honduras et de l'Éthiopie, où un peu plus de la moitié des participants (respectivement 56 % et 53 %) ont déclaré être d'accord avec la décision de rentrer. En Iraq, un enfant a appelé l'enquêteur sur le terrain après une enquête réalisée à distance, pour lui dire qu'elle avait cru devoir dire que c'était aussi sa décision de revenir, car son père était dans la pièce au moment de l'entretien, mais qu'elle n'avait pas voulu retourner en Iraq. Une enfant migrante de retour au Honduras a expliqué pourquoi elle avait le sentiment de ne pas avoir été consultée tout au long du processus décisionnel. Elle a rappelé que ni elle ni sa mère ne sont retournées volontairement dans leur pays d'origine – les autorités mexicaines ont demandé à sa mère de signer un document qui ne lui a pas été présenté comme un ordre d'expulsion. Cela laisse supposer que dans certains cas, lorsque les retours sont considérés comme le résultat de la volonté des migrants de rentrer chez eux, ces derniers peuvent en réalité percevoir le processus d'une manière très différente.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils souhaitaient nous dire autre chose, les enfants qui ont répondu à cette question ouverte ont souvent parlé de leur besoin de soutien et réfléchi à leurs expériences en matière de migration.

«Je me sens malheureuse chaque fois que je me souviens de la façon dont ils ont menacé ma mère avec une arme à feu en Libye.»

(Enquête quantitative, fille migrante de retour au Nigéria)

«Je vis dans le dénuement le plus total. Je n'ai rien à manger, j'ai besoin de travailler, je n'ai même pas de matériel de nettoyage.»

(Enquête quantitative, fille migrante de retour en Éthiopie)

« Ici, en Iraq, la vie n'est pas confortable et je ne peux pas aller à mon école régulièrement parce que j'ai peur quand je sors : il y a un moment, ils ont reçu une lettre de menace. »

(Enquête quantitative, garçon migrant de retour, Iraq)

« Il y avait un meilleur système de transport en Grèce. » L'enquêteur a ajouté : « La personne interrogée était en dernière année d'école secondaire et avait des difficultés à se rendre chez ses tuteurs, parce qu'il n'y a pas de service de transport approprié à Kutaisi (Géorgie). »

(Enquête quantitative, fille migrante de retour, Géorgie)

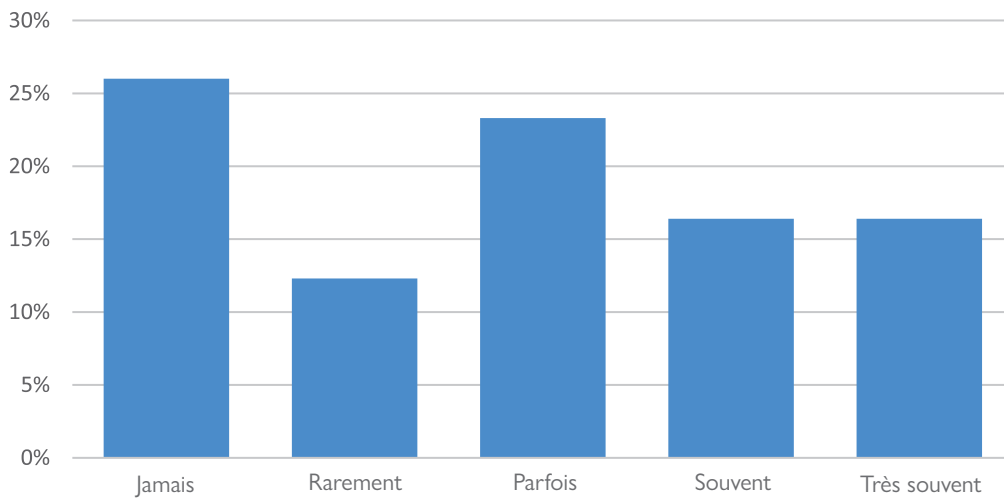
« Pendant le processus de migration, j'ai beaucoup souffert, j'avais mal aux pieds et je souffrais de maux de tête. »

(Enquête quantitative, garçon migrant de retour, Honduras)

Tenir compte du caractère limité de l'écosystème social des enfants migrants de retour, tirer parti de leur réseau familial immédiat

Dans tous les pays, l'écosystème des enfants migrants de retour, à savoir les personnes clés de leur environnement, comprend la cellule familiale nucléaire et va rarement au-delà des individus qui la composent ou des personnes de ce réseau immédiat, qui sont géographiquement proches et avec lesquelles les enfants interagissent régulièrement. Cet écosystème est essentiel pour assurer la réintégration des enfants : il leur fournit un filet de sécurité émotionnelle et financière conditionnant leur stabilité et leur bien-être. Les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille peuvent ne pas avoir accès à ce réseau à leur retour, soit parce qu'ils n'ont plus de famille qui peut les accueillir, soit parce que le regroupement familial n'est pas considéré comme étant dans leur meilleur intérêt. Dans ce cas, une prise en charge alternative est essentielle à la réintégration.

Figure 5. Participation à des événements sociaux au sein de la communauté (n=138, avec 8 participants supplémentaires indiquant qu'ils sont revenus depuis le début de la COVID-19)



Presque tous les enfants migrants de retour interrogés (98,6 %) vivent avec un parent ou un tuteur. Pourtant, l'écosystème de ces enfants semble être minimal, concentré au niveau du ménage, avec des variations selon les pays. Certains enfants ou mineurs ayant dépassé la limite d'âge ont cité des amis, des voisins, des membres d'ONG participant à des programmes de retour et de réintégration, ou des enseignants, tandis que la grande majorité a cité leurs parents, leurs frères et sœurs et, dans quelques cas, des membres de la famille avec lesquels ils vivent, comme étant les personnes les plus proches d'eux et leur apportant un soutien. Plusieurs enfants migrants de retour en Éthiopie et au Nigéria ont souligné le rôle des enseignants, des figures religieuses et des travailleurs sociaux, mais ils ont souvent qualifié ces acteurs de «secondaires», c'est-à-dire qu'ils ne font pas partie de leur réseau le plus proche. Cela se reflète dans les interactions sociales limitées de certains enfants, en particulier en Géorgie, en Iraq et au Nigéria. Cela pose un problème supplémentaire dans le cas des enfants qui ne sont pas heureux dans leur environnement actuel (14 participants sur 146).

ENCADRÉ 5. RETOURS DANS DES ENVIRONNEMENTS ET ÉTATS FRAGILES

Les enfants qui retournent dans des environnements et des États fragiles sont généralement confrontés à des difficultés supplémentaires en matière de réintégration. De tels environnements créent les problèmes attendus – situation économique plus difficile, probabilité accrue de violence, facteurs supplémentaires favorisant la remigration – ainsi que les effets d'entraînement qui en découlent. Par exemple, les enquêteurs ont souligné que «les communautés dans les pays fragiles ou en conflit, notamment en Afghanistan, en Iraq et en Somalie, ont du mal à intégrer les migrants de retour en grand nombre, sans parler d'offrir des services à tous leurs citoyens».⁹⁴

Compte tenu de l'ampleur des besoins des enfants qui retournent au pays pour se réintégrer durablement, les organisations qui souhaitent les soutenir sont confrontées à de sérieuses difficultés; le fait de fournir une aide spécifique aux enfants migrants de retour peut contribuer à une stigmatisation accrue de ces derniers et générer des tensions supplémentaires au sein des communautés. En Iraq, près de 40 % des enfants interrogés avaient déjà le sentiment d'être traités différemment en raison de leur statut de migrant de retour et 74 % ne se sentaient pas en sécurité en dehors de chez eux. Les parties prenantes doivent donc veiller à ce que leur approche du soutien et de l'orientation des bénéficiaires tienne compte des

⁹⁴ Anna Knoll, Pauline Veron et Niklas Mayer, "A Sustainable Development Approach to Return and Reintegration: Dilemmas, Choices and Possibilities", Making Policies Work – Discussion Paper No. 291 (ECDPM, 2021), p. 6-7.

conflits, afin que les enfants migrants de retour ne soient pas perçus, à tort, comme étant mieux lotis ou favorisés que les enfants de la communauté d'accueil ayant besoin d'un soutien tout aussi important.

La description qu'ont donnée les enfants de leur écosystème (Figure 6) souligne la nature limitée de l'écosystème primaire, centré sur la famille immédiate, les proches parents et les amis, surtout dans les contextes plus dangereux. Si les enseignants, les travailleurs sociaux et d'autres membres de la communauté ont été mentionnés à l'occasion, ils ont très rarement été cités comme en faisant partie. Il faut donc garder à l'esprit que les interventions en faveur de la réintégration des enfants doivent peut-être se concentrer sur cet écosystème limité, et que les interventions au niveau de la communauté doivent être plus ciblées sur les enfants pour que celle-ci les soutienne.

Figure 6. L'écosystème des enfants selon leurs propres mots

NIGÉRIA | O., fille, 16 ans, rentrée de Libye

ÉCOSYSTÈME PRIMAIRE

Ma mère, c'est mon plus grand soutien – quelqu'un qui vous soutient tout le temps, dans tous les aspects [de la vie], elle nous soutient toujours et subvient à nos besoins. Ma grand-mère, c'est un peu un ange gardien [...] elle nous conseille, moi et mes jeunes frères et sœurs.

Ma sœur, c'est la personne la plus proche de moi, par exemple quand je voulais apprendre des trucs de coiffure, elle m'a dit « Nifemi, tu devrais faire ça, tu devrais apprendre » – c'est ma sœur qui me soutient toujours.

ÉCOSYSTÈME SECONDAIRE

Le pasteur Lucas, il soutient ma mère spirituellement; quand quelqu'un soutient ma mère, c'est positif pour moi aussi. Il me soutient toujours moralement moi aussi. En fait, l'OIM m'a aidée pour les frais de scolarité et tout le reste, toutes les affaires scolaires.

ÉTHIOPIE | A., garçon, 16 ans, de retour de Djibouti (enfant non accompagné/séparé de sa famille)

ÉCOSYSTÈME PRIMAIRE

Les personnes les plus importantes dans ma vie sont mes [grands-parents]. Je ne connais pas ma mère, donc je considère ma grand-mère comme ma mère biologique. Je ne me souviens pas de l'âge que j'avais, mais [ma famille] m'a dit que [ma mère] était partie quand j'avais 2 ans; ma grand-mère l'a remplacée et elle essaie de me rendre aussi heureux que possible. Mon grand-père [...] m'a aidé à grandir. Je le vois comme un père parce que mon père a épousé une autre femme et m'a donné à ses parents. Ils m'apportent ce dont j'ai besoin [...], je les aime tellement pour ça.

ÉCOSYSTÈME SECONDAIRE

En ce qui concerne la communauté, en général, j'ai des relations avec mes amis et mes voisins. [Mes amis et moi], on a grandi ensemble. On a l'habitude de se réunir ici près de chez nous et de jouer. Ils veillent aussi sur moi et ont demandé de mes nouvelles quand je suis tombé malade. J'ai aussi de bonnes relations avec nos voisins, car ils nous soutiennent parfois économiquement, en nous donnant de l'argent, des légumes ou de la nourriture.

GÉORGIE | G., garçon, 17 ans, de retour d'Allemagne

ÉCOSYSTÈME PRIMAIRE

Ma mère m'aide dans tous les domaines, elle me soutient, il n'y a rien dont je ne puisse parler avec ma mère, et je sens qu'elle me soutient et qu'elle est toujours à mes côtés, même si on est loin l'un de l'autre. Mon père me soutient lui aussi, il est à mes côtés. On communique bien et il m'aide dans mes études, ou quand j'ai besoin de quelque chose. Les autres sont mes amis les plus proches, avec lesquels je passe la plupart de mon temps. On a des intérêts communs, concernant les études ou la vie en général. On se comprend.

ÉCOSYSTÈME SECONDAIRE

Il n'y a pas de telles personnes [qui m'entourent ou avec qui je communique quotidiennement], ce sont surtout celles que j'ai déjà écrites. Il y a beaucoup de gens à part eux, mais je n'arrive pas à penser à quelqu'un en particulier pour le moment.

HONDURAS | A., 17 ans, fille, rentrée du Mexique et des États-Unis (deux tentatives de migration)

ÉCOSYSTÈME PRIMAIRE

Ma mère et mes deux frères.
Ils me tiennent compagnie. Nous avons des problèmes comme tout le monde, mais ils me tiennent compagnie et nous avons appris à être ensemble. Étant originaire de Tegucigalpa, je n'ai pas d'amis à Danlí où nous vivons actuellement. Je préfère rester à la maison avec ma famille.

ÉCOSYSTÈME SECONDAIRE

Je fréquente *ma tante, mon cousin, mon petit ami et mes amis.*
J'aime me rendre à Tegucigalpa, comme aujourd'hui, parce que je peux voir mes amis ici. J'ai une amie au village, mais je ne lui fais pas vraiment confiance. Dans ce pays, on ne sait jamais à qui on peut faire confiance. Je ne veux pas m'impliquer dans quoi que ce soit de dangereux.

IRAQ | A., garçon, 18 ans, de retour de Suède (enfant non accompagné/séparé de sa famille)

ÉCOSYSTÈME PRIMAIRE

Les personnes les plus importantes sont mon père, qui est mort, et mon frère qui est mort [lui aussi] – il m'aimait tellement et ne me laissait jamais être triste, il faisait tout ce que je voulais.

ÉCOSYSTÈME SECONDAIRE

La troisième personne la plus importante est mon cousin, il comprend ma souffrance, et ma sœur, qui s'occupe de moi, elle me demande tout le temps comment je vais – c'est à elle que je peux parler de ce qui me rend triste ou me contrarie sans aucune crainte.

La parole des enfants comme moyen d'influencer l'élaboration des programmes

L'adoption du principe d'intérêt supérieur et la conception de sa détermination pour les enfants migrants de retour ont ouvert la voie à une approche de l'assistance davantage centrée sur l'enfant.⁹⁵ Plusieurs cadres, énumérés à la section 2.1, considèrent en outre les enfants comme détenteurs de droits distincts et recommandent l'adoption de processus et procédures relatifs aux enfants migrants. Les résultats des enquêtes et des études de cas menées auprès d'enfants migrants de retour confirment l'importance des approches ciblant spécifiquement les enfants, car les besoins de ces derniers ne correspondent pas systématiquement à ceux des ménages. Pour concevoir et mettre en œuvre des programmes efficaces, il est essentiel d'analyser les priorités que les enfants ont eux-mêmes fixées ou de démêler leurs histoires pour évaluer leurs besoins.

Au Honduras, un garçon de 14 ans, qui vit actuellement à Tegucigalpa avec sa mère et sa sœur, a été déraciné deux fois – au cours du voyage migratoire et au retour. Sa mère avait vendu la maison familiale pour payer les coyotes⁹⁶ et ils ne pouvaient pas retourner dans leur région d'origine. Cet enfant a souffert de détresse psychologique pendant le voyage migratoire – au Mexique, pendant que sa mère s'efforçait de rassembler plus d'argent pour payer le coyote afin qu'il les emmène aux États-Unis, il a passé six mois à vivre avec ce dernier – ainsi qu'au centre de détention aux États-Unis. En outre, sa mère, qui est le chef de famille, n'a pas pu trouver de travail à son retour au Honduras. Dans ce cas, l'aide à la réintégration devrait, à première vue, comporter une composante psychosociale, mais également se soucier d'apporter un soutien économique au chef de famille, afin d'améliorer sa capacité à répondre aux besoins de ses enfants.

95 OIM, Manuel sur la protection et l'aide (voir note de bas de page 32).

96 Coyote est le terme familier pour les passeurs en Amérique latine.

«On m'a enlevé à ma mère pour que je puisse recevoir une aide médicale. Je crois que j'avais la grippe; j'étais très malade et j'avais une forte fièvre. Je n'aime pas parler de ça.»

Honduras, garçon migrant de retour, âgé de 14 ans au moment du retour.

Pays d'accueil : Mexique et États-Unis.

Un autre exemple, celui d'un garçon nigérian de 16 ans qui a reçu un soutien économique par l'intermédiaire d'un programme AVRR, suggère, d'après la façon dont il a raconté son histoire, qu'il a probablement aussi besoin d'une assistance psychosociale. Il est resté silencieux et a eu l'air visiblement inquiet quelquefois au cours de l'entretien; il semble avoir un réseau de soutien limité – par exemple il a répété plusieurs fois que personne dans la communauté n'aidait sa famille. Ces résultats sont en résonance avec l'approche de l'intersectionnalité, qui considère des facteurs multiples facilitant ou faisant obstacle à la réintégration et tient compte de l'ensemble du cycle de migration pour comprendre les résultats de la réintégration. Cette étude ne met pas particulièrement l'accent sur certaines variables, telles que le sexe et l'âge, en tant que déterminants clés des vulnérabilités après le retour, étant donné que les tendances à cet égard varient selon le contexte, bien que l'on constate certaines tendances au niveau des pays. Au Honduras, par exemple, où les enfants migrants de retour ont souvent passé du temps dans des centres de détention dans le pays de transit ou de destination, parfois séparés de leurs proches, les besoins psychosociaux peuvent être différents de ceux des enfants irakiens ou géorgiens qui ont passé plusieurs années dans un pays européen et pour lesquels les expériences pénibles peuvent être différentes.

2.2.2 CONTRAINTES À PRENDRE EN COMPTE

Fortes incidences des difficultés économiques des ménages sur le bien-être des enfants

La grande majorité des enfants migrants de retour (86 %) ont déclaré que le revenu de leur ménage ne suffisait pas à couvrir les besoins de ses membres. Le Honduras, l'Iraq et le Nigéria ont obtenu des résultats particulièrement négatifs, la quasi-totalité des enfants de chacun de ces pays jugeant les ressources de leur foyer insuffisantes. Les personnes qui semblent particulièrement vulnérables aux difficultés économiques n'ont pas été inscrites à un programme AVRR.⁹⁷ Près de trois quarts des parents et des tuteurs légaux ont déclaré que leur ménage était endetté et ont souligné que le retour dans leur pays d'origine avait eu des incidences négatives sur l'accès à la nourriture. C'est le cas au Nigéria et en Iraq, où deux tiers des personnes interrogées ont eu une alimentation de moindre qualité ou quantité depuis leur retour.

«Ce que je préfère en ce moment, c'est mon épicerie et le fait de vivre avec ma grand-mère. Je suis vraiment heureux d'avoir du travail et de pouvoir gagner mon propre argent. Je suis également heureux de pouvoir aller à l'école et d'aller au centre de santé quand je suis malade.»

Éthiopie, garçon migrant de retour, âgé de 14 ans au moment du retour.

Pays d'accueil : Djibouti.

Parmi les enfants interrogés, seuls quelques-uns sont engagés dans un travail ou le travail des enfants. Dans certains cas, par exemple pour les enfants les plus âgés ou les mineurs ayant dépassé la limite d'âge, l'exercice d'une activité génératrice de revenus est essentiel à leur bien-être et leur tranquillité économique. Un adolescent en Éthiopie, qui est revenu de Djibouti il y a quelques années, a souligné que le soutien reçu de Positive Action for Development était essentiel à son bien-être. Positive Action for Development l'a aidé à ouvrir une épicerie, dans laquelle il travaille quand il n'est pas à l'école. Même lorsqu'elles n'entraînent pas le travail des enfants, les difficultés économiques familiales peuvent causer d'autres problèmes : un jeune Nigérian expliquait à la fin de l'enquête quantitative : «Mes parents n'avaient pas les moyens de payer mes frais de scolarité depuis mon retour au Nigéria et je ne suis pas heureux parce que je ne vais pas à l'école.»

⁹⁷ Cela peut également indiquer que les programmes AVRR fonctionnent comme prévu, les personnes qui en ont bénéficié étant moins vulnérables du fait de ces programmes.

Des résultats fragiles en matière de stabilité sociale, encore aggravés par la COVID-19

Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient en mesure de participer à des activités sociales au sein de la communauté, comme assister à des événements, rendre visite à des amis ou faire du sport, les enfants interrogés ont donné des réponses différentes. Les enfants éthiopiens ont signalé des taux élevés de participation occasionnelle ou régulière à des rassemblements et activités sociales (90 %), tandis que les enfants géorgiens et irakiens semblaient isolés – en Géorgie et en Iraq, respectivement 60 % et 90 % des enfants interrogés ne participent jamais ou rarement à des activités sociales. Cela peut s'expliquer par des restrictions plus strictes en Iraq, par la réticence des parents ou des personnes en charge des enfants à les laisser se mêler aux autres, ou par le fait que ces espaces sont moins nombreux en Iraq, indépendamment de la pandémie. Il est arrivé que les enfants vivant dans d'autres pays soient incapables de faire la distinction entre l'ère pré-COVID-19 et la situation actuelle, et une majorité d'enfants irakiens sont retournés en Iraq en 2020. En Iraq également, moins de la moitié des enfants interrogés ont déclaré avoir des amis au sein de la communauté de retour, alors que presque tous les autres enfants dans tous les pays ont déclaré en avoir.

La plupart des enfants interrogés ont déclaré avoir accès à des documents, la grande majorité (85 %) possédant au moins une forme de pièce d'identité – passeport, acte de naissance ou document d'identité national. Les modalités de retour, le sexe et l'âge n'expliquent pas les variations relatives à la possession de pièces d'identité. En ce qui concerne les services, un total de 60 % des enfants interrogés ont accès à des services de soins de santé formels s'ils en ont besoin (les chiffres les plus bas étant enregistrés au Honduras), bien que la qualité et les coûts soient considérés comme un obstacle à l'accès. Quant à l'éducation, seuls 62 % des enfants migrants de retour interrogés vont actuellement à l'école, les réponses variant selon les contextes. Si 90 % des enfants interrogés sont scolarisés en Géorgie (à distance pour le moment), seuls 42 % le sont au Nigéria. En ce qui concerne les enfants non scolarisés, les principaux facteurs explicatifs sont le manque de ressources financières de leur ménage et/ou le refus de poursuivre leurs études.

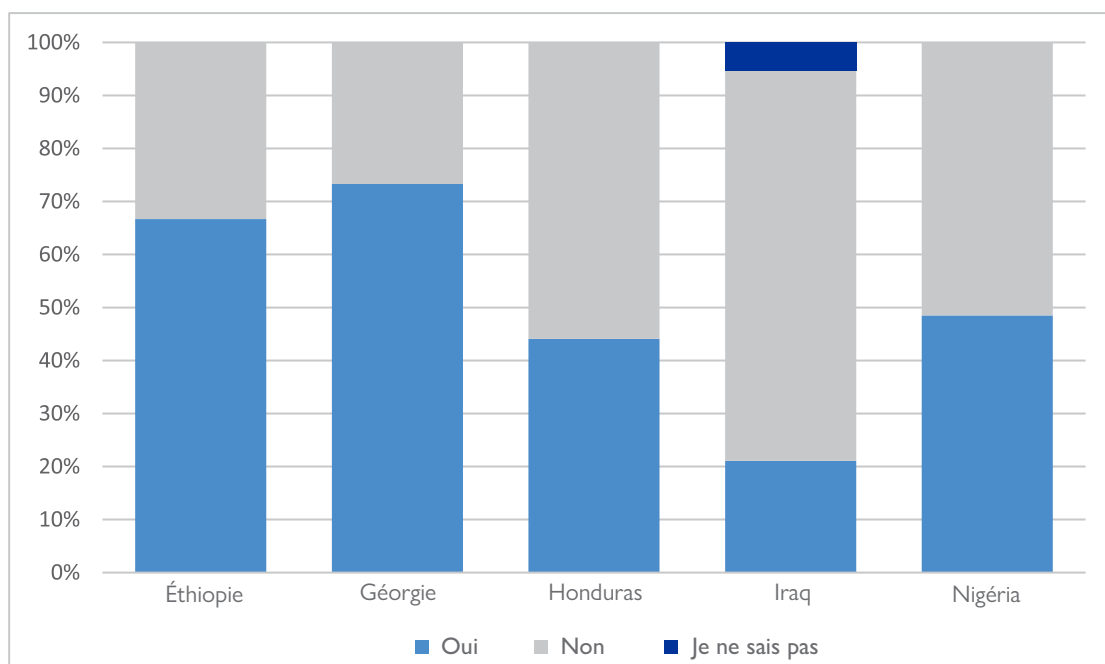
Seuls 43 % des enfants migrants de retour interrogés ont déclaré être allés à l'école à l'étranger, ce qui joue probablement un rôle dans les résultats de leur réintégration – cela reflète la nécessité d'interventions avant le retour, pour garantir l'accès à l'éducation après le retour. En Éthiopie par exemple, seuls 23 % des enfants interrogés ont été scolarisés à l'étranger, mais la migration est souvent liée à des facteurs économiques – plusieurs des enfants ayant participé aux études de cas travaillaient, ou leurs parents travaillaient, à Djibouti ou dans la péninsule du Golfe (Yémen, Arabie saoudite), ce qui a limité leur accès à l'éducation. De même, seul un tiers des enfants honduriens interrogés ont été scolarisés à l'étranger, mais les études de cas suggèrent que certains enfants ont passé leur temps limité à l'étranger dans des centres de détention. Dans l'ensemble, le sexe ne semble pas être un facteur de différenciation en matière de scolarisation, mais l'âge joue un rôle ; les enfants les plus jeunes (10-13 ans, 56 %) sont plus susceptibles que les plus âgés (14-18 ans, 29 %) d'être inscrits à l'école pendant leur séjour à l'étranger et à leur retour (71 % des 10-13 ans contre 51 % du groupe plus âgé).

Seule la moitié des enfants qui ont pu s'inscrire à l'école à l'étranger ont vu leurs études reconnues une fois de retour dans leur pays d'origine. En Iraq, aucun d'entre eux n'a pu reprendre l'école à partir du niveau qu'il avait atteint pendant son séjour à l'étranger. Un informateur clé en Iraq a mentionné que le gouvernement cherchait à ouvrir une école dédiée aux enfants migrants de retour, mais une enquête plus approfondie a révélé que le projet n'avait jamais été lancé. La reprise de l'éducation est essentielle pour générer un sentiment de bien-être chez les enfants migrants de retour. La COVID-19 a posé d'autres difficultés dans les pays où les cours ont été suspendus et où les enfants n'ont pas pu continuer d'aller à l'école, ou y revenir à leur retour. Quelques enfants migrants de retour ont souligné le rôle joué par l'école en tant que vecteur de socialisation qui crée des événements de vie positifs, comme lorsqu'ils s'inscrivent à des concours scolaires ou se rendent à la bibliothèque. Plusieurs enfants migrants de retour actuellement scolarisés ont également mentionné leurs camarades d'école lorsqu'on leur a demandé de dessiner leur écosystème.

Perceptions divergentes de l'appartenance

Lorsqu'on leur demande s'ils se sentent à l'aise et en sécurité à l'extérieur de leur maison, les réponses des enfants migrants de retour diffèrent selon les pays (figure 7). La majorité des enfants interrogés en Iraq (74 %), au Honduras (57 %) et au Nigéria (52 %) ont répondu par la négative, tandis que ce sentiment était moins répandu en Éthiopie (30 %) et en Géorgie (26 %). Le Nigéria (27 %) et l'Éthiopie (13 %) comptaient les plus grandes proportions d'enfants migrants de retour parmi les participants mécontents de leurs conditions de vie actuelles. Ces résultats pourraient être liés aux raisons initiales de la migration qui sont toujours présentes au retour, par exemple l'insécurité et les exactions des gangs au Honduras ou les menaces posées par les groupes paramilitaires en Iraq. La plupart des enfants migrants de retour interrogés (89 %) ont cependant déclaré être heureux avec les personnes avec lesquelles ils vivent, mais cela pouvait être lié à la présence ou à la proximité des parents ou des tuteurs légaux tout au long de l'enquête ou de l'étude de cas. La majorité des enfants migrants de retour ayant participé à l'étude vivent avec un parent ou un tuteur légal, y compris ceux qui ont migré sans être accompagnés. Lorsque l'enquête a été effectuée à distance,⁹⁸ les enquêteurs sur le terrain n'ont pas pu déterminer si la présence des parents/tuteurs perturbait la réponse à cette question.

Figure 7. Te sens-tu à l'aise et en sécurité en dehors de ta maison ?



En Iraq et au Nigéria, une plus grande proportion d'enfants interrogés – respectivement 39 % et 47 % – ont le sentiment d'être traités différemment en raison de leur statut de migrant de retour. La plupart des enfants ayant participé aux études de cas n'ont cependant pas déclaré avoir été victimes de discrimination à leur retour, mais la discrimination ne peut être exclue, car il peut être difficile pour les enfants de distinguer ou d'identifier la discrimination comme un comportement conscient de la part des membres de la communauté, lié à leur expérience migratoire. Une enfant au Nigéria a indiqué qu'elle était peut-être victime de discrimination lorsqu'elle a mentionné que les parents de ses amis ne voulaient pas les laisser venir jouer chez elle, tandis qu'une autre, en Éthiopie, semblait suggérer qu'elle était le dernier choix de ses amis pour jouer, ce qui signifie qu'ils ne jouent avec elle que lorsqu'il n'y a personne d'autre. Une autre enfant au Nigéria a déclaré avoir été victime de mauvais traitements à l'école, en raison de son statut socioéconomique et de l'incapacité

98 Sur 146 entretiens, 86 ont été réalisés à distance.

occasionnelle de son foyer à payer les frais de scolarité. Les attitudes ou les discussions des membres de la communauté, y compris des enfants, peuvent toutefois être mal interprétées. Une enfant au Honduras a déclaré avoir ressenti de la honte à son retour dans son pays d'origine, parce qu'elle pensait avoir échoué, ce qui pourrait l'avoir incitée à tirer des conclusions hâtives et à identifier certains comportements comme étant négatifs et discriminatoires, et directement liés à sa tentative de migration manquée.

« Depuis mon retour, j'ai commencé à aller à l'école. J'ai commencé à fréquenter l'Académie Pride of Faith, en SS 1⁹⁹ au lieu de SS 2; ils m'ont remise en SS 1 puisque je n'étais pas allée à l'école pendant une année entière [...]. Comme mon école compte une majorité d'enfants riches, les enseignants nous persécutent parce que nous venons de foyers pauvres, ils nous traitent différemment, ils nous maltraitent et nous renvoient de la classe quand nous ne payons pas nos frais de scolarité. La plupart du temps, je pleure. »

Nigéria, fille migrante de retour, âgée de 15 ans au moment du retour.

Pays d'accueil : Libye.

« [Penses-tu que les gens t'aient traitée différemment parce que tu as vécu à l'étranger?] Non, je n'ai pas ce genre de personnes dans mon cercle proche, et je me vois mal avoir des relations avec des gens comme ça, qui se comportent de cette façon. »

Géorgie, fille migrante de retour, âgée de 11 ans au moment du retour.

Pays d'accueil : Allemagne.

En ce qui concerne leur sentiment d'appartenance à la communauté dans laquelle ils vivent actuellement, les enfants migrants de retour en Éthiopie, en Géorgie et au Honduras étaient beaucoup plus susceptibles de dire qu'ils éprouvaient un sentiment d'appartenance. Ce constat est toutefois moins évident en Iraq et au Nigéria, où 42 % et 39 % des enfants interrogés ont déclaré ne pas avoir le sentiment d'appartenir à un groupe. Toutefois, d'après les résultats de l'enquête, les modalités de retour ne semblent pas jouer un rôle dans la probabilité pour les enfants d'éprouver un sentiment d'appartenance. En Éthiopie et au Nigéria, les enfants migrants de retour, en particulier ceux qui travaillaient ou étaient impliqués dans le travail des enfants, ont décrit leur expérience migratoire comme bouleversante et se sont souvent réjouis de leur retour dans leur pays d'origine. Au-delà de la traite, qui peut conduire à des atteintes sexuelles, à la prostitution, à des grossesses non désirées et au risque de contracter des infections sexuellement transmissibles, certains enfants se souviennent d'expériences migratoires qui leur ont fait souhaiter le retour dans leur pays d'origine. C'était par exemple le cas des enfants nigériens dont les parents ou eux-mêmes travaillaient comme domestiques en Libye.

« Je ne me sentais pas à ma place là-bas. Il y a une chose très commune là-bas, c'est la discrimination raciale, je veux dire, quand vous êtes Noir et que les autres sont Blancs. La façon dont ils réagissent quand ils voient des Noirs autour d'eux, vous ne pouvez pas vous sentir à votre place. Ils ne sont pas vraiment amicaux. Les gens pouvaient parfois être durs, avant de rencontrer quelqu'un qui vous adresse un sourire, peut-être que cette personne comprend que c'est le même sang qui coule en nous. »

Nigéria, fille migrante de retour, âgée de 14 ans au moment du retour.

Pays d'accueil : Libye.

L'environnement dans le pays d'origine peut diminuer le sentiment d'appartenance, par exemple lorsque les enfants ont peu d'interactions avec le monde extérieur et ont du mal à se faire des amis. Au Honduras, de nombreux enfants parmi les plus âgés ont indiqué qu'ils n'avaient pas vraiment de relations avec d'autres enfants, l'un d'entre eux déclarant qu'on ne peut « faire confiance à personne ici » et une autre disant qu'elle voulait « éviter les problèmes ».

Les études de cas nuancent ce tableau, soulignant que la durée du voyage migratoire des enfants migrants de retour, leur statut (enfant non accompagné/séparé de sa famille ou accompagné), leur âge au moment de l'émigration, leur expérience dans le pays d'accueil, sont autant d'éléments qui peuvent contribuer à un sentiment d'appartenance plus ou moins fort lors du retour dans leur pays d'origine. Au Honduras, par exemple, aucun des enfants interrogés n'avait passé beaucoup de temps à l'étranger et, pour nombre d'entre eux, ce temps avait été passé principalement dans des centres de détention; d'autre part, plusieurs enfants retournant en Iraq, en Éthiopie et en Géorgie avaient construit leur vie à l'étranger : ils allaient à l'école, parlaient des langues différentes et ce qu'ils considéraient comme « chez eux » pouvait donc avoir changé de manière plus significative.

«J'étais inquiète, on ne voulait pas retourner au Honduras. Mes parents ont tout vendu et n'ont pas eu accès à un emploi décent. À la première occasion, j'ai voulu déménager aux États-Unis. Lors du deuxième voyage, je ne savais pas ce qui était pire : réessayer ou rester au Honduras.»

Honduras, fille migrante de retour, âgée de 16 ans au moment du retour.

Pays d'accueil : Mexique et États-Unis (deux voyages).

La langue, en particulier, joue un rôle clé. En Iraq, par exemple, où l'arabe et le kurde sont les langues principales, certains enfants interrogés avaient oublié comment écrire dans l'une ou l'autre langue. Dans d'autres cas, les familles se sont réinstallées ailleurs que dans leur région d'origine. Par exemple, initialement originaires d'une province méridionale arabophone, elles se sont installées à leur retour dans la Région du Kurdistan, où le kurde est la principale langue enseignée à l'école, ce qui rend la scolarité difficile. Alors que «seuls» 8 % des enfants interrogés ne parlaient pas l'une des langues courantes de leur lieu de résidence, 14 % supplémentaires ne savaient ni lire ni écrire la langue et 8 % ne pouvaient faire qu'un des deux. À court terme, cela rend l'école – un vecteur clé d'appartenance potentielle pour les enfants – difficile; à plus long terme, cela a des incidences fondamentales sur la capacité des enfants à se réintégrer durablement.

Préoccupations concernant le bien-être psychosocial des enfants

On a demandé aux enfants à quelle fréquence ils éprouvaient des sentiments de colère, de tristesse, de peur, de stress, de solitude, de faible estime de soi et des difficultés à se concentrer. Les enfants irakiens semblent être ceux qui connaissent le plus de difficultés, éprouvant de la colère (69 %), une faible estime de soi (53 %), de la peur (42 %), du stress (37 %) et souffrant de solitude (32 %). Dans d'autres pays, un ou plusieurs sentiments l'emportaient souvent sur les autres, comme la colère (50 %), les problèmes de concentration (38 %) et le stress (26 %) au Honduras, et le manque de confiance en soi (42 %) au Nigéria. Bien que très peu d'enfants migrants de retour interrogés dans le cadre des études de cas aient déclaré que le soutien psychosocial était essentiel à leur réintégration, ils l'ont évoqué – directement et indirectement – à de multiples occasions; les participants aux discussions de groupe et les informateurs clés ont souligné qu'il s'agissait d'un besoin essentiel au moment du retour. Le fait qu'aucun des enfants migrants de retour n'ait explicitement demandé un soutien psychosocial pourrait être lié à des tabous culturels ou à une méconnaissance de ces services. Le témoignage d'une enfant au Honduras montre à quel point les services psychosociaux sont essentiels en période de vulnérabilité accrue. Elle a déclaré avoir subi des atteintes sexuelles de la part d'un coyote une fois au Mexique et a souligné le travail effectué par le centre DINAF au Honduras pour l'aider à faire face à la détresse psychologique qui en a résulté.

ENCADRÉ 6. ÉTUDE DE CAS | SOUTIEN PSYCHOSOCIAL | FILLE DE 17 ANS AU HONDURAS

A. a voyagé en tant qu'enfant non accompagnée/séparée de sa famille et a été violée par le coyote qu'elle avait payé pour passer du Guatemala au Mexique. Elle a réussi à contacter les autorités migratoires au Mexique et a demandé à être renvoyée au Honduras.

«Je suis restée quatre jours au bureau des migrations au Mexique, et j'ai reçu des affaires nécessaires, de quoi me laver et de la nourriture. Cet endroit était bien, il s'appelle Siglo XXI, et j'ai reçu un bon soutien. On m'a demandé si je voulais l'asile ou retourner dans mon pays. Ce qu'ils m'ont dit était très clair, et j'ai décidé de revenir au Honduras. J'étais triste à cause de ce qui s'était passé, et je voulais seulement rentrer rapidement à la maison. Je suis arrivée à San Pedro Sula et je suis restée trois semaines au centre DINAF, où j'ai reçu un excellent soutien, pendant qu'ils contactaient mes proches pour qu'ils viennent me chercher. Ils m'ont aidé à surmonter les violences que j'ai subies au Mexique.»

Conformément aux directives relatives à la conduite d'enquêtes auprès d'enfants,¹⁰⁰ tout au long de cette étude, les enquêteurs sur le terrain ont observé le langage corporel des enfants, guettant les signes de stress, de détresse et de fatigue, qui vont généralement de pair avec une expérience migratoire difficile et des difficultés au retour. Ces enfants peuvent avoir du mal à formuler des réponses aux questions qui leur sont posées – c'était le cas d'un garçon en Iraq, qui travaillait et refusait souvent de répondre – mais l'observation de leur comportement est essentielle pour mettre en évidence les besoins urgents de ces enfants. Il sera crucial d'écouter la parole des enfants. En outre, les parents, les tuteurs légaux ou les responsables communautaires peuvent identifier, et signaler, des besoins prioritaires qui ne correspondent pas à ceux énoncés par les enfants. C'est le cas pour le regroupement familial – il peut être souhaité par les tuteurs légaux mais pas demandé par les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille. Cela est particulièrement pertinent au Honduras, où les atteintes sexuelles et la violence domestique au sein du cercle familial sont l'un des principaux facteurs de migration, mais aussi dans des pays tels que le Nigéria ou l'Éthiopie, qui comptent une grande proportion d'enfants non accompagnés ou séparés de leur famille parmi les enfants migrants.

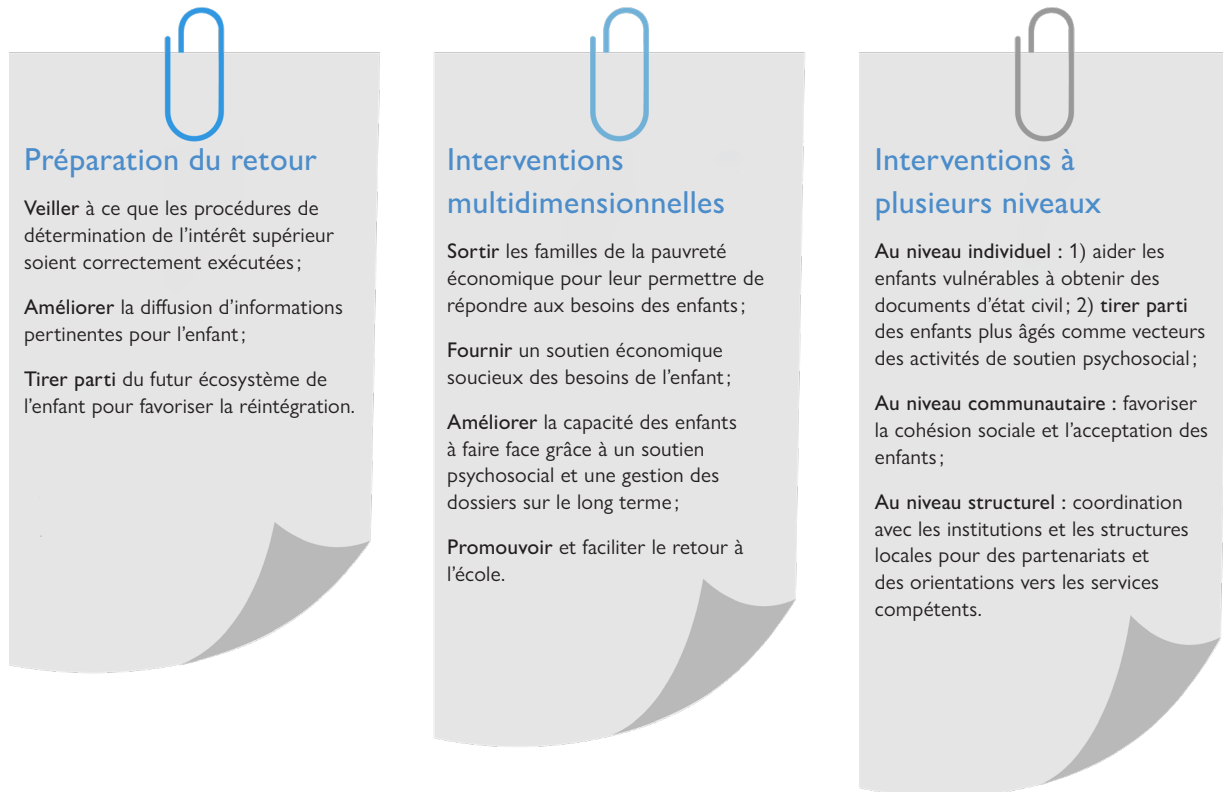
100 Save the Children, *Formation en premiers secours psychologiques – Manuel à l'intention des professionnels travaillant avec des enfants* (2013).

3. BONNES PRATIQUES EXISTANTES EN MATIÈRE DE RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

Si de nombreux documents d'orientation sur la réintégration des enfants ont été élaborés ces dernières années, notamment le document de l'OIM et l'UNICEF *Guidance to Respect Children's Rights in Return Policies and Practices*, la collecte de données primaires en Éthiopie, en Géorgie, au Honduras, en Iraq et au Nigéria suggère qu'il y a encore un long chemin à parcourir et révèle un manque de pratiques solides en matière de réintégration des enfants. Cela peut s'expliquer par un vide en matière de responsabilité; les migrants de retour transitent entre un pays d'accueil dont ils ne sont pas citoyens et un pays d'origine souvent incapable de leur offrir un environnement sûr et protecteur. En outre, il est fréquent que les politiques et programmes ne tiennent pas compte des enfants, et les enfants migrants de retour ne sont pas suffisamment écoutés et entendus. Les exemples de bonnes pratiques en matière de réintégration comprennent également des programmes qui cherchent à prendre en compte l'écosystème des enfants, à être flexibles et adaptés, à comprendre les besoins des enfants avant leur retour et à adapter les interventions en conséquence.

Dans les cinq pays, les informateurs clés ont souvent été incapables de citer des programmes de réintégration soucieux des besoins de l'enfant, et encore moins de distinguer de bonnes pratiques, au niveau national. Il est à noter que cela variait selon les pays. Plusieurs sources ont pu identifier des activités localisées ou internationales de réintégration des enfants et des jeunes migrants de retour dont on pourrait tirer des enseignements. De même, et à l'exception de l'Iraq et de la Géorgie, les informateurs clés ont décrit plusieurs initiatives axées sur les enfants ou soucieuses des besoins de l'enfant ayant donné des résultats encourageants en matière de réintégration, et ont formulé des recommandations pour les programmes à venir afin d'obtenir des résultats durables en matière de réintégration. Tenant compte du fait que les programmes de réintégration des enfants sont rares, mais que des interventions axées sur les enfants existent, par exemple, dans le domaine de la réintégration des enfants soldats, du soutien après les urgences, ou d'autres formes d'assistance, cette section donne une vue d'ensemble des programmes dont il est possible de s'inspirer. Elle présente les principales dimensions pertinentes pour la réintégration durable, ainsi que les pratiques exemplaires pour chaque dimension, dans les cinq pays étudiés et au-delà. Ce chapitre examine les trois dimensions et les trois niveaux qui font partie intégrante de la réintégration durable. Il conclut ensuite par un aperçu synthétique des facteurs de succès et contraintes des bonnes pratiques.

Figure 8. Bonnes pratiques pour une réintégration durable



3.1 PRÉPARATION DU RETOUR

- La préparation du retour est un élément clé de la réintégration, souvent négligé par les parties prenantes qui s'occupent des enfants migrants de retour, malgré les directives existantes en la matière.

Avant d'inscrire les enfants à un programme de réintégration, les parties prenantes recommandent d'évaluer et d'atténuer les facteurs et **risques** qui peuvent s'opposer à une réintégration durable. Comme l'a souligné une partie prenante éthiopienne lors du Séminaire interrégional du Pôle de Gestion des Connaissances UE-OIM sur le retour et la réintégration des enfants et de leurs familles,¹⁰¹ par exemple, un facteur clé de la réintégration durable est la préparation du retour, en particulier lorsqu'elle est effectuée alors que les migrants se trouvent encore dans le pays d'accueil. Les enfants doivent recevoir des informations actualisées sur l'environnement dans lequel ils vont retourner; un soutien à la réintégration aux réseaux essentiels (par exemple, des documents leur permettant de fréquenter l'école à leur retour); et, surtout, les programmes d'aide à la réintégration doivent être adaptés aux difficultés et risques locaux qui contribuent à la remigration dès le retour. Par exemple, lorsqu'un enfant retourne dans un environnement tel que l'Éthiopie, où la pauvreté structurelle joue un rôle important dans de nombreux parcours migratoires, les acteurs pourraient élaborer avec l'enfant un plan pour faire face aux difficultés financières à son retour, en le mettant en relation avec des organisations fournissant une telle assistance en Éthiopie.

101 Centro de Gestión de Conocimientos de la UE-OIM, *Seminar on the Return and Reintegration of Children and their Families* (véase la nota 51).

3.1.1 MISE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES RELATIVES À L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT

Les recherches ont montré que les procédures d'évaluation et de détermination de l'intérêt supérieur ne sont pas systématiquement appliquées par les acteurs étatiques pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille et les enfants accompagnés revenant d'Europe.^{102,103} Il arrive donc que la procédure relative à l'intérêt supérieur, qui devrait être suivie par le pays d'accueil, soit écartée des processus décisionnels liés au retour et à la réintégration, laissant les enfants concernés non préparés à l'un comme à l'autre. Lorsqu'elles sont mises en œuvre, les procédures d'évaluation et de détermination de l'intérêt supérieur ne sont souvent pas exploitées au maximum, les enfants n'étant pas toujours consultés. Le HCR souligne la nécessité « d'une collecte, d'un stockage, d'une mise en commun et d'une analyse sûrs et éthiques des informations concernant la procédure relative à l'intérêt supérieur »¹⁰⁴ ; le partage d'informations et l'implication d'une série de parties prenantes dans le processus peuvent contribuer à renforcer les procédures d'évaluation/détermination de l'intérêt supérieur, mais nécessitent des outils appropriés pour une gestion sûre des dossiers et des approches de la protection des données convenues entre toutes les parties concernées. Les procédures d'évaluation/détermination de l'intérêt supérieur doivent être appliquées en coordination avec la gestion du dossier de l'enfant concerné dans son ensemble, plutôt que séparément ; cela permettra de s'assurer que les conclusions éclairent plus naturellement la prise de décision et la préparation du retour, le cas échéant. Les États pourraient également concevoir des listes de vérification pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille afin de s'assurer que les procédures appropriées ont été suivies pour identifier la famille de l'enfant ou un tuteur approprié. Un appel téléphonique à distance est insuffisant.

3.1.2 AMÉLIORER LA DIFFUSION D'INFORMATIONS PERTINENTES POUR L'ENFANT

Si l'on veut que les enfants soient conscients des difficultés qu'ils risquent de rencontrer à leur retour, il faut leur donner des informations sur l'environnement dans lequel ils s'apprêtent à revenir.¹⁰⁵ Pour que les décisions de retour soient qualifiées de volontaires, la Durable Solutions Platform préconise¹⁰⁶ l'accès des réfugiés à des informations adaptées et impartiales sur les conditions de vie et l'aide à la réintégration disponible dans leur pays d'origine, ainsi que sur les documents légaux qu'ils devront obtenir, et la fourniture de conseils sur la manière de le faire, pour accéder aux services à leur retour. Cassarino poursuit sa théorie en partant de l'idée que le caractère volontaire du retour¹⁰⁷ et la préparation à celui-ci sont essentiels pour favoriser une préparation adéquate et, en fin de compte, des résultats durables en matière de réintégration. En outre, les enfants et leur famille manquent souvent d'informations qui favoriseraient leur réintégration, peut-être parce que les personnes qui s'occupent des migrants dans les pays d'accueil ne sont pas équipées pour transmettre les informations pertinentes, mais aussi en raison d'un vide administratif en matière de coordination internationale.

102 UNICEF, *Child-Sensitive Return. Upholding the Best Interests of Migrant and Refugee Children in Return and Reintegration Decisions and Processes in Selected European Countries (Germany, the Netherlands, Sweden and the United Kingdom). A Comparative Analysis* (2019).

103 Si bien la evaluación del interés superior debe llevarse a cabo con respecto a toda/os la/os NNA que retornan, independientemente de si están acompañados o no, la determinación del interés superior debe realizarse en relación con toda/os la/os NNA no acompañados y separados y aquella/os que sean deportados. En los programas de retorno voluntario, la determinación del interés superior de NNA que retornan acompañados podría llevarse a cabo en casos específicos, como cuando se sospeche que pueden ser objeto de actos violentos o abusos sexuales.

104 ACNUR, *2021 UNHCR Best Interests Procedure Guidelines* (véase la nota 50).

105 UNICEF, *Child-Sensitive Return* (véase la nota 102).

106 *Ibid.*

107 Cassarino, JP., *A Case for Return Preparedness*. En: Battistella G. (eds) *Global and Asian Perspectives on International Migration*. Global Migration Issues, Vol. 4. Springer, Cham (2014), págs. 153 a 165.



Néanmoins, des démarches encourageantes sont entreprises dans les pays européens qui ont connu un afflux considérable de migrants depuis 2015. Par exemple, des pays comme le Royaume-Uni, la Suède, les Pays-Bas et l'Allemagne recensent parfois les besoins spécifiques des enfants afin d'adapter et de quantifier l'aide à la réintégration et offrent une aide financière pour les retours volontaires des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille et des enfants accompagnés.

Des recherches récentes menées par DELMI en Iraq et en Afghanistan soulignent également la nécessité d'une meilleure cartographie des services vers lesquels orienter les migrants, car ces derniers ne savent parfois pas où s'adresser pour obtenir un soutien à leur retour.¹⁰⁸ Les États pourraient par exemple préparer une liste personnalisée d'organisations et de services gouvernementaux responsables des principales procédures administratives ou proposant un soutien ciblé pour répondre aux besoins fréquents au moment du retour.

En ce qui concerne les enfants migrants de retour, les études de cas soulignent que les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille se trouvent souvent dans des situations d'extrême vulnérabilité et perçoivent souvent le retour comme leur seule option, et que les enfants qui voyageaient accompagnés n'étaient généralement pas consultés lors du processus de décision concernant le retour. Cela signifie qu'il est peu probable qu'ils aient une solide compréhension de l'environnement dans lequel ils retournent. Même de simples fiches d'information, conçues en coordination avec les enfants migrants de retour, pour faire comprendre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer – et les expériences positives qu'ils peuvent connaître – pourraient apporter un changement significatif.

3.1.3 TIRER PARTI DE L'ÉCOSYSTÈME DES ENFANTS POUR FAVORISER LA RÉINTÉGRATION

La famille et la communauté d'un enfant migrant de retour – son écosystème – sont des vecteurs essentiels de la réintégration. Les programmes existants tirent parti de cette situation grâce au repérage des familles et au regroupement familial. Les bonnes pratiques dans le cadre de ces programmes comprennent des évaluations visant à déterminer si le regroupement familial est dans l'intérêt supérieur de l'enfant, entreprises par SOS Children's Villages et le Réseau de protection de l'enfance au Nigéria, ainsi que par l'OIM au Honduras. Dans certains cas, par exemple pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille dont la famille immédiate n'est plus en vie ou ne se trouve plus dans le pays, les proches parents ou les tuteurs légaux peuvent être réticents à accueillir un enfant migrant de retour, surtout s'ils ont des difficultés financières. Le Réseau de protection de l'enfance procède à une évaluation de l'environnement familial dans lequel l'enfant migrant de retour s'apprête à retourner, afin de décider si cet enfant peut être réuni avec sa famille et si celle-ci dispose des ressources financières nécessaires pour s'occuper de lui, ou s'il est plutôt dans l'intérêt supérieur de l'enfant de le laisser dans un refuge pendant un certain temps, le temps de renforcer la capacité de la famille à s'occuper de lui.

«Il ne faut pas seulement un plan pour les enfants, il faut aussi un plan pour toute la famille.»

SOS Children's Villages, entretiens avec des informateurs clés, Nigéria

Au Honduras, où la violence domestique a été signalée par un enquêteur de Human Rights Watch comme l'un des principaux facteurs de migration, le fait de réunir les enfants migrants de retour avec leurs parents ou les personnes qui s'occupent d'eux n'est pas toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant – du moins pas immédiatement après le retour. Outre l'évaluation, les programmes de réintégration existants doivent travailler

108 Vera Larrucea, C., H. Malm Lindberg y A. Asplund, *Those who were sent back* (véase la nota 67).

avec les tuteurs légaux de l'enfant pour faire en sorte que les enfants migrants de retour puissent retourner en toute sécurité dans leur environnement familial. Certains programmes mobilisent les réseaux familiaux et communautaires pour maximiser les chances de réintégration des enfants migrants de retour. C'est le cas de l'UNICEF, qui met en œuvre au Nigéria un projet de réadaptation communautaire axé sur les migrants de retour à Ilupeju (un quartier de Lagos), pour faire en sorte que les enfants soient pris en charge et accueillis dans leur lieu de retour.

3.2 INTERVENTIONS MULTIDIMENSIONNELLES

- Les bonnes pratiques sont globales par nature, ce qui signifie qu'elles s'attaquent à une série de problèmes allant des difficultés socioéconomiques à la détresse psychologique, et qu'elles sont spécifiques aux besoins individuels des enfants migrants de retour (c'est-à-dire que les donateurs leur donnent la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins de chaque enfant).

3.2.1 SORTIR LES FAMILLES DE LA PAUVRETÉ ÉCONOMIQUE POUR LEUR PERMETTRE DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS

Le soutien économique est essentiel à une réintégration durable. Des initiatives telles que la formation professionnelle, les subventions aux entreprises (soutien monétaire) ou l'aide en nature à la création d'entreprises ont été mises en œuvre dans tous les pays choisis pour cette étude. Ce type de soutien, bien que ne ciblant pas directement les enfants, permet de tenter de sortir les bénéficiaires – y compris les chefs de famille – de la pauvreté, et, en cas de succès, augmente les chances que les besoins des enfants migrants de retour soient pris en compte. L'OIM fournit un soutien économique aux migrants de retour, notamment une aide au lancement de microentreprises, par l'intermédiaire de ses programmes AVRR et PARA dans le monde entier. Au Honduras par exemple, l'OIM a aidé des migrants de retour à ouvrir des entreprises telles qu'une station de lavage de voitures, un institut de beauté ou un petit élevage de bétail (porcs, poulets). Selon un entretien avec des informateurs clés mené au Honduras, les migrants de retour reçoivent généralement pour 2 500 à 3 500 euros de matériel en nature qui les aide à ouvrir leur entreprise. Toutefois, dans ce pays, au moment du suivi, soit environ deux à trois mois après la fourniture du soutien, certaines entreprises ont fermé et il ne semble pas y avoir de suivi pour comprendre ce qui s'est passé. Ce type de soutien favorise l'autonomisation et le bien-être, surtout lorsqu'il est apporté en partenariat avec les autorités locales et établit des liens avec le secteur privé. C'est le cas du centre allemand pour l'emploi, la migration et la réintégration (German Centre for Jobs, Migration and Reintegration) de l'agence allemande de coopération internationale à Erbil et Bagdad, qui compte des migrants de retour parmi ses bénéficiaires.

ENCADRÉ 7. ÉTHIOPIE | SOUTENIR LES ENFANTS SUR LES PLANS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL – POSITIVE ACTION FOR DEVELOPMENT

En Éthiopie, les autorités dirigent les interventions en faveur de la réintégration, en particulier pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille qui représentent une grande partie des enfants migrants de retour, et ont mandaté une équipe de travailleurs sociaux pour travailler avec les chargés de dossier de l'OIM afin d'évaluer les besoins de ces enfants au moyen de procédures d'évaluation/détermination de l'intérêt supérieur et d'une évaluation de la vulnérabilité. Au retour, les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille font l'objet d'un examen médical et reçoivent des articles sanitaires, y compris une trousse d'hygiène pour les femmes et les filles. Les autorités manquent de capacités et de ressources pour assurer le suivi de ces enfants et peinent à mener à bien le travail de repérage des familles, mais l'organisation locale

Positive Action for Development (PAD)¹⁰⁹ fournit une aide à la réintégration. En tant que partenaire de l'initiative conjointe UE-OIM, PAD a bénéficié d'une formation pour mettre en œuvre l'approche intégrée de l'OIM en matière de réintégration durable. PAD soutient et facilite l'inscription à l'école des enfants migrants de retour, en leur fournissant des articles en nature si nécessaire, mais aide également les enfants plus âgés qui souhaitent s'engager dans des activités génératrices de revenus. Ceci est particulièrement pertinent dans les contextes où les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille peuvent être perçus, à leur retour au pays, comme un fardeau par les tuteurs légaux, ou quand leur famille manque de ressources financières pour les soutenir.

D. vendait des déchets plastiques dans les rues de Djibouti, lorsqu'une organisation appelée « Bare Bare » l'a identifié et qu'il a accepté de rentrer en Éthiopie :

«J'interagis avec les travailleurs sociaux de PAD et les animateurs des services sociaux de notre communauté. Les travailleurs de PAD, je les vois à leur bureau car ils préparent différentes réunions et discutent de notre avenir et du soutien aux enfants migrants de retour avec ma famille. [J'interagis fréquemment avec] l'animatrice des services sociaux près de notre maison parce qu'elle inscrit les familles pauvres aux services publics comme l'école et autres, pour les familles pauvres.»

3.2.2 FOURNIR UN SOUTIEN ÉCONOMIQUE SOUCIEUX DES BESOINS DE L'ENFANT

En plus de soutenir financièrement les familles qui rentrent au pays afin qu'elles soient équipées pour répondre aux besoins des enfants, il est essentiel d'apporter un soutien économique soucieux des besoins de l'enfant, c'est-à-dire qui prenne en compte la manière dont les enfants peuvent être aidés à la fois par des approches centrées sur l'enfant et par d'autres plus générales, pour favoriser une réintégration durable. Dans certains cas, il peut s'agir d'aider les adolescents qui manquent de ressources financières en leur apportant un soutien économique et éducatif. En Éthiopie, le ministère du Travail et des Affaires sociales axe ses activités sur les familles ou les migrants de retour adultes, tandis que le ministère des Femmes, de l'Enfance et de la Jeunesse travaille avec l'OIM pour retrouver les familles des enfants migrants non accompagnés et pour évaluer les besoins des autres enfants avant leur retour, afin de mieux identifier le type de soutien dont ils auront besoin à leur arrivée. Le ministère des Femmes, de l'Enfance et de la Jeunesse affecte des travailleurs sociaux à la gestion des dossiers des enfants migrants de retour, afin de les orienter vers les administrations ou organisations locales, telles que Hope for Justice et Positive Action for Development. Cette dernière aide les enfants migrants de retour les plus âgés et les mineurs ayant dépassé la limite d'âge à créer des entreprises, en leur fournissant une aide en nature pour, par exemple, ouvrir des épiceries ou élever du bétail. Un enfant migrant de retour de 13 ans a souligné les effets positifs du soutien de Positive Action for Development sur sa réintégration ; selon ses propres mots, les travailleurs sociaux de cette organisation l'aident à planifier son avenir, en étroite coordination avec sa famille, et le soutiennent financièrement. Un travailleur social éthiopien de Shukriya s'est également souvenu d'un projet lancé par le Bureau des femmes, des enfants et de la jeunesse de Dire Dawa, intitulé « Egnaw le Egnaw » (« Nous les uns pour les autres et Nous pour nous »), qui offrait aux bénéficiaires une somme forfaitaire de 4 000 Br (environ 75 euros au taux actuel). Dans certains cas, les bénéficiaires ont pu rembourser leur dette et se sont retrouvés avec des économies.

109 Positive Action for Development, "Positive Action for Development (PAD) Ethiopia".

3.2.3 AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES ENFANTS À FAIRE FACE GRÂCE À UN SOUTIEN PSYCHOSOCIAL ET UNE GESTION DES DOSSIERS SUR LE LONG TERME

À ce jour, la gestion des dossiers à long terme semble rare et s'étend rarement au-delà de six mois après le retour des enfants. De même, le soutien psychosocial et en matière de protection n'est souvent pas inclus dans les programmes de réintégration, ou de manière insuffisante par rapport aux besoins des enfants. Les rapports d'études de cas d'enfants soulignent cependant qu'il est pertinent d'intégrer le soutien psychosocial et la protection dans chaque type d'aide à la réintégration, et de l'adapter au pays de retour en fonction des difficultés auxquelles les enfants migrants de retour devraient être confrontés à leur retour. Certaines initiatives de réintégration spécifiquement axées sur l'aide aux enfants via le soutien psychosocial et une gestion des dossiers soutenue ont donné des résultats positifs qui pourraient éclairer l'élaboration des programmes à travers le monde.

C'est le cas de Casa Alianza Honduras (CAH)¹¹⁰ qui a mis un terme à ses activités par manque de financement mais a donné des résultats positifs. Les informateurs clés qui connaissaient le programme de cet organisme l'ont décrit comme un type exceptionnel de programme d'aide à la réintégration axé sur les enfants. Il apportait un soutien psychosocial (comprenant des services de médiation familiale et communautaire si nécessaire) essentiel pour permettre aux enfants migrants de retour de faire face à leur détresse psychologique, notamment lorsqu'ils avaient été victimes de la traite ou étaient fermement opposés à leur retour et se retrouvaient dans un environnement qui ne leur était plus familier. Bien que le financement de CAH ait diminué et que cette ONG ne soit plus en mesure de gérer un tel programme, elle s'appuyait auparavant sur une équipe de travailleurs sociaux, ayant l'expérience du travail avec des enfants et adolescents, pour adapter le soutien aux besoins de chaque enfant migrant de retour et faire participer à la fois la communauté et les membres de la famille afin de favoriser la réintégration, souvent sur plusieurs années. Cette approche semble avoir été particulièrement pertinente dans le contexte du Honduras, où de nombreux enfants migrants de retour sont des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille.

ENCADRÉ 8. CASA ALIANZA HONDURAS | PROGRAMME FRONTERA | RÉPONDRE AUX BESOINS INDIVIDUELS DES ENFANTS ET CRÉER DES ESPACES SÛRS

Casa Alianza Honduras (CAH) a commencé à travailler avec des enfants migrants de retour en 2010, dans le cadre de ses programmes ciblant les enfants vulnérables, y compris les enfants des rues, en leur fournissant un soutien matériel et en abordant les questions de sécurité, de protection et de droits de l'homme. CAH travaille principalement à San Pedro Sula, une ville située près de la frontière avec le Guatemala, classée parmi les villes les plus violentes du monde, où les autorités mexicaines renvoient régulièrement en bus des jeunes Honduriens expulsés. Des milliers d'enfants et d'adolescents vivent dans les rues de San Pedro Sula, et beaucoup d'entre eux ont subi des violences. Casa Alianza Honduras se concentre sur le repérage de la famille des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, propose des services de réintégration dans les cas où cela est jugé faisable et dans l'intérêt supérieur de l'enfant, et fournit un abri à ceux qui ne peuvent pas rentrer chez eux en toute sécurité. Leur programme Every Child Deserves a Future (« Chaque enfant mérite un avenir ») a reçu une reconnaissance internationale grâce au prix international Ockenden.¹¹¹ À la mi-2020, le programme avait soutenu plus de 450 enfants, y compris des enfants migrants de retour, depuis 2015. CAH fournit une assistance juridique pour obtenir des documents officiels, tels que des actes de naissance, des cartes d'identité et des passeports, et a orienté 220 enfants vers le HCR.

110 Casa Alianza Honduras, "Covenant House : Casa Alianza Honduras".

111 Ockenden International, "Casa Alianza Honduras".

« Casa Alianza [...] avait le meilleur modèle que j'aie vu pour le retour et la réintégration des enfants et adolescents migrants. Ils avaient une équipe de travailleurs sociaux ayant déjà travaillé avec des enfants et des adolescents, ils s'intéressaient vraiment à [eux] en tant qu'êtres humains, et non en tant que chiffres à traiter. [Ils] avaient assez de souplesse pour adapter leurs programmes aux intérêts et aux besoins des enfants et des adolescents, tout en incluant les familles et les communautés. Ils organisaient régulièrement des événements de groupe, mais aussi des événements adaptés aux personnes. Ils veillaient à fournir une assistance en matière d'éducation et de nutrition lorsque cela était nécessaire, ainsi qu'un [soutien] sanitaire. Il s'agissait d'un modèle global qui ne comportait pas de restrictions temporelles : si un enfant n'avait besoin que de trois mois pour [se remettre sur pied], c'était bon, mais il en allait de même si un enfant avait besoin de cinq ans. C'est le genre de programme désorganisé que les donateurs n'aiment pas financer, mais qui fonctionne pour les enfants, les familles et les communautés dans des circonstances difficiles. »

Entretiens avec des informateurs clés, Honduras

En plus de son travail avec les enfants vulnérables, Casa Alianza Honduras recueille des données relatives aux risques encourus par les enfants et les jeunes, souvent liés aux gangs, ce qui a alimenté des tensions avec le gouvernement. Selon les termes du directeur exécutif de CAH, José Guadalupe Ruelas García, cette organisation dispose d'une équipe chargée de trouver les enfants vivant dans la rue et de les amener dans les centres de santé.¹¹² CAH évalue finalement leur situation familiale, pour envisager un regroupement familial ou au contraire leur offrir l'alternative de rester dans un centre de séjour. Dans les deux cas, CAH met en œuvre des programmes de réintégration familiale et effectue des visites hebdomadaires aux familles, en travaillant sur l'adoption de comportements sains, la résolution non violente des conflits et les conseils aux entreprises. Le travail de CAH est particulièrement crucial à la lumière des facteurs d'incitation à la migration les plus cités, recensés par une étude de l'UNICEF,¹¹³ tels que la violence et l'insécurité en milieu urbain, et la violence familiale, y compris les atteintes sexuelles à la maison.¹¹⁴

3.2.4 PROMOUVOIR ET FACILITER LE RETOUR À L'ÉCOLE

Bien que la COVID-19 rende l'accès à l'école encore plus difficile pour les enfants migrants de retour dans des pays comme la Géorgie et l'Iraq, au Honduras, la Croix-Rouge fournit des allocations scolaires aux enfants dont les familles n'ont pas les ressources financières nécessaires pour couvrir les coûts liés à l'école, à savoir l'uniforme, la papeterie, les livres et le transport. En Géorgie, le gouvernement a obtenu des ordinateurs portables pour les enfants vulnérables, y compris les enfants migrants de retour, afin de leur permettre de suivre des cours en ligne. Dans des pays comme l'Éthiopie et le Nigéria, où plusieurs enfants migrants de retour ayant participé aux études de cas ont déclaré qu'ils n'avaient jamais été inscrits à l'école, ou qu'ils ne pouvaient pas aller à l'école dans le pays d'accueil, l'OIM a apporté une aide pour payer les frais de scolarité ou fournir du matériel scolaire.

3.3 INTERVENTIONS À PLUSIEURS NIVEAUX

- Les programmes sont plus efficaces lorsqu'ils s'appuient sur diverses parties prenantes à différents niveaux de la société, notamment les institutions politiques, le réseau et l'écosystème proches des enfants, et les organisations de la société civile, et qu'ils assurent une coordination entre ces parties.

112 Eric Kingrea, "Thousands of Homeless Children in Honduras Now Have a Place to Call Home".

113 UNICEF, "Uprooted in Central America and Mexico | UNICEF".

114 Women's Refugee Commission, *Forced from Home: The Lost Boys and Girls of Central America* (2012).

3.3.1 AU NIVEAU INDIVIDUEL : 1) AIDER LES ENFANTS VULNÉRABLES À OBTENIR DES DOCUMENTS D'ÉTAT CIVIL

La documentation est une condition préalable à l'accès à de nombreux services. À leur arrivée dans leur pays d'origine, les migrants de retour peuvent avoir du mal à obtenir des papiers d'identité, y compris pour leurs enfants, ce qui limite leur accès aux services de base et au logement. C'est notamment le cas dans les pays sortant d'un conflit comme l'Iraq, où des millions d'Iraqiens ont été déplacés depuis 2014. En Iraq, le Conseil norvégien pour les réfugiés s'occupe des populations déplacées qui n'ont pas de documents d'état civil et qui ont souvent perdu leur maison à cause de Daech. Cette situation est particulièrement problématique pour les enfants dont les parents ou les tuteurs légaux ne possèdent pas d'acte de naissance. Sans documents légaux, ces enfants ne sont pas autorisés à accéder aux soins de santé, à s'inscrire à l'école et à bénéficier d'autres services publics, et leurs tuteurs ne peuvent pas récupérer leur maison dans leur région d'origine.¹¹⁵ Les résultats des entretiens qualitatifs avec les parties prenantes géorgiennes ont mis en évidence des problèmes similaires. Par exemple, la Belgique fournit des actes de naissance en ligne, une procédure qui n'est pas reconnue par les autorités géorgiennes, qui demandent des copies papier notariées des actes de naissance pour permettre aux enfants d'accéder aux soins de santé et de s'inscrire à l'école. Le Conseil norvégien pour les réfugiés fournit des conseils, y compris juridiques, sur la manière d'obtenir des documents d'état civil, au moyen de séances d'information en groupe, de conseils juridiques et par la production de dépliants et de bannières. Il se coordonne en outre avec les autorités gouvernementales pour aider les populations vulnérables, notamment les personnes déplacées, à obtenir les documents civils et juridiques qu'elles ont perdus au cours du conflit avec Daech.

3.3.2 AU NIVEAU INDIVIDUEL : 2) TIRER PARTI DES ENFANTS PLUS ÂGÉS COMME VECTEURS DES ACTIVITÉS DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Les enfants ont un rôle à jouer en tant qu'acteurs de la réintégration. Les enfants plus âgés, s'ils sont formés de manière adéquate, peuvent agir comme vecteurs de soutien psychosocial, car ils sont susceptibles d'être plus à même d'établir la confiance avec des enfants plus jeunes souffrant de traumatismes et de participer à des activités de thérapie par le jeu. L'UNICEF a mis à profit leurs capacités avec un programme intitulé «Retorno de la Alegria» («le retour à la joie»), qui peut bénéficier aux jeunes migrants de retour de l'étranger qui sont souvent confrontés à des problèmes psychosociaux. L'UNICEF a déjà mis en œuvre ce programme dans toute l'Amérique latine, notamment en Équateur, en Colombie, au Honduras, au Nicaragua et au Paraguay ;¹¹⁶ grâce à lui, «les enfants ont la possibilité d'entreprendre une réflexion sur les traumatismes qu'ils ont subis».¹¹⁷ L'UNICEF a par exemple apporté une aide aux enfants soldats en Colombie, et pourvu aux besoins des enfants au Nicaragua après l'ouragan Mitch en 1998. Le programme offre un soutien psychoémotionnel aux enfants migrants de retour, généralement âgés de 6 à 13 ans, qui ont subi un traumatisme psychologique. Des adolescents s'étant portés volontaires sont formés, pendant quelques jours, pour mener des séances de thérapie par le jeu avec les enfants migrants de retour, leur offrant ainsi un espace sûr pour reprendre leur développement émotionnel, intellectuel et cognitif qui a pu être altéré par le traumatisme. Les séances de thérapie par le jeu comprennent des activités telles que les contes, la musique, les jeux et le dessin pour que les enfants puissent exprimer leurs émotions et se remémorer leurs histoires. Le programme s'appuie sur les relations entre les enfants, en partant du principe qu'il est plus facile pour un jeune enfant de faire confiance à un autre enfant un peu plus âgé.¹¹⁸

115 Conseil norvégien pour les réfugiés, "Iraq".

116 UNICEF, "Paraguay : 'Return to Happiness' Programme Helps Children Recover from Trauma – Paraguay" (13 août 2004).

117 UNICEF, "UNICEF supporting the return to normality after devastating crises" (18 septembre 2018).

118 Universalía, "Evaluación de La Implementación de La Estrategia Retorno de La Alegria Para La Recuperación Psicoafectiva de Los Niños, Las Niñas y Los Adolescentes En El Contexto de La Situación Humanitaria de La Niñez Migrante En Honduras", (2017).

3.3.3 AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE : FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE ET L'ACCEPTATION DES ENFANTS

La promotion de la cohésion sociale peut se faire au niveau communautaire. War Child met à l'essai un programme de cohésion sociale pour favoriser l'acceptation des anciens enfants soldats dans leur communauté d'origine. Bien que des dynamiques différentes soient en jeu, la cohésion sociale peut faire défaut dans des pays ayant un passé violent récent, comme l'Iraq ou le Honduras, et les programmes pourraient favoriser la réintégration en tenant compte des éventuelles frustrations entre les migrants de retour et la communauté d'accueil. Le travail de War Child est particulièrement intéressant du point de vue des initiatives de réintégration. War Child soutient la transition des anciens enfants soldats vers la réintégration dans la société et cherche à les aider à faire face à la stigmatisation et au traumatisme afin d'éviter un nouveau recrutement par un groupe armé. Ce travail serait pertinent dans des pays tels que l'Iraq pour les enfants migrants sunnites de retour, qui – ou dont la famille – peuvent être discriminés en raison de leur affiliation présumée à Daech.¹¹⁹ War Child recommande de mettre en œuvre des initiatives multiples, couvrant les enfants, les familles et les communautés, s'attaquant aux problèmes économiques et tirant parti des réseaux de protection de l'enfance. Les programmes de réintégration doivent également être contextualisés grâce à une compréhension approfondie des contextes locaux, car ce qui peut fonctionner en Iraq peut ne pas être culturellement approprié au Honduras. Une variable clé qui semble être presque systématiquement absente des programmes de réintégration des enfants est la présence d'un travailleur social. War Child suggère qu'un travailleur social supervise le dossier de chaque enfant, afin que tous aient accès à un soutien adéquat et disposent d'un filet de sécurité au sein de leur famille et/ou de leur communauté. La discrimination et la stigmatisation auxquelles sont confrontés les enfants migrants de retour sont peut-être moins importantes, mais les problèmes et la détresse sont similaires et conduisent souvent à l'isolement social. Un modèle adapté d'approches de déstigmatisation et de réintégration, telles que celles mises en œuvre par War Child, pourrait être bénéfique aux enfants migrants de retour. War Child met actuellement à l'essai une approche de « réduction de la stigmatisation » en République démocratique du Congo, dans le cadre de laquelle les organisations identifient les facteurs de prise en charge dans l'écosystème d'un enfant, afin de fournir un ensemble complet de services et une aide adéquats aux enfants touchés.

3.3.4 AU NIVEAU STRUCTUREL : COORDINATION AVEC LES INSTITUTIONS ET LES STRUCTURES LOCALES POUR DES PARTENARIATS ET DES ORIENTATIONS VERS LES SERVICES COMPÉTENTS

Dans plusieurs cas, les informateurs clés ont souligné un manque de soutien aux initiatives de réintégration de la part des institutions, tout en insistant sur la nécessité de mettre en place des initiatives décentralisées, impliquant des autorités telles que les municipalités, pour favoriser la mise en œuvre de programmes de réintégration efficaces. C'est le cas en Iraq, par exemple, où deux entités différentes – le gouvernement fédéral, basé à Bagdad, et le gouvernement régional du Kurdistan à Erbil – gèrent les retours. En outre, dans la Région du Kurdistan, cela a été fait à la fois par le Centre conjoint de coordination des crises et par le Bureau de la migration et des déplacements. D'autres pays, comme l'Éthiopie et le Nigéria, semblent toutefois avoir intensifié leurs efforts de coordination avec diverses parties prenantes et entités aux niveaux macro, méso et micro pour améliorer le soutien à la réintégration.

- Le Nigéria est doté d'un cadre institutionnel pour la réintégration des migrants de retour, composé de la politique nationale sur la migration (National Migration Policy) et de la politique nationale sur la migration de main-d'œuvre (National Labour Migration Policy). Cette politique encourage la réintégration par l'intermédiaire de programmes AVRRE et préconise le renforcement des initiatives

119 Human Rights Watch, "Iraq : School Doors Barred to Many Children", (28 août 2019).

de développement communautaire dans les zones de retour. Elle a également donné lieu à la création du groupe de travail technique sur la migration et le développement, composé d'acteurs étatiques et non étatiques, au sein duquel se trouvent cinq groupes de travail thématiques, dont le groupe de travail sur la migration forcée et le retour, la réadmission et la réintégration (Forced Migration and Return, Readmission and Reintegration Working Group). Au-delà de ce paysage institutionnel récent, qui fournit un cadre aux initiatives de réintégration et s'appuie sur les partenariats entre les différentes parties prenantes, SOS Children's Villages est une ONG qui assure la réintégration des enfants migrants de retour et de leurs familles. Elle suit un « plan de développement familial » dans le cadre duquel elle apporte un soutien à la famille des enfants migrants de retour sur une période de deux à trois ans, évalue régulièrement les besoins, le statut et l'environnement social des familles, et propose des services de soutien psychosocial et de conseil. Lorsque la famille d'un enfant migrant de retour se trouve dans une région où l'ONG n'est pas présente, SOS Children's Villages met l'enfant et sa famille en relation avec le bureau d'aide sociale du gouvernement et les entités religieuses, et contacte les proches dans la région pour remplacer le suivi en personne.

- En Éthiopie, les autorités s'engagent activement sur les questions relatives à la réintégration des enfants en partenariat avec l'OIM. De multiples entités s'occupent de la réintégration, allant des ministères aux institutions fédérales et aux autorités locales. Parmi ces entités figurent le ministère du Travail et des Affaires sociales, le ministère des Femmes, de l'Enfance et de la Jeunesse, l'agence fédérale pour la création d'emplois urbains et la sécurité alimentaire et, au niveau local, les coalitions de prise en charge communautaires), les Comités pour les droits de l'enfant et les établissements d'EFTP. Les coalitions de prise en charge communautaires sont constituées d'individus et/ou d'organisations qui travaillent à l'extension et à l'amélioration des soins pour les populations vulnérables, en mettant un accent particulier sur la protection sociale. En ce qui concerne les enfants vulnérables, y compris les enfants migrants de retour, ces coalitions cherchent à coordonner les efforts entrepris par les parties prenantes et les entités formelles et informelles. Les entités formelles comprennent les organismes gouvernementaux et les organisations de la société civile, tandis que le système de soutien informel comprend les membres des communautés locales et les réseaux sociaux. Les Comités pour les droits de l'enfant sont composés de représentants de plusieurs services gouvernementaux ainsi que d'agents du développement, de dirigeants communautaires, etc. Bien que tous les Comités ne soient pas opérationnels au même niveau, les plus performants ont aidé les migrants mineurs de retour à accéder à l'éducation (sport et frais de scolarité, et autres), à des services médicaux (gratuits dans les centres médicaux/sanitaires et les postes sanitaires avec un accord officiel) et à la formation, généralement en orientant ces bénéficiaires vers les services compétents. Il semble cependant que les données relatives aux enfants migrants de retour soient insuffisantes à la fois pour les suivre à leur retour et pour contrôler et évaluer les initiatives en faveur de la réintégration. Le gouvernement ne dispose pas d'une base de données centralisée rassemblant les informations relatives aux migrants de retour. Save the Children aide cependant le gouvernement à mettre au point un système de gestion de l'information connexe, en commençant par Métemma, située le long de la frontière soudanaise.

TABLEAU 6. PRINCIPALES INSTITUTIONS ET ENTITÉS ÉTHIOPIENNES ŒUVRANT POUR LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS¹²⁰

ENTITÉ	MANDAT RELATIF AUX ENFANTS MIGRANTS DE RETOUR
Ministère du Travail et des Affaires sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Promeut l'emploi à l'étranger pour protéger les migrants dans le pays d'accueil. • Fournit un soutien à la réintégration psychosociale et économique des migrants de retour.
Ministère des Femmes, de l'Enfance et de la Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Procède au repérage des familles afin de réunir les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille avec leurs proches; activités de réintégration, de sensibilisation et de coordination. • Coordonne et collabore avec diverses entités pour mettre en place des structures et mécanismes répondant aux besoins des enfants migrants de retour. • Fonctionne grâce à des mécanismes communautaires pour renforcer les services de protection. • Plateforme visant à renforcer les mécanismes d'orientation pour jeter un pont entre les migrants de retour et les programmes d'assistance, les ressources et les fournisseurs de services, et faciliter l'accès aux ressources financières, à l'éducation, à la santé, à l'emploi et au logement.
Bureaux de la justice et de la police	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtent sur les cas de trafic d'enfants, inculpent les contrebandiers et les trafiquants, et mènent des activités de sensibilisation. Rôle limité concernant les activités de sensibilisation en raison de la difficulté à contacter les enfants qui ont l'intention de migrer et de l'incapacité à contrer les facteurs d'incitation.
Partenariat et coalition nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnent et dirigent les interventions de soutien et de réintégration de tous les principaux acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, sous l'autorité du bureau du procureur général fédéral.
Direction de la création d'emplois de l'agence fédérale pour la création d'emplois urbains et la sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Dirige des groupes de travail nationaux sur la protection pour la réintégration des migrants de retour, et supervise une unité axée sur les femmes, les enfants et les jeunes. • Fournit une aide aux migrants de retour comprenant de la nourriture, du matériel éducatif, des traitements médicaux, un soutien psychosocial et le transport.
Coalitions de prise en charge communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Aident les populations vulnérables en élargissant et en améliorant les soins auxquels elles ont accès; mettent l'accent sur la protection sociale.
Comités pour les droits de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissent un soutien aux enfants, y compris les enfants migrants de retour, dans tous les secteurs, souvent en les orientant vers les services compétents.

- Au Honduras, on observe des signes encourageants en faveur de partenariats avec des entités gouvernementales. Selon les informations disponibles, l'OIM forme les acteurs gouvernementaux aux mécanismes de protection afin d'améliorer leur approche concernant les enfants migrants de retour. En outre, le ministère de la Gouvernance et de la Justice conçoit une approche communautaire pour coordonner localement la fourniture de l'aide. Au Honduras également, le HCR reçoit des recommandations du Centro de Atención para la Niñez y Familias Migrantes – Belén, du Conseil norvégien pour les réfugiés, des écoles publiques et des hôpitaux. Les informateurs clés ont également signalé qu'une coordination entre les entités chargées de la mise en œuvre bénéficierait à diverses initiatives visant à aider les migrants de retour adultes ou leur famille; cela favoriserait la participation des municipalités et des communautés aux mécanismes de réintégration fournissant des moyens de subsistance aux migrants de retour. Dans la pratique cependant, le contexte – complexe et perturbé par les gangs – dans lequel ces initiatives sont mises en œuvre peut remettre en question les relations entre les autorités et les organisations chargées de la mise en œuvre.

120 OIM, A Study on Child Migrants from Ethiopia (2020).

3.4 FACTEURS DE RÉUSSITE DES INITIATIVES DE RÉINTÉGRATION ET DIFFICULTÉS

Le tableau 7 résume les conclusions relatives aux initiatives en faveur de la réintégration des enfants, ou aux approches dépassant le cadre de la réintégration des enfants migrants de retour, afin de donner des indications sur ce qui peut fonctionner et où.

TABLEAU 7. FACTEURS DE RÉUSSITE DE LA RÉINTÉGRATION DURABLE DES ENFANTS ET BONNES PRATIQUES ASSOCIÉES

DIMENSION	THÈME	FACTEUR(S) DE RÉUSSITE	EXEMPLE(S) DE BONNE(S) PRATIQUE(S) RELATIVES AUX POLITIQUES OU À L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FACTEUR DE RÉUSSITE	OBSTACLES/PRÉCAUTIONS
Préparation du retour	Intérêt supérieur de l'enfant	Veiller à ce que les procédures d'évaluation et de détermination de l'intérêt supérieur soient correctement exécutées.	Le fait de réunir une série de parties prenantes dans le cadre des procédures d'évaluation et de détermination de l'intérêt supérieur peut fournir des informations supplémentaires pour améliorer ces évaluations.	Toutes les données relatives à l'enfant doivent être conservées en lieu sûr; les informations supplémentaires ne doivent pas occulter le point de vue et les opinions de l'enfant.
	Communication d'informations relatives aux enfants	Améliorer la diffusion d'informations pertinentes pour l'enfant.	Des pays comme le Royaume-Uni, la Suède, les Pays-Bas et l'Allemagne recensent parfois les besoins spécifiques des enfants afin d'adapter et de quantifier l'aide à la réintégration et offrent une aide financière pour les retours volontaires des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille et des enfants accompagnés.	Pour que cela soit utile, il faut aider les enfants migrants de retour et leur famille à savoir où et comment accéder à une aide au retour, car des études indiquent des lacunes fréquentes à cet égard.
	Tirer parti de l'écosystème	Tirer parti du futur écosystème de l'enfant pour favoriser la réintégration, notamment au moyen de la détermination de l'intérêt supérieur pour identifier les futurs membres de l'écosystème de retour des enfants.	Au Nigéria, l'UNICEF met en œuvre un projet de réadaptation communautaire axé sur les enfants migrants de retour à Ilupeju (Lagos), pour faire en sorte que les enfants soient pris en charge et accueillis dans leur zone de retour.	Les modalités de retour peuvent empêcher la détermination de l'intérêt supérieur, par exemple dans les pays où les expulsions sont courantes. Les enfants peuvent avoir un écosystème très limité – aucune famille ou une situation où personne ne souhaite les accueillir.

DIMENSION	THÈME	FACTEUR(S) DE RÉUSSITE	EXEMPLE(S) DE BONNE(S) PRATIQUE(S) RELATIVES AUX POLITIQUES OU À L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FACTEUR DE RÉUSSITE	OBSTACLES/PRÉCAUTIONS
Interventions multidimensionnelles	Une économie domestique favorable	Cibler une famille de migrants de retour dans son ensemble et renforcer la capacité des fournisseurs de soins à soutenir financièrement le ménage.	L'OIM et l'agence allemande de coopération internationale assurent la réintégration économique des migrants de retour en leur allouant des subventions ou un soutien en nature, et en proposant des formations pour que les bénéficiaires puissent créer ou développer une entreprise.	Des cadres très étudiés de suivi et d'évaluation (à long terme) doivent être élaborés, en tenant compte des intérêts et des priorités des donateurs dans le cadre de mécanismes globaux, afin de mieux comprendre la réintégration et d'adapter le soutien si nécessaire.
	Un soutien économique soucieux des besoins de l'enfant	Prendre en compte les besoins économiques spécifiques des enfants, en particulier les plus âgés, afin d'assurer une transition plus harmonieuse vers l'activité économique.	Des organisations en Éthiopie, par exemple, fournissent un soutien économique spécifique aux adolescents lorsque cela est approprié, en les aidant dans certains cas à créer des entreprises.	Les exercices de suivi et d'évaluation doivent confirmer que l'aide est utilisée aux fins prévues et que l'aide économique ne décourage pas la scolarisation des enfants plus jeunes et ne contribue pas à donner l'impression que les migrants de retour sont favorisés.
	Capacité des enfants à faire face	Améliorer la capacité des enfants à faire face grâce à un soutien psychosocial et une gestion des dossiers sur le long terme.	Casa Alianza Honduras s'appuyait sur une équipe de travailleurs sociaux ayant l'expérience du travail avec des enfants, afin d'adapter le soutien aux besoins des enfants migrants de retour et faire participer à la fois la communauté et les membres de la famille afin de favoriser la réintégration, souvent sur plusieurs années.	Les ressources financières et le manque de flexibilité des donateurs concernant l'adaptation des programmes à chaque enfant migrant de retour peuvent constituer des contraintes majeures.
	Formation continue	Promouvoir et faciliter le retour à l'école au moyen d'une aide en nature.	Afin d'atténuer les risques de décrochage scolaire au retour (la déscolarisation pouvant contribuer à perpétuer le cycle de la pauvreté), l'OIM a fourni un soutien en nature (équipement scolaire) ou financier aux enfants qui cherchaient à retourner à l'école au Nigéria et en Éthiopie.	Les exercices de suivi et d'évaluation doivent permettre de déterminer si le soutien a effectivement permis aux enfants de retourner à l'école. Parfois, les autorités ne reconnaissent pas les certificats de scolarité obtenus à l'étranger, ce qui perturbe l'éducation des enfants.

DIMENSION	THÈME	FACTEUR(S) DE RÉUSSITE	EXEMPLE(S) DE BONNE(S) PRATIQUE(S) RELATIVES AUX POLITIQUES OU À L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FACTEUR DE RÉUSSITE	OBSTACLES/PRÉCAUTIONS
Interventions à plusieurs niveaux	Documentation civile individuelle	Évaluations localisées pour identifier les difficultés et fournir des conseils administratifs et/ou juridiques.	En Iraq, le Conseil norvégien pour les réfugiés fournit aux populations vulnérables qui ont perdu leurs papiers d'identité des conseils et une aide pour les récupérer.	Les institutions gouvernementales peuvent créer des obstacles à l'obtention de ces documents, et les définitions/exigences relatives aux documents varient selon les pays. Les interventions nécessitent des efforts de coordination soutenus pour défendre les intérêts de ces populations.
	Les enfants comme acteurs du soutien	Relation de confiance entre les enfants et les fournisseurs de services d'assistance et de protection.	Le programme «Retorno de la Alegria» de l'UNICEF offre un soutien psychoémotionnel aux enfants migrants de retour, généralement âgés de 6 à 13 ans, qui ont subi un traumatisme psychologique. Des adolescents s'étant portés volontaires sont formés, pendant quelques jours, pour mener des séances de thérapie par le jeu avec les enfants migrants de retour, leur offrant ainsi un espace sûr pour reprendre leur développement émotionnel, intellectuel et cognitif qui a pu être altéré par le traumatisme.	Il est nécessaire de bien comprendre le contexte local et de disposer de solides mécanismes d'orientation pour s'assurer que cette approche ne nuise pas davantage encore aux enfants souffrant de détresse psychologique.
	Cohésion sociale de la communauté	Tirer parti du réseau communautaire pour promouvoir la déstigmatisation, la réinsertion et la réintégration.	War Child met à l'essai une approche de «réduction de la stigmatisation» en République démocratique du Congo, en identifiant les éléments qui favorisent les soins dans l'écosystème d'un enfant afin de fournir un ensemble complet de services et une aide adéquats aux enfants touchés.	Il doit y avoir un contexte de réconciliation locale ou nationale, dans des environnements tels que l'Iraq où les tensions ethniques et sectaires restent vives. Coordination avec les autorités locales et les dirigeants communautaires. Suivi attentif pour vérifier que cette approche ne met pas davantage les enfants en danger. Enfin, la supervision des travailleurs sociaux nécessite un financement durable suffisant.

DIMENSION	THÈME	FACTEUR(S) DE RÉUSSITE	EXEMPLE(S) DE BONNE(S) PRATIQUE(S) RELATIVES AUX POLITIQUES OU À L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FACTEUR DE RÉUSSITE	OBSTACLES/PRÉCAUTIONS
Interventions à plusieurs niveaux	Coordination structurelle et partenariats	Approches collectives de l'élaboration des programmes grâce à l'inclusion d'acteurs à plusieurs niveaux.	Au Nigéria, SOS Children's Villages suit un « plan de développement familial » pour apporter un soutien à la famille des enfants migrants de retour sur une période de deux à trois ans, évalue régulièrement les besoins, le statut et l'environnement social des familles, et propose des services de soutien psychosocial et de conseil. Lorsque la famille d'un enfant migrant de retour se trouve dans une région où l'ONG n'est pas présente, SOS Children's Villages met l'enfant et sa famille en relation avec le bureau d'aide sociale du gouvernement et les entités religieuses, et contacte les proches dans la région pour remplacer le suivi en personne.	La coordination peut constituer une difficulté ou une charge supplémentaire, empêchant des interventions rapides et efficaces. Moins réalisable dans des environnements tels que le Honduras, où il existe des tensions entre les organisations locales et les autorités. Des bases de données nationales devraient être créées pour garder la trace des enfants migrants de retour.

PARTIE II : PRÉSENTATION DU MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

4. UNE NOUVELLE APPROCHE DU SUIVI

4.1 OBJET ET APPROCHE

La première partie de la présente étude décrit en détail la situation difficile à laquelle sont confrontés les acteurs qui souhaitent aider les enfants à se réintégrer de manière durable : l'on dispose de peu d'informations sur les expériences spécifiques des enfants en matière de réintégration pour mettre au point et justifier des approches potentielles, et il existe peu de programmes ciblant spécifiquement la réintégration durable des enfants dont on pourrait s'inspirer, dans un contexte mondial de plus en plus difficile. Les acteurs sont confrontés à la difficulté de fournir un soutien adapté à une population dont les expériences sont moins bien comprises, souvent sur la base de données anecdotiques ou d'hypothèses selon lesquelles une aide au niveau des ménages suffira.

Les mécanismes de suivi existants prennent en compte le nombre d'enfants aidés par les programmes (y compris par l'intermédiaire de leur ménage) et les types de soutien reçus. Ce type de suivi des résultats ne permet cependant pas aux parties prenantes de comprendre les expériences des enfants en matière de retour et de réintégration, ni d'identifier les formes de soutien prioritaires pour répondre aux besoins des enfants migrants de retour. En outre, si l'on ne s'appuie que sur les informations relatives aux enfants qui bénéficient d'un soutien, les conclusions risquent d'occulter la situation des enfants les plus démunis. Pourtant, dans tous les contextes où ce manuel a été testé, les praticiens ont observé des besoins différenciés chez les enfants migrants de retour, par opposition aux ménages et aux adultes, à la fois pour les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille et les enfants qui reviennent avec leur famille, et se sont fait l'écho de la nécessité de disposer de meilleurs moyens pour soutenir les enfants qui reviennent au pays. Ceci est particulièrement préoccupant car les solutions durables pour les enfants migrants – notamment en ce qui concerne les processus de retour et de réintégration – doivent s'appuyer sur les « principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant, y compris l'intérêt supérieur de l'enfant, le principe de non discrimination, le droit à la survie et au développement, et le droit de l'enfant à être entendu eu égard à son âge et à son degré de maturité ». ¹²¹ Pour cela, il faut comprendre la situation exacte à laquelle l'enfant est confronté, même si, dans la plupart des cas, les acteurs ne disposent pas des données nécessaires pour le faire de manière cohérente.

Selon un informateur clé, comprendre ces situations – et disposer de données factuelles détaillées à leur sujet – aidera les parties prenantes de trois manières :

- Sur le plan programmatique et opérationnel, en permettant des réponses mieux ciblées avant, pendant et après le retour, et en identifiant les moyens de mieux préparer également les familles et les communautés au retour des enfants ;
- Sur le plan des activités de plaidoyer, en donnant aux parties prenantes les données factuelles nécessaires pour influencer les interventions, les politiques et l'environnement juridique dans chaque contexte ;
- Sur le plan des cadres, en permettant aux parties prenantes d'élaborer, à moyen et long terme, des cadres plus solides pour la coopération dans les processus de retour et de réintégration. ¹²²

121 OIM et UNICEF, Module 6, page 197 (voir note de bas de page 53).

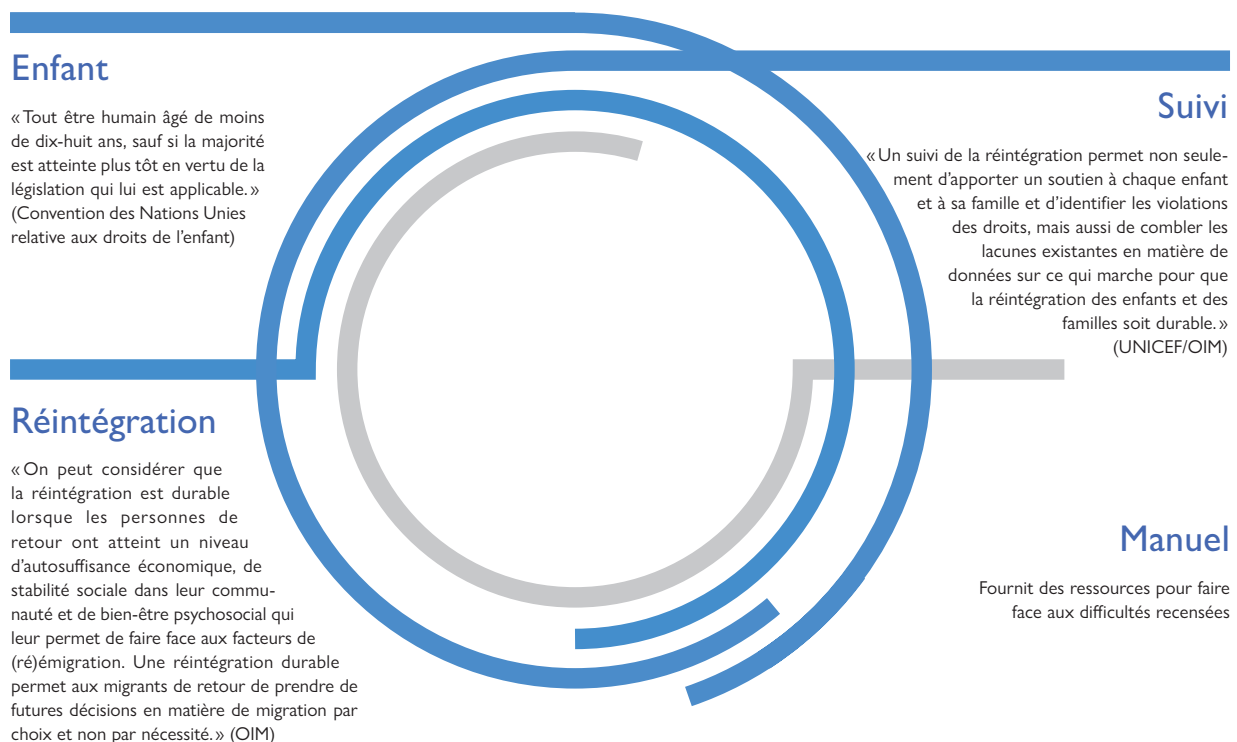
122 Save the Children, entretiens avec des informateurs clés (novembre 2020).

Cette étude a donc mis au point un manuel de suivi de la réintégration des enfants conçu pour, comme le demandent l'OIM et l'UNICEF, permettre «non seulement d'apporter un soutien à chaque enfant et à sa famille et d'identifier les violations des droits, mais aussi de combler les lacunes existantes en matière de données sur ce qui marche pour que la réintégration des enfants et des familles soit durable». ¹²³ Le manuel comprend un questionnaire conçu pour fournir un indice de suivi de la réintégration des enfants, donnant un aperçu de la situation d'un enfant en matière de retour et de réintégration, dans trois dimensions principales, et pour signaler les principales violations des droits de l'enfant. Lorsqu'il est suivi de façon longitudinale, cet indice permet aux utilisateurs d'évaluer la réintégration d'un enfant sur la durée; lorsqu'il est considéré dans son ensemble, il permet aux utilisateurs de brosser un tableau plus large de la situation à laquelle sont confrontés les enfants migrants de retour dans un contexte particulier.

4.1.1 DÉFINIR UN MANUEL POUR LE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

La figure 9 présente les quatre composantes d'un manuel de suivi de la réintégration des enfants, essentielles pour définir les grandes lignes du manuel et s'assurer que son objectif est clair.

Figure 9. Concepts clés pour un manuel de suivi de la réintégration des enfants



¹²³ OIM et UNICEF, Module 6, page 242 (voir note de bas de page 53).

La phase pilote a permis de constater que plusieurs acteurs confondent « simple suivi » et « suivi et évaluation », ce qui peut poser obstacle à une utilisation appropriée du manuel. Ces termes comportent certaines connotations. Le suivi et l'évaluation, conjointement, peuvent être définis comme suit :

« L'on a recours au suivi et à l'évaluation pour évaluer la performance d'un programme de réintégration et pour déterminer s'il atteint les objectifs prévus. Le suivi est axé sur le court et le moyen terme et peut éclairer les changements à apporter au programme. L'évaluation va plus loin et étudie l'impact final du programme sur les changements qu'il cherche à apporter ».¹²⁴

Le suivi et l'évaluation sont donc directement liés à la compréhension des résultats et de la *performance* des programmes : selon la définition adoptée par l'OIM, « l'évaluation est l'appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Elle se distingue du suivi en ce qu'elle implique un jugement de la valeur de l'activité et de ses résultats ».¹²⁵

Ce manuel est spécifiquement conçu pour effectuer le suivi des enfants migrants de retour (et sera utilisé dans de nombreux cas pour le suivi des bénéficiaires) plutôt que le suivi du programme. Il contribuera à « apporter un soutien à chaque enfant et à sa famille et [...] identifier les violations des droits, [ainsi qu'à] combler les lacunes existantes en matière de données sur ce qui marche pour que la réintégration des enfants et des familles soit durable ».¹²⁶ Le mandat de cet outil exige donc que l'on s'attache à comprendre la situation des enfants migrants de retour et, de manière longitudinale, l'évolution sur la durée de leur statut en matière de réintégration (en gardant à l'esprit que cette évolution ne sera pas nécessairement linéaire, comme l'ont montré des études antérieures).¹²⁷

Par conséquent, ce manuel :

- **N'EST PAS** destiné à faire spécifiquement référence aux programmes existants ;
- **N'EST PAS** conçu pour établir des liens de causalité entre un programme spécifique et le degré de réintégration.

Ce dernier point est très important ; l'utilisation du manuel pour mener une évaluation de programme fournirait des résultats incomplets, car l'enquête quantitative a été conçue pour évaluer rapidement le statut des enfants par rapport à des indicateurs clés plutôt que pour examiner ces derniers et déterminer à quoi les réponses peuvent être attribuées. Par conséquent, le manuel ne doit pas être utilisé seul comme un outil d'évaluation des incidences. Au contraire, en permettant aux praticiens de la réintégration de comprendre la situation de chaque enfant migrant de retour et, éventuellement, d'agrèger ces données au niveau du pays, il permettra aux utilisateurs :

- De concevoir des programmes mieux adaptés aux dimensions de la réintégration où les enfants migrants de retour rencontrent localement le plus de difficultés ;
- D'identifier les cas où certains droits fondamentaux des enfants sont violés, et exiger des interventions supplémentaires ou une orientation vers les services compétents ;
- De mener des activités de plaidoyer auprès des principales parties prenantes afin de déterminer si le retour dans un lieu particulier est dans l'intérêt supérieur de l'enfant – en se basant sur la capacité des enfants qui y retournent à se réintégrer durablement.

124 *Ibid.*, p. 169.

125 OIM, Manuel sur la réintégration : Module 5 – Suivi et évaluation de l'aide à la réintégration (2019), page 172.

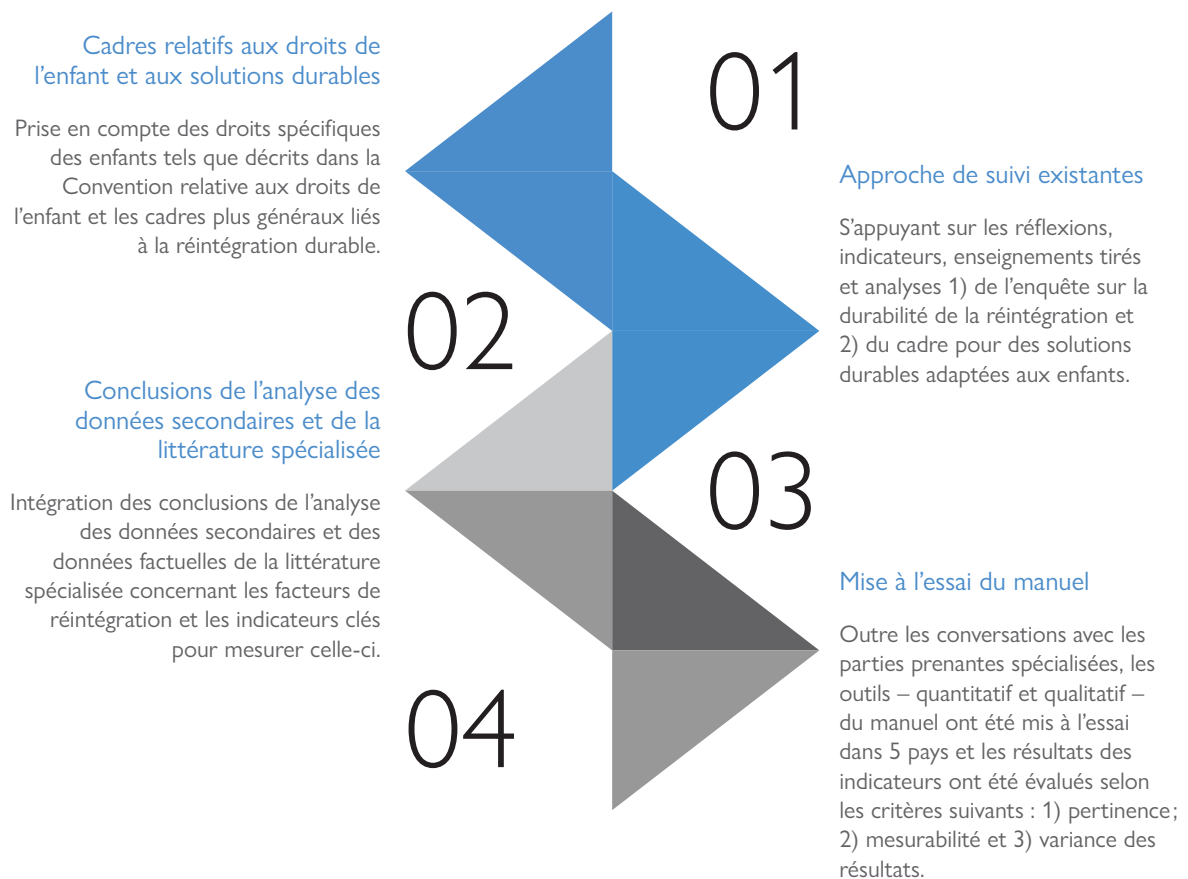
126 OIM et UNICEF, Module 6, page 242 (voir note de bas de page 53).

127 Samuel Hall et OIM, Setting Standards for an Integrated Approach to Reintegration (voir note de bas de page 18).

4.1.2 CONCEPTION DU MANUEL DE SUIVI DE LA RÉINTÉGRATION DES ENFANTS

Le manuel a été conçu sur la base d'un processus en plusieurs étapes. Les indicateurs de réintégration et les facteurs clés ayant des incidences sur celle-ci ont été identifiés et affinés sur la base de plusieurs dimensions (droits de l'enfant et principes de réintégration; cadres existants; données factuelles disponibles; résultats de la mise à l'essai). Cela a donné lieu à un manuel qui comprend à la fois un outil quantitatif pour suivre spécifiquement les indicateurs dans les trois dimensions de la réintégration durable telle que définie par l'OIM en 2017 (autosuffisance économique, stabilité sociale au sein de sa communauté et bien-être psychosocial) ainsi que des outils qualitatifs pour nuancer ces résultats et fournir des informations supplémentaires concernant l'ensemble de l'écosystème participant à la réintégration des enfants.

Figure 10. Approche adoptée pour la conception du manuel



Sur la base de ce qui précède, les facteurs, indicateurs et sous-indicateurs suivants ont été testés. Certains indicateurs ont été conçus pour un échange direct avec tous les enfants, tandis que d'autres ont nécessité des informations de la part d'un parent/tuteur pour le groupe le plus jeune.



TABLEAU 8. INDICATEURS TESTÉS DU MANUEL

		ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS	ENFANTS DE 14-18* ANS	ENTRETIENS AVEC LES PARENTS/ TUTEURS**
DIMENSION ECONOMIQUE	1. Principale source de revenus du ménage		X	X
	2. Participation de l'enfant aux activités génératrices de revenus	X	X	
	3. Endettement du ménage		X	X
	4. Sécurité alimentaire	X	X	
	5. Auto-évaluation de la satisfaction concernant la situation économique	X	X	
	6. Épargne du ménage	X	X	
DIMENSION SOCIALE	1. Situation adéquate en matière de logement	X	X	
	2. Accès à la documentation	X	X	X
	3. Accès à la famille/aux tuteurs	X	X	
	4. Mariage d'enfants	X	X	
	5. Accès aux services de santé	X	X	X
	6. Accès à l'éducation	X	X	
DIMENSION PSYCHOSOCIALE	1. Participation sociale et communautaire	X	X	
	2. Non-discrimination	X	X	
	3. Sentiment d'appartenance	X	X	
	4. Signes de détresse	X	X	X
	5. Sentiment de sécurité lors des activités quotidiennes	X	X	

* 18 fait ici référence aux mineurs ayant dépassé la limite d'âge qui peuvent être interrogés.

** Les entretiens avec les parents/tuteurs comprenaient des questions supplémentaires sur le soutien reçu et le retour.

Ces indicateurs ont été directement intégrés à une enquête quantitative conçue pour donner lieu à une note de réintégration, fournissant des informations aux niveaux dimensionnel et global.

4.2 TRADUCTION DE L'INDICE EN NOTES

4.2.1 TRADUIRE LES RÉPONSES AUX INDICATEURS EN NOTES

Vingt-deux indicateurs (six économiques, neuf sociaux et sept psychosociaux) ont ainsi été utilisés pour calculer les notes dimensionnelles et globales de réintégration. L'annexe 1 présente une mise en correspondance des choix de réponses avec les indicateurs binaires. Si la majorité des indicateurs ont

été conçus pour des réponses binaires, pour certains d'entre eux, en particulier ceux qui concernent le travail des enfants, des règles plus complexes ont été suivies pour évaluer si une réponse contribuait à la réintégration ou le contraire. Dans certains cas, lorsqu'un indicateur a été jugé particulièrement important sur la base des sources détaillées ci-dessus, plusieurs questions ont été considérées séparément dans la notation dimensionnelle et globale (par exemple, l'éducation). Cela permet à l'utilisateur d'obtenir plus d'informations sur la situation spécifique de l'enfant (par exemple en matière d'éducation), tout en garantissant, grâce à l'approche de l'analyse en composantes principales (voir ci-dessous et l'annexe 2 pour plus d'informations), que les indicateurs corrélés ne sont pas surpondérés dans les résultats finaux. L'approche utilisée pour calculer les notes pondérées de l'indice était centrée sur l'analyse en composantes principales.

ENCADRÉ 9. ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

Dans le contexte des indices thématiques dérivés d'ensembles d'indicateurs, l'analyse en composantes principales est une forme de réduction de dimension, par laquelle un ensemble de variables (les indicateurs) est réduit à un seul condensé (semi-)continu. Une fois que les valeurs de tous les indicateurs (sous forme binaire vrai/faux) ont été déterminées pour chaque sujet de l'échantillon, un ensemble de poids est déterminé, un pour chaque indicateur, de sorte que la variation de la somme pondérée des indicateurs sur l'échantillon soit maximisée. L'analyse en composantes principales a donc été utilisée pour réduire les données à un plus petit nombre de dimensions conçues pour expliquer autant que possible la variation/dispersion des données. Les poids calculés à partir des données observées produisent un indice dont les notes ont une variance maximale dans l'échantillon observé. *Il est important de noter que toutes les notes et pondérations sont basées sur l'échantillon de cette étude, c'est-à-dire 146 enfants migrants de retour dans cinq pays. À mesure que des données supplémentaires seront recueillies, la technique devra être réexaminée pour améliorer la précision des pondérations.*

D'autres détails techniques sur la méthode de notation de l'analyse en composantes principales sont présentés à l'annexe 2.

4.2.2 ANALYSE DE LA RÉINTÉGRATION SUR LA BASE DES RÉSULTATS DE L'INDICE

Analyse des notes et des résultats

Bien que la taille des échantillons provenant des activités sur le terrain soit peu importante, l'analyse indicative des résultats montre que les notes – et les préoccupations – en matière de réintégration sont en accord avec les conclusions plus larges de la littérature secondaire. Les notes ne sont calculées que dans les différentes dimensions, mais sont agrégées par une moyenne simple en un indicateur global de réintégration des enfants.

- Plus que tout autre élément, le pays dans lequel se trouvent les personnes interrogées est un facteur clé de différenciation des notes de réintégration. Le tableau 9 ci-dessous met en évidence, par exemple, le fait que les enfants d'Iraq sont moins bien lotis dans tous les domaines et que les enfants de Géorgie sont comparativement les mieux lotis, en moyenne. Si les enfants migrants de retour en Éthiopie semblent s'en sortir particulièrement bien, cela est dû en grande partie à leur note économique, et en particulier à celle des filles, qui est disproportionnellement élevée (0,63 pour les filles contre 0,35 pour les garçons), ce qui suggère que la petite taille de l'échantillon de ce sous-groupe puisse en être la cause.

TABLEAU 9. NOTE MOYENNE DE RÉINTÉGRATION PAR PAYS ET PAR DIMENSION

	NOTE ÉCONOMIQUE MOYENNE	NOTE SOCIALE MOYENNE	NOTE PSYCHOSOCIALE MOYENNE	NOTE MOYENNE
Éthiopie	0,47	0,69	0,72	0,62
Géorgie	0,36	0,83	0,76	0,65
Honduras	0,23	0,71	0,62	0,52
Iraq	0,19	0,66	0,33	0,39
Nigéria	0,24	0,60	0,50	0,45
ENSEMBLE	0,30	0,70	0,60	0,53

Les résultats du tableau 10 ci-dessous concernant les notes économiques des filles sont également affectés par les résultats en Éthiopie : sans ces derniers, la note économique moyenne des filles serait de 0,25, ce qui fait encore baisser la note moyenne générale des filles, qui est plus mauvaise que celle des garçons.

TABLEAU 10. NOTE MOYENNE DE RÉINTÉGRATION PAR SEXE ET PAR DIMENSION

	NOTE ÉCONOMIQUE MOYENNE	NOTE SOCIALE MOYENNE	NOTE PSYCHOSOCIALE MOYENNE	NOTE MOYENNE
FILLES	0,32	0,69	0,56	0,52
GARÇONS	0,28	0,71	0,64	0,55
TOTAL GÉNÉRAL	0,30	0,70	0,60	0,53

- L'étude de l'âge en tant que dimension de la réintégration révèle que, de manière générale, les enfants les plus jeunes semblent se réintégrer plus facilement sur le plan social (note moyenne de 0,76 dans la dimension sociale, diminuant régulièrement avec l'âge pour atteindre une moyenne de 0,60 pour ceux qui ont maintenant 18 ans et plus), mais que les enfants les plus âgés semblent mieux s'en sortir d'un point de vue psychologique. D'un point de vue méthodologique, cela souligne la nécessité d'être prudent en ce qui concerne les questions psychosociales, en particulier pour les enfants les plus jeunes, afin d'éviter de provoquer (ou d'aggraver) leur détresse.

Figure 11. Notes moyennes de réintégration par âge

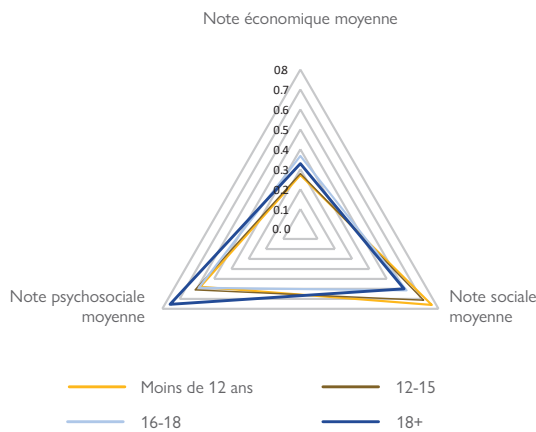
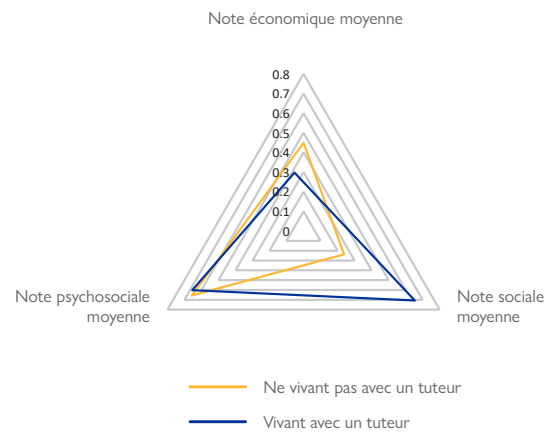
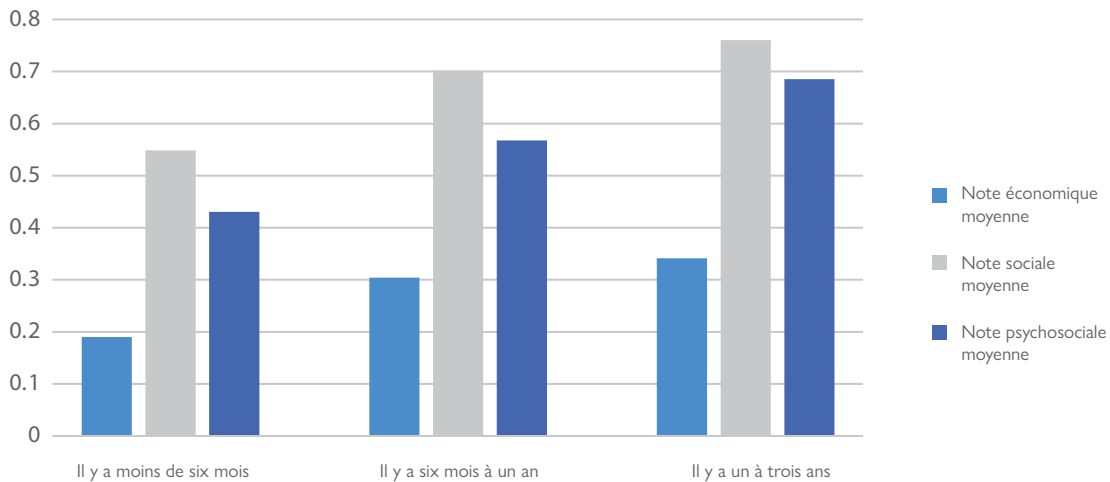


Figure 12. Note moyenne de réintégration des enfants vivant avec un tuteur



- Le fait de parler la langue locale a apparemment la plus forte incidence sur les notes économiques – (0,31 en moyenne pour ceux qui parlent la langue contre 0,21 pour ceux qui ne la parlent pas). Sur le plan social, l'influence de cette variable semble mineure (0,70 pour les deux groupes), alors que la littérature existante suggère un impact clé sur le plan social; cette question nécessitera un suivi plus approfondi car la population qui ne parle pas la langue locale est très limitée. Le fait de vivre avec un tuteur (figure 12) a principalement un impact sur la note sociale; cela a été confirmé par une analyse de régression.
- Des recherches menées pour l'OIM dans le cadre du projet MEASURE, financé par le ministère du Développement international du Royaume-Uni, ont souligné que la réintégration n'est généralement pas linéaire; «les données qualitatives illustrent la façon dont les dimensions économique, sociale et psychosociale varient dans le temps, comme le montre le modèle en W utilisé dans cette étude». ¹²⁸ Alors qu'au départ, les notes des participants s'amélioraient avec le temps écoulé depuis leur retour, après trois ans, les notes ont de nouveau baissé. Les difficultés de la réintégration initiale ont pu, dans ce cas, être aggravées par la COVID-19. Toutefois, de manière plus générale, cela suggère qu'après un certain temps, lorsque le soutien (tel qu'il est) tend à cesser et que les conditions restent difficiles, la note de réintégration des migrants de retour peut diminuer à nouveau, ce qui peut inciter à une nouvelle migration. La confirmation de cette tendance par une analyse de régression permet de nuancer ce constat, en montrant que plus le temps écoulé depuis le retour est long, plus les notes sociales sont élevées, en tenant compte du pays, de l'âge, du sexe, du temps passé à l'étranger, des compétences linguistiques et de l'accord avec la décision de revenir. Outre le temps écoulé depuis le retour, le temps passé à l'étranger a également son importance, notamment en ce qui concerne la dimension psychosociale. Plus le temps passé à l'étranger était long, plus les participants obtenaient de mauvais résultats sur le plan psychosocial. Cela confirme l'importance de mieux comprendre les questions d'appartenance.

Figure 13. Notes moyennes, temps écoulé depuis le retour

4.3 AMÉLIORATION DU MANUEL : ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA MISE À L'ESSAI

Le manuel a été mis à l'essai dans cinq pays : l'Éthiopie, la Géorgie, le Honduras, l'Iraq et le Nigéria. Cette expérience a permis :

1. De tirer des enseignements conceptuels, en mettant en évidence les points de l'approche globale qui doivent être affinés;
2. De tirer des enseignements méthodologiques, permettant à l'équipe d'évaluer quelles questions ont fourni les informations attendues et de sélectionner les questions spécifiques qui se sont avérées déroutantes ou moins intéressantes, nécessitant des adaptations de l'approche;
3. De tirer des enseignements opérationnels, en soulignant les domaines où des orientations supplémentaires sont nécessaires concernant l'utilisation du manuel, ainsi que les considérations clés en matière de protection que l'équipe devra prendre en compte.

4.3.1 ÉVALUATION DE L'APPROCHE INITIALE

De manière générale, la phase pilote n'a pas mis en évidence de problèmes significatifs dans la version préliminaire du manuel. Cependant, il est apparu que deux questions nécessitaient un examen plus approfondi : comment recueillir au mieux – et de la manière la plus appropriée – la parole des jeunes enfants, et comment évaluer au mieux le bien-être psychosocial.

Recueillir la parole d'enfants de différents âges et niveaux de maturité

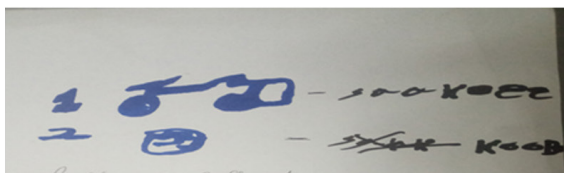
L'approche testée distinguait les enfants âgés de 7 à 9 ans, de 10 à 13 ans et de 14 ans et plus. Seuls les deux derniers groupes ont répondu à l'enquête quantitative, tandis que le premier groupe a participé à une étude de cas nettement simplifiée.¹²⁹ Cependant, de la même manière que les enfants qui atteignent l'âge de 18 ans ne deviennent pas immédiatement des adultes aux besoins entièrement satisfaits, la mise à l'essai a souligné à quel point leur maturité et leur capacité à participer à l'étude ne correspondent pas nécessairement à leur âge. Alors qu'avec les enfants les plus âgés, les outils actuels ont généralement bien fonctionné, les groupes d'âge plus jeunes (7-9 ans et 10-13 ans) présentaient de grandes différences en matière de développement et

¹²⁹ Les outils destinés aux deux groupes les plus âgés suivaient largement la même structure, le groupe des 10-13 ans se voyant poser moins de questions.

de maturité. Cela pose des problèmes méthodologiques quant aux outils les mieux adaptés à chaque enfant et à la manière de déterminer si un enfant est – ou non – assez à l'aise pour participer à l'étude.

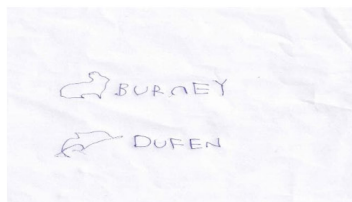
Si l'on examine les entretiens menés auprès d'enfants de 7 à 9 ans dans le cadre de l'étude de cas, on constate de fortes disparités en matière de compréhension et de capacité à répondre aux questions posées, ce qui a donné lieu à des réponses plus ou moins pertinentes par rapport aux objectifs de l'entretien. Par exemple, lorsqu'on leur a demandé de dessiner les aspects les plus importants de leur vie, afin de se faire une meilleure idée de leur situation de vie actuelle, les participants ont dessiné des images allant de leur famille à leur maison, en passant par leurs jouets préférés et les animaux qu'ils aiment – tous répondaient à la même question (figure 14).

Figure 14. Question : Peux-tu faire ici un dessin des aspects les plus importants de ta vie ici ?
Quels sont les meilleurs côtés de la vie ici ?



Oui, bien sûr, je peux vous en parler [du dessin]. Ça, c'est un vélo [il parle du premier dessin], et ça, c'est un ballon [il parle du deuxième dessin]. Donc, mon dessin montre les deux choses les plus importantes que j'ai aimées depuis que je suis arrivé ici. J'ai choisi de dessiner un vélo parce que j'aime en faire avec mes amis. J'ai dessiné un ballon parce que j'aime y jouer et je voudrais être un footballeur professionnel plus tard.

Garçon, 9 ans, Dire Dawa (Éthiopie)



J'ai dessiné Burney. Il peut sauter, ça lui arrive de manger trop de carottes et c'est mon animal préféré.

J'aime aussi les dauphins, parce qu'ils peuvent sauter, ils ne peuvent pas manger quelqu'un.

Garçon, huit ans, État de Lagos (Nigéria)

J'aime le ciel et j'aime les champs. J'aime vivre là avec ma famille et courir et jouer. Je joue aussi avec mes cousins et mon ami dans mon quartier.

J'aime mon école et j'aime jouer sous un arbre devant mon école. Mon professeur est bien et j'ai beaucoup d'amis. J'aime jouer au ballon sur le terrain de mon école.

J'aime les jours où le ciel est bleu et où le soleil brille. Je peux jouer dehors dans les champs. Je peux courir et jouer toute la journée. J'aime aussi la pluie parce que c'est drôle de jouer sous la pluie, même si ma maman ne me laisse pas le faire parce qu'elle dit que je peux tomber malade.

Fille, 7 ans, San Pedro Sula (Honduras)



Les orientations relatives aux études de cas ont également été délibérément conçues en fonction des recommandations relatives à la conduite d'enquêtes auprès d'enfants plus jeunes, en incluant des éléments interactifs et en incitant les enquêteurs à ne pas forcer les enfants à répondre aux questions. Malgré cela, même des enquêteurs expérimentés et attentifs peuvent avoir du mal à ramener les enfants sur le sujet de l'étude ; lors de ces échanges, des informations pertinentes apparaîtront probablement, mais il faudra examiner attentivement les données pour les identifier. Par exemple, lorsqu'on a demandé à un jeune garçon au Nigéria (celui qui a dessiné le lapin de la figure 14) de montrer ses objets préférés à la maison, il a répondu comme suit :

Enquêteur : Est-ce que tu as un de tes jouets préférés ici, avec toi ?

Participant : Oui.

Enquêteur : Est-ce que je peux les voir ?

Participant : Je ne l'ai pas ici mais je le connais.

Enquêteur : Mais tu le connais ?

Participant : Moteur (petite voiture avec laquelle on peut jouer).

Enquêteur : Mais est-ce que tu as un de ces jouets ?

Participant : Non.

Enquêteur : Tu l'aimes, mais tu ne l'as pas ici maintenant.

Participant : Oui.

Enquêteur : C'est ici que tu vis, pourquoi est-ce que tes jouets ne sont pas là?

Participant : Je n'en ai pas mais ma maman va me les acheter mais elle n'a pas d'argent pour l'acheter.

Enquêteur : Ta maman va l'acheter.

Participant : Quand elle aura de l'argent, elle va l'acheter.

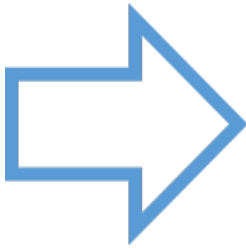
Cet échange illustre la nécessité d'un suivi attentif des réponses des enfants, afin de s'assurer que leur situation est comprise, car un enfant peut ne pas développer ses propos lorsque certains points lui semblent évidents. Il souligne en outre que les enquêteurs ne peuvent pas supposer que les réponses seront directement liées à la question posée. Il existe donc un dilemme manifeste pour les praticiens de la réintégration. Lorsque l'on cherche à adapter l'entretien aux enfants, ce qui est dit peut être moins pertinent, ou plus compliqué à interpréter. Un temps et des efforts considérables peuvent être consacrés à des entretiens dont les avantages immédiats sont limités en termes de suivi direct de la réintégration, mais qui pourraient signaler des problèmes majeurs. En outre, les enquêteurs auront besoin d'une formation pour être en mesure de mener correctement des entretiens avec des enfants.

L'UNICEF, dans son cadre de 2017 sur les enfants migrants (Global Programme Framework on Children on the Move), souligne que « dans de nombreux contextes, les enfants migrants et réfugiés sont perçus comme distincts des autres enfants et ne sont pas vus et traités comme des enfants, quel que soit leur statut. Cela est dû en partie à un manque de connaissances du public sur les droits de l'enfant, notamment le fait que les adolescents doivent être considérés comme des enfants jusqu'à 18 ans ».¹³⁰ Les recherches qualitatives menées dans le cadre de ce projet pilote soulignent à quel point il peut être arbitraire de donner des directives claires pour différencier les niveaux de maturité au sein de cette catégorie – il s'agit pourtant d'un élément clé car l'âge influe sur l'expérience des enfants en matière de réintégration et leur capacité à communiquer à ce sujet.

Si l'on peut se référer aux étapes du développement pour pouvoir différencier clairement les stades de développement des enfants plus jeunes, cela est plus complexe pour le groupe d'âge considéré. Des documents de référence clés tels que *Réintégration durable des enfants migrants et de leur famille selon une approche fondée sur les droits des enfants* de l'OIM et de l'UNICEF soulignent à juste titre la nécessité de prendre en compte les opinions des enfants « en fonction de leur âge et de leur maturité » dans la prise de décision concernant les solutions durables. Cependant, aucune directive fondée sur l'âge n'est donnée sur ce que cela signifie; le document indique plutôt que « les chargés de dossier travaillant au contact d'enfants doivent avoir une compréhension approfondie du lien entre l'âge de l'enfant ou des enfants et leur stade de développement. Cela suppose qu'ils aient étudié le développement physique, intellectuel, émotionnel, social et linguistique des enfants, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence ».¹³¹

¹³⁰ UNICEF, Global Programme Framework on Children on the Move (2017), page 28.

¹³¹ OIM et UNICEF, Module 6, page 209 (voir note de bas de page 53).



Du point de vue du manuel, cela a des incidences sur deux questions clés :

- Limites des directives relatives à l'âge : Bien que des directives relatives à l'âge soient fournies, les utilisateurs doivent être conscients de leurs limites ; il convient de les considérer comme des conseils, plutôt que comme des règles strictes et définitives sur ce qu'il convient de faire. Les utilisateurs doivent toujours avoir pour priorité l'intérêt supérieur de l'enfant et, en cas de doute, utiliser l'outil destiné aux jeunes enfants, ou n'en utiliser aucun.
- Déterminer quels enfants peuvent participer en toute sécurité : Conformément à ce qui précède, certains enfants ne devraient pas être interrogés à l'aide du manuel ; les avantages potentiels des informations qu'ils pourraient fournir ne l'emportent pas sur le préjudice potentiel. D'autres approches peuvent être envisagées pour évaluer leur réintégration, telles que des entretiens avec les parents/tuteurs ou des entretiens plus axés sur les conseils.

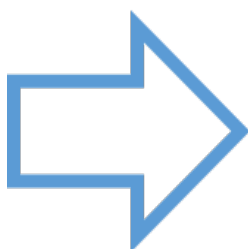
Bien-être psychosocial

La question du bien-être psychosocial est également liée à celle de la capacité de développement. En ce qui concerne les incidences des conflits et des déplacements forcés sur les enfants, l'UNICEF souligne : « Les enfants qui traversent tout cela n'ont souvent pas accès à un soutien psychosocial et en matière de santé mentale, ce qui peut avoir des effets dévastateurs à long terme. L'anxiété, la dépression et d'autres problèmes liés au stress menacent leur capacité à grandir heureux et en bonne santé. La violence peut avoir des répercussions sur leur santé émotionnelle, leur santé physique et leur développement social tout au long de leur vie. S'il y est exposé dans la petite enfance, cette expérience peut même entraver le développement du cerveau de l'enfant ». ¹³² Certains enfants interrogés ont directement détaillé ou fait allusion à des expériences psychologiquement pénibles. *« J'ai quitté ma maison avec le coyote et j'ai traversé le Guatemala, en bus et en partie en moto, jusqu'à ce qu'on arrive à un endroit appelé Peten, puis à Los Naranjos. Là, un contact du coyote nous a aidés à passer la frontière à travers une montagne vers le Mexique. Ensuite, on est resté dans un hôtel en attendant une autre personne qui allait également passer aux États-Unis avec nous. Quand nous sommes restés au Mexique, quelque chose de mal m'est arrivé, j'ai été violée par le coyote »* (fille de 16 ans, Honduras). Dans d'autres cas, les parents ont ressenti le besoin d'expliquer les sources de stress vécues par les enfants.

De telles expériences sont fréquemment évoquées dans les descriptions des parcours migratoires des enfants. La littérature existante sur le sujet souligne que « le risque de troubles de la santé mentale et de problèmes psychosociaux chez les enfants et les adolescents est exacerbé lorsqu'ils sont exposés à la pauvreté, à la violence, à la maladie ou aux crises humanitaires. Ces dernières années, l'évolution des contextes humanitaires a créé un environnement plus dangereux pour le bien-être et le développement des enfants et des adolescents. Les conflits prolongés, les déplacements massifs, la violence, l'exploitation, le terrorisme, les épidémies, l'intensification des catastrophes naturelles et le changement climatique sont autant de facteurs d'instabilité accrue et de conditions plus difficiles pour la santé mentale et le bien-être psychosocial des enfants ». ¹³³

¹³² UNICEF, "Mental Health and Psychosocial Support in Emergencies" (2020).

¹³³ *Ibid.*, p. 8.



Du point de vue du manuel, cela a des incidences sur deux questions clés :

- Conception du manuel : Des éléments tels que le dessin pour les plus jeunes enfants, des questions sur les objets préférés et des questions ouvertes ont été inclus au manuel pour permettre aux enfants de s'exprimer à leur aise. Trop insister pour que l'enfant réponde à ces questions va à l'encontre de leur intention initiale – en outre, il est peu probable qu'il en résulte des données solides. Les utilisateurs peuvent également envisager des techniques de communication active qui devraient contribuer à calmer les enfants et à les aider à s'exprimer, augmentant ainsi les chances de faire du suivi une expérience positive en soi. Ces techniques peuvent comprendre l'écoute active, la normalisation et la généralisation.¹³⁴
- Utilisation du manuel : Le manuel de formation aux premiers secours psychologiques pour les professionnels de l'enfance – Programme d'une journée – de Save the Children comprend une liste de signes courants de détresse chez les enfants des âges ciblés par ce manuel.¹³⁵ Il convient de former soigneusement les utilisateurs à ces questions afin de s'assurer qu'ils comprennent quand il peut être approprié d'interrompre un entretien pour éviter de nuire à un enfant, et quand il faut orienter l'enfant vers des services externes de soutien psychosocial.

134 Pour d'autres recommandations, voir Save the Children, "Psychological First Aid One Day Programme Manual" (2017).

135 *Ibid.*, p. 37.

Figure 15. Les signes courants de détresse chez l'enfant, selon la formation aux premiers secours psychologiques de Save the Children

SIGNES COURANTS DE DÉTRESSE CHEZ LES ENFANTS ÂGÉS DE 7 À 12 ANS :	SIGNES COURANTS DE DÉTRESSE CHEZ LES ENFANTS ÂGÉS DE 13 À 18 ANS :
<ul style="list-style-type: none"> • Le niveau d'activité physique de l'enfant change. • Sentiments et comportements confus. • Fuit les contacts sociaux. • Parle de l'événement de manière répétitive. • Montre des réticences à aller à l'école. • Ressent et exprime de la peur. • Subit des incidences négatives sur sa mémoire, sa concentration et son attention. • A des troubles du sommeil et de l'appétit. • Montre de l'agressivité, de l'irritabilité ou de l'agitation. • A des symptômes physiques liés au stress émotionnel. • Est préoccupé par les autres personnes touchées. • Éprouve des sentiments de culpabilité et de remords 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant ressent un chagrin intense. • Se sent gêné, ou coupable et honteux de ne pas avoir pu aider ceux à qui on a fait du mal. • Exprime des préoccupations excessives à l'égard des autres personnes touchées. • Peut devenir égocentrique et s'apitoyer sur son sort. • Changements dans les relations interpersonnelles. • Augmentation des comportements de prise de risque, d'autodestruction et/ou d'évitement ou manifestation d'agressivité. • Sa vision du monde connaît des changements majeurs. • Ressent du désespoir face au présent et à l'avenir. • Devient méfiant envers les autorités et les soignants. • Commence à se fier davantage à ses pairs pour fréquenter des gens

4.3.2 RENFORCEMENT DES OUTILS

La mise à l'essai a permis d'identifier des points spécifiques à aborder dans le projet de manuel d'un point de vue méthodologique.

Affiner les indicateurs de la note de réintégration

L'analyse menée lors de l'élaboration de la note de réintégration ainsi que le retour d'informations des équipes sur le terrain ont mis en évidence six indicateurs qui pourraient nécessiter une révision d'après les réponses obtenues.

- Travail non rémunéré. La question « Travailleras-tu régulièrement sans être rémunéré(e) ? » est contre-corrélée avec le reste des indicateurs de la dimension économique. Cela peut être dû au grand nombre d'éléments qui peuvent être compris par les participants comme entrant dans cette catégorie. Pour la conserver dans l'indice, il faudrait la diviser en deux questions, par exemple : « Lors d'une journée ordinaire, combien d'heures consacres-tu à des travaux non rémunérés/tâches domestiques ? » et « Lors d'une journée ordinaire, combien d'heures consacres-tu à un travail non rémunéré qui contribue

d'une manière ou d'une autre au revenu du ménage?» Sur cette base, l'indicateur a été éliminé et divisé en deux questions dans le manuel révisé pour plus de précision.

- Indicateurs psychosociaux. Dans le projet de manuel, il était demandé aux enfants d'évaluer la fréquence à laquelle ils ressentaient sept émotions ou difficultés différentes : la colère, la tristesse, la peur, la solitude, le manque de confiance en soi, le stress et la difficulté à se concentrer. Si l'écart entre les réponses n'est pas nécessairement corrélé, ce qui suggère que chaque élément a bel et bien été considéré séparément par les enfants, les enquêteurs ont signalé que certains enfants avaient du mal à faire la distinction entre tous ces éléments. Afin de nous assurer que les résultats sont effectivement représentatifs des expériences des enfants suivis, nous avons recommandé de les réduire à un ensemble d'émotions élémentaires – la colère, la tristesse, la peur et la solitude – qui semblent être comprises de manière plus cohérente dans tous les contextes.
- Indicateurs pour lesquels la variance est très faible. Dans les cas où presque tous les participants ont donné la même réponse, les variables sont moins intéressantes à inclure dans la note de réintégration du point de vue de la notation, car elles ne permettent pas de distinguer davantage les expériences des enfants en matière de réintégration. Néanmoins, elles ont été conservées lorsqu'elles présentaient un intérêt pour la gestion des dossiers. Quatre indicateurs ont montré une très faible variance, comme le montre le tableau 11.

TABLEAU 11. INDICATEURS DE LA NOTE DE RÉINTÉGRATION PRÉSENTANT LA PLUS FAIBLE VARIANCE DES RÉSULTATS

	NOTÉ COMME FAUX	NOTÉ COMME VRAI
1. Principale source de revenus du ménage. Le revenu du ménage est suffisant pour couvrir ses besoins	138 (95 %)	8
2. Participation de l'enfant aux activités génératrices de revenus. Les jeunes en-fants ne travaillent pas du tout, les jeunes ne travaillent pas trop, les jeunes adultes ne travaillent pas plus que ce que recommandent les normes de l'OIT	9 (6 %)	137
3. Accès aux parents/tuteurs. Le participant vit avec ses parents ou son tuteur.	2 (1 %)	144
4. Mariage d'enfants. Aucun projet de mariage d'enfants	2 (1 %)	144

Compte tenu de leur importance à long terme et dans des contextes spécifiques, et afin de signaler d'éventuelles violations des droits fondamentaux, nous recommandons de les conserver dans le manuel pour le moment. Ce point sera peut-être révisé lorsque le manuel aura été testé à plus grande échelle.

Choix en matière de formulation

Sur la base du retour d'informations des enfants interrogés, ainsi que des expériences des équipes sur le terrain, le test pilote a également donné lieu à plusieurs suggestions de reformulation. Celles-ci portaient généralement sur la simplification des questions dans les outils quantitatifs et qualitatifs. En ce qui concerne l'outil quantitatif, par exemple, les jeunes enfants interrogés ont eu du mal à donner des réponses claires et fiables aux questions économiques. L'ensemble du manuel a été révisé pour simplifier le langage et proposer

des définitions et des formulations alternatives lorsqu'elles pouvaient s'avérer nécessaires (par exemple, en passant d'échelles à cinq points à des échelles à trois points).

Priorités spécifiques aux pays

Comme évoqué précédemment, dans chaque contexte, les entretiens et ateliers ont permis de recenser des facteurs de vulnérabilité spécifiques intéressant les praticiens de la réintégration au niveau local pour le suivi de la réintégration et de la vulnérabilité.

- Éthiopie : Source de financement de la migration initiale en Éthiopie
- Géorgie : Santé physique/mentale de l'enfant en question, en raison d'une prévalence plus élevée de la migration pour des raisons médicales
- Honduras : Sécurité dans le lieu de retour
- Iraq : Caractère sensible de la conduite de l'étude, de manière générale
- Nigéria : Monoparentalité.

Par ailleurs, pour permettre une comparaison entre différents contextes, l'indice de réintégration doit rester cohérent d'un lieu à l'autre. Toutefois, le manuel révisé fournit des orientations pour permettre aux équipes nationales de déterminer deux ou trois questions supplémentaires ciblées à ajouter au corps principal de l'outil, pour le suivi de ces tendances identifiées comme importantes. Ces questions ne seront pas incluses dans la notation, ce qui permettra de conserver la comparabilité des notes entre les pays, mais elles peuvent être utilisées par les pays à des fins de gestion des dossiers. Le cas échéant, il faudrait que chaque équipe de pays chargée de diriger l'utilisation du manuel donne son accord avant de lancer le suivi, et examine cette sélection de questions supplémentaires et les données qui en découlent pour confirmer qu'elles permettront effectivement de mieux éclairer l'élaboration des programmes. Cela pourrait également être l'occasion pour les équipes de mettre au point une question soigneusement formulée liée au programme spécifique du pays, car cet élément a été mentionné comme un ajout potentiel précieux au cours de plusieurs ateliers nationaux.

Un manuel à l'épreuve des crises

La pandémie de COVID-19 a considérablement compliqué la collecte de données dans tous les contextes : les restrictions gouvernementales à la mobilité ont limité l'accès aux participants potentiels dans certains pays, tandis que les précautions plus largement nécessaires pour s'assurer que l'étude ne causait pas de dommages ont exigé des adaptations aux méthodes prévues. Cependant, ces crises n'ont pas été les seules à avoir des incidences sur l'étude : au Honduras, les participants potentiels ont dû quitter leur logement à cause des récents ouragans, tandis qu'en Éthiopie, le choix du lieu de l'étude a dû tenir compte du grave conflit en cours dans le Tigré. Par conséquent, les outils ont également été testés à distance. Afin de permettre une mise en œuvre plus simple des outils à distance, le manuel propose désormais des adaptations pour une telle utilisation, ainsi que des directives concernant l'étude à distance (nous recommandons à cet égard d'utiliser pour tous la version pour jeunes enfants du manuel, afin de s'assurer que la notation puisse toujours être effectuée. Voir également la section 4.3.3. pour des observations supplémentaires). Le manuel comprend des directives spécifiques concernant l'utilisation et les modifications potentielles, ce qui confirme qu'il ne peut être considéré comme statique ; il faut être prêt à envisager des adaptations aux approches (tout en conservant la protection comme priorité ainsi qu'un ensemble d'indicateurs de base pour permettre la comparabilité entre les pays) compte tenu des réalités sur le terrain, qui peuvent changer rapidement la situation.

Il est également nécessaire d'évaluer l'environnement plus large dans lequel les outils seront utilisés à l'avenir pour identifier les ajustements méthodologiques requis en fonction du contexte. Par exemple, à l'heure actuelle, de nombreuses questions relatives à l'appartenance/la réintégration sociale ne sont pas nécessairement symptomatiques de la réintégration, par exemple dans le cas du confinement des ménages en Géorgie. Les

personnes interrogées ont reçu l'instruction de répondre à ces questions sans tenir compte de la COVID 19, lorsque cela était possible, mais bien sûr, les migrants de retour qui sont rentrés plus récemment, après le début de l'épidémie de COVID-19, n'ont pas connu un retour sans restrictions. La pondération de ces indicateurs pourrait donc nécessiter une plus grande flexibilité à l'avenir en raison de cette crise ou d'autres problèmes.

4.3.3 ORIENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT L'UTILISATION

Le manuel fournit les directives suivantes concernant son utilisation, ajoutées d'après les conclusions de la phase pilote :

Traduction. Dans chaque contexte, un travail minutieux doit être effectué pour traduire – et retraduire – les outils et les formulaires de consentement dans la langue locale avant leur utilisation ; ces traductions doivent ensuite être affinées en fonction de l'utilisation initiale. Les enfants peuvent, par exemple, trouver certaines formulations difficiles à comprendre – la phase pilote a mis en évidence plusieurs cas où les enfants avaient besoin d'une traduction plus simple, ou des cas où la formulation locale différait de la formulation officielle.

Identification des participants. Dans les cinq pays, l'identification des participants éligibles – ceux qui ont été soutenus par l'OIM via les programmes AVRR ou PARA comme ceux qui n'ont pas reçu d'aide de l'Organisation, ce qui pourrait inclure tout type d'enfant migrant de retour non soutenu par l'OIM – s'est avérée plus difficile que prévu lors des discussions initiales avec les équipes nationales et les coordinateurs sur le terrain, tout comme l'obtention du consentement à participer. Si la COVID-19 a compliqué le paysage de l'étude, d'autres facteurs ont posé des difficultés, notamment le nombre limité d'informations dont disposaient les acteurs sur les coordonnées des enfants qui étaient revenus au pays et les coordonnées périmées. Il est donc nécessaire d'améliorer les moyens de stockage et de mise à jour des coordonnées des enfants migrants de retour. Les équipes nationales devront assurer la mise en place de moyens appropriés et sûrs de stockage de ces informations pour permettre le suivi.

Obtention du consentement des parents. L'un des objectifs du manuel est de permettre le suivi de l'ensemble des expériences des enfants migrants de retour, notamment celles des enfants non accompagnés, qui devraient retourner auprès de leurs parents/tuteurs.¹³⁶ Il arrive que les enfants les plus âgés, en particulier, ne vivent plus avec leurs parents/tuteurs au moment de l'enquête. Bien que cette situation ne se soit pas produite au cours de l'étude, les équipes nationales ont besoin de directives claires sur les procédures à suivre concernant l'obtention du consentement dans de tels cas. Les pratiques et les pratiques exemplaires exigent le consentement d'un parent ou d'un tuteur avant l'entretien avec l'enfant.

Priorité à la protection. Afin d'éviter tout préjudice potentiel aux enfants, ou toute accusation de préjudice, au cours de l'enquête, les procédures de protection exigeaient que les parents soient à portée de vue lors des entretiens, lorsque ceux-ci étaient menés en personne. Dans plusieurs cas, dans différents contextes, des parents ont tenté de s'immiscer dans l'entretien, cherchant à répondre à des questions qui ne leur étaient pas posées. Cela peut décourager les enfants de répondre et d'exprimer leur point de vue, qui ne correspond pas forcément aux expériences des parents. La présence de ces derniers peut également dissuader l'enfant de répondre honnêtement à certaines questions, notamment celles qui concernent son confort dans son milieu familial. Cependant, l'absence de cette exigence poserait une série de risques différents, plus préoccupants. Cela souligne la nécessité de disposer d'environnements sûrs et appropriés dans lesquels mener les futures activités de suivi, lorsqu'elles sont effectuées en personne. Il peut s'agir d'espaces adaptés aux enfants ou, lorsque le temps et la sécurité le permettent, d'entretiens en plein air dans un espace garantissant l'intimité.

¹³⁶ Comme le définit l'article 1 de la Convention relative aux droits de l'enfant, par « enfant non accompagné », on entend un enfant qui a été séparé de ses deux parents et d'autres membres proches de sa famille et n'est pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité par la loi ou la coutume. Voir la note de bas de page 2.

Conduite d'entretiens à distance avec des enfants. La question des entretiens à distance – et de la manière de les mener sur des sujets sensibles – est pertinente lorsqu'on est confronté à des restrictions d'accès. Cela a donné lieu à l'élaboration de directives pour les activités de soutien psychosocial et en matière de santé mentale à distance. Les directives internes de l'OIM Iraq à cet égard¹³⁷ fournissent des orientations sur le consentement à distance, la manière de présenter le travail aux parents, la résolution des problèmes potentiels et la nécessité d'un mécanisme d'orientation clair, même dans le cadre du travail à distance. Le document de l'UNICEF *COVID-19 : Operational Guidance for Implementation and Adaptation of MHPSS Activities for Children, Adolescents and Families* souligne la nécessité d'adopter des approches du travail à distance adaptées aux enfants et rappelle certaines des difficultés spécifiques, différenciées selon l'âge, auxquelles sont confrontés les mineurs, qui peuvent avoir des incidences sur la manière dont ils participent au suivi et sur les réponses qu'ils donnent.¹³⁸

137 OIM, Internal Guidelines for Remote MHPSS Working Modalities | IRAQ MISSION (2020).

138 UNICEF, *COVID-19 Operational Guidance for Implementation and Adaptation of MHPSS Activities for Children, Adolescents and Families* (2020).

5. PERSPECTIVES : DÉPLOIEMENT DU MANUEL DANS LES DIFFÉRENTS CONTEXTES DE RETOUR

5.1 ORIENTATIONS FUTURES

Les orientations existantes soulignent que les solutions durables pour les enfants doivent être fondées « sur les principes directeurs de la Convention relative aux droits de l'enfant, notamment sur l'intérêt supérieur de l'enfant, le principe de non-discrimination, le droit à la survie et au développement, et le droit de l'enfant à être entendu eu égard à son âge et à son degré de maturité ». ¹³⁹ Sans informations sur le contexte du retour et les expériences spécifiques des enfants au retour, les organisations et les États ne peuvent pas suivre cette approche. Les enquêtes antérieures – et les réponses données par les enfants dans le cadre de cette étude – soulignent à quel point la parole des enfants n'est pas entendue de manière appropriée, leur participation aux décisions de retour étant irrégulière, ce qui remet en cause la réintégration durable dès le départ. Lorsqu'ils ont été entendus, l'accent a été mis sur les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille, étant donné que l'on considère généralement et à juste titre qu'ils sont exposés à de plus grands risques. Cependant, des milliers d'enfants reviennent au pays avec leur famille, et ils ont aussi le droit d'être entendus.

Le peu de données existantes sur la réintégration des enfants migrants de retour témoigne de la diversité de leurs parcours migratoires et des difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés à leur retour, y compris de la part des autres membres de leur famille. Outre les droits spécifiques aux enfants auxquels ces derniers doivent pouvoir accéder conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, tout un ensemble de facteurs tels que le temps qu'ils ont passé à l'étranger, les langues qu'ils parlent, leurs expériences à l'étranger contribuent à la manière dont ils vivent leur retour et à la possibilité ou non d'une réintégration durable. Dans certains cas, les enfants retournent dans des environnements totalement inconnus. Les retours ne sont pas linéaires : pour apporter une aide efficace aux enfants, les acteurs doivent donc être en mesure de comprendre, au fil du temps, comment se déroule leur parcours de réintégration, en ayant recours à des outils adaptés à leur âge.

Le manuel élaboré et testé sur le terrain dans le cadre de cette étude représente une étape importante pour permettre un suivi cohérent de ces expériences, permettant ainsi aux organisations de mettre au point des interventions plus appropriées afin que les retours puissent représenter une véritable solution durable. Il permet aux acteurs non seulement de suivre les parcours individuels en matière de réintégration – et, au fil du temps, de comprendre si celle-ci a lieu ou non – mais également de constituer une base d'éléments factuels, qui permettra de créer et d'affiner des programmes plus adaptés en fonction des réponses obtenues, ainsi que les données nécessaires à des activités de plaidoyer efficaces. La combinaison d'outils interactifs quantitatifs et qualitatifs permet de suivre des enfants d'âges et de milieux différents et de prendre en compte les différents stades de développement atteints par les enfants. Ce manuel s'inscrit dans la suite du travail entamé par l'OIM avec Samuel Hall en 2017 dans le cadre du projet MEASURE financé par le ministère du Développement international du Royaume-Uni, qui visait à mettre en œuvre une approche de la réintégration durable plus fondée sur des principes.

Les recommandations sont conçues pour garantir la pertinence et la facilité d'utilisation de ce manuel. Le suivi de la réintégration des enfants nécessite du personnel formé, des lieux appropriés pour conduire l'étude ainsi qu'une volonté d'investir des fonds, du temps et de l'énergie dans un processus qui ne donnera pas systématiquement des résultats aussi utilisables que les entretiens avec des adultes. Pour analyser réellement la durabilité de la réintégration, le processus ne doit pas se limiter aux agents chargés de l'exécution mais

139 OIM et UNICEF, Module 6, page 197 (voir note de bas de page 53).

concerne également les donateurs, qui doivent être prêts à soutenir le suivi non seulement dans la mesure où il est lié à des processus spécifiques à court terme, mais également à long terme afin de mieux comprendre la réintégration des enfants.

5.2 RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

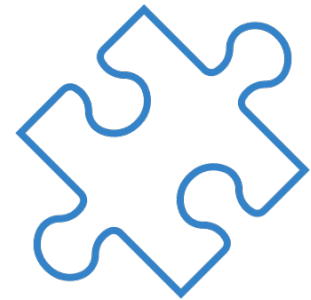
Des recommandations d'utilisation sont proposées autour de trois domaines clés :

Figure 16. Thèmes des recommandations



I. APPROCHES DU SUIVI – Préparer un suivi efficace, approprié et efficient de la réintégration des enfants

Au cours de l'étude, le besoin d'orientations supplémentaires sur la façon de préparer les entretiens et les activités de suivi avec les enfants de manière appropriée s'est fortement fait sentir chez les praticiens de la réintégration et les parties prenantes. Mener des entretiens avec des enfants, en particulier ceux qui ont vécu des expériences provoquant une détresse psychologique, requiert une série de compétences, en fonction de l'âge et de la situation de l'enfant. Afin de s'assurer que le manuel puisse être mis en œuvre en plaçant le bien-être des enfants au cœur de l'approche, institutionnalisée au sein des processus opérationnels, les mesures suivantes sont recommandées :



1. Organiser des formations détaillées sur l'objectif du manuel et son utilisation

Les praticiens de la réintégration et les autres utilisateurs potentiels du manuel (gouvernement et personnel des organisations partenaires) devront recevoir une formation détaillée avant de l'utiliser. Celle-ci devrait comprendre : des informations sur le manuel lui-même, en veillant à ce que les utilisateurs comprennent bien toutes les questions; des orientations sur la conduite d'enquêtes auprès d'enfants, notamment sur la manière de les organiser et sur les lieux où elles se déroulent; des formations sur la protection, y compris un module sur l'obtention du consentement des parents/tuteurs et de l'assentiment des enfants; des directives sur les signes potentiels de détresse et sur le moment où il convient d'interrompre un entretien; des directives sur les approches tenant compte des séquelles des conflits. Les ateliers organisés dans le cadre de cette étude ont mis en évidence le fait que cette formation devrait être dispensée non seulement au personnel chargé du suivi et de l'évaluation ou de la gestion des dossiers, mais également aux autres membres du personnel

susceptibles d'utiliser le manuel. Une formation particulière doit être dispensée concernant la conduite des entretiens avec le groupe le plus jeune ciblé par ce manuel (enfants de 7 à 9 ans).

2. Préparer un mécanisme pour orienter les participants à l'étude vers les services compétents

Lorsqu'un tel mécanisme n'existe pas encore, avant de mener des entretiens, les utilisateurs du manuel doivent mettre au point un mécanisme d'orientation pour les enfants migrants de retour. Lorsqu'il existe, il doit être mis à jour en fonction des lieux où les entretiens seront menés. Dans le cadre de ce processus, il faudrait :

- Identifier et comprendre les procédures d'orientation existantes, y compris les lois locales et nationales;
- Aligner le mécanisme d'orientation sur les procédures de protection et l'intégrer à celles-ci;
- Recenser/identifier des points focaux qui pourront aider les utilisateurs du manuel à orienter les bénéficiaires vers les services compétents;
- Expliquer en détail l'aide à la réintégration disponible auprès des partenaires, des organisations et des autorités et gouvernements locaux, et indiquer où elle est disponible;
- Expliquer en détail les mécanismes plus généraux de soutien à l'éducation et à la protection de l'enfance vers lesquels il est possible d'orienter les bénéficiaires si nécessaire;
- Assurer la liaison avec chaque organisme d'orientation, en convenant des modes d'orientation et de la mise en commun des informations nécessaires;
- Évaluer la capacité de chaque organisme (pour éviter de les surcharger et de supposer que les besoins des enfants ont été satisfaits).

Cela permettra aux utilisateurs du manuel de traiter le problème des violations des droits de l'enfant révélées par l'enquête. Une fois ce mécanisme mis en place, il faudra en assurer le suivi régulier, pour vérifier qu'il fonctionne comme prévu, identifier les lacunes et les mesures à prendre, et affiner le processus d'orientation.

3. Intégrer le manuel au niveau de l'organisation du pays

Il est possible que le personnel ne commence pas immédiatement à mettre en œuvre les outils de suivi avec tous les enfants migrants de retour. Il convient de déterminer avec qui il sera utilisé et pourquoi, ainsi que tout facteur utilisé pour prendre des décisions quant aux enfants à interroger en priorité au niveau national, en suivant un raisonnement clair. Étant donné que cela nécessite un investissement de temps, et dans certains cas un investissement émotionnel, de la part des enfants, les utilisateurs doivent pouvoir justifier clairement la décision d'interroger ces enfants – ainsi que l'utilisation prévue des données. Au cours des ateliers organisés, les participants des différents pays ont souligné que le suivi de la réintégration des enfants – lorsqu'il est assuré – tend à être axé sur un projet plutôt que sur une mission, tout comme les bases de données qui en résultent. Une fois les données collectées, les informations recueillies à l'aide de celles-ci doivent donc être prises en compte au niveau national, ce qui permet l'élaboration de programmes plus solides et une prise de décision fondée sur des éléments factuels.

4. Assurer la protection et la sauvegarde des données au sein des organisations

Pour assurer le suivi des enfants, il faut disposer de leurs coordonnées personnelles actuelles. Les coordonnées des migrants de retour ne sont pas toujours stockées au niveau national, les données étant souvent recueillies dans le cadre des programmes. La collecte de données effectuée à l'aide du manuel doit respecter les principes standard de protection des données industrielles et les directives du règlement général sur la protection des données (lorsqu'elles sont applicables), en particulier celles relatives à la limitation de la finalité, à la minimisation des données, à la limitation du stockage et à la confidentialité. Les données ne doivent être utilisées qu'aux fins indiquées. Il convient de veiller tout particulièrement à ce que les informations personnelles des enfants

migrants de retour et leurs expériences ne soient pas compromises lorsque les équipes coordonnent et diffusent leurs informations personnelles pour les utiliser avec le manuel. Toute diffusion et toute coordination de données externes nécessitent des accords spécifiques de mise en commun des données. Cela sera particulièrement important en ce qui concerne toute coordination avec les autorités locales.

5. Sélectionner des lieux appropriés pour les entretiens de suivi

Il est nécessaire d'identifier des lieux appropriés pour les entretiens si l'on veut mener des enquêtes auprès d'enfants tout en prenant les précautions nécessaires pour ne pas nuire. Ces lieux doivent permettre une conversation dans de bonnes conditions entre l'enfant et les enquêteurs; les parents doivent être à portée de vue, mais si possible, ne pas écouter l'entretien, afin de permettre aux enfants de répondre aux questions sans ressentir de pression parentale. Par ailleurs, si les parents insistent pour écouter l'entretien, les utilisateurs du manuel doivent le noter dans leurs transcriptions, afin de préciser que certaines réponses ont pu être influencées par cette écoute. Les espaces sécurisés adaptés aux enfants, les espaces calmes à l'extérieur et autres peuvent constituer des environnements propices pour permettre aux enfants de s'exprimer librement.

II. ACTEURS DU SUIVI – Favoriser la participation au suivi dans l'ensemble de l'écosystème

L'un des objectifs de ce manuel est de susciter une participation plus large à la réintégration des enfants dans l'ensemble de leur écosystème, notamment en permettant aux enfants eux-mêmes de parler de leurs expériences. Cette parole peut – et doit – aller au-delà d'une contribution au manuel. Ce dernier ouvre un dialogue supplémentaire à cet égard, en incluant des questions qui doivent permettre aux enfants de fournir un retour d'informations et des recommandations sur leurs besoins et leurs expériences, mais cela ne suffit pas. Au-delà des enfants, les réseaux de coordination officiels et non officiels, ainsi que les membres plus localisés de l'écosystème des intéressés peuvent constituer des partenaires clés.

1. Recueillir les retours des enfants sur leurs expériences

Le manuel comprend des questions spécifiques pour permettre aux enfants de ne pas se contenter d'évoquer leurs besoins, mais de donner également des conseils pour d'autres enfants dans leur situation ainsi qu'aux autorités gouvernementales et autres. Ces conseils apportent un éclairage précieux sur les perspectives de ce que les enfants eux-mêmes considèrent comme des priorités. On a tendance à considérer les enfants uniquement comme les bénéficiaires d'une aide, plutôt que comme des agents à part entière.

2. Concevoir les futurs programmes de façon conjointe

En s'appuyant sur les conclusions du manuel, les utilisateurs pourraient chercher à concevoir à l'avenir des programmes de réintégration en collaboration avec les enfants eux-mêmes. Plutôt que de suivre une approche descendante purement fondée sur les droits, ou de s'appuyer sur ce qui a réussi ailleurs, cela permettrait d'adopter une approche plus locale, fondée sur ce que les enfants eux-mêmes considèrent comme important. Cela dit, la capacité des enfants à donner un retour d'informations concret et exploitable varie en fonction de leur âge et de leur développement.

3. Travailler par l'intermédiaire des réseaux de coordination existants et des écosystèmes locaux

Dans certains pays, des réseaux de coordination d'acteurs existent – qu'ils soient très localisés comme les coalitions de prise en charge communautaire en Éthiopie ou nationaux comme le système de responsabilité sectorielle – mais ils sont rarement utilisés pour soutenir la réintégration des enfants malgré le fait que cette étude ait mis en évidence un besoin important de services vers lesquels orienter les bénéficiaires. Dans les contextes où il n'existe pas de réseaux de coordination formels, un certain nombre de parties prenantes pourraient contribuer positivement à la réintégration des enfants et ne sont peut-être pas actuellement



impliquées dans ce processus. Les résultats de cette mise à l'essai soulignent que, dans la plupart des cas, les écosystèmes des enfants migrants de retour sont actuellement très limités. Les programmes visant à recenser ces parties prenantes potentielles et à leur donner les moyens, dans le cadre de leurs responsabilités actuelles, de soutenir plus facilement les enfants, seront essentiels à la durabilité des retours.

III. NORMES DE SUIVI – Garantir des pratiques de suivi sûres et adaptables

Le manuel a été testé dans des contextes où l'accès était limité en raison de la COVID-19 et de problèmes de sécurité. Les premières adaptations à distance ont été mises en œuvre au moyen d'enquêtes téléphoniques. D'autres pourront éventuellement être testées plus avant (par exemple, les auto-évaluations via une tablette ou un téléphone, les discussions de groupes lorsque les entretiens individuels ne sont pas appropriés, etc.) afin de garantir l'adéquation du manuel à la situation locale.

1. Intégrer le manuel aux approches existantes

Pour réduire le risque de lassitude des participants et maximiser l'effet du manuel, la stratégie de suivi au niveau national doit prendre en compte la manière dont ce dernier s'intégrera aux activités existantes des utilisateurs en matière de collecte de données (liées au suivi et à l'élaboration des programmes), et la manière dont il peut également s'intégrer à des initiatives plus larges au niveau national, en particulier avec les gouvernements nationaux. Il pourrait par exemple être intégré aux cadres nationaux de gestion des dossiers existants.

2. Effectuer régulièrement des évaluations du contexte et de l'accès

La situation liée à la COVID-19 rend difficile la collecte de données en face à face. S'il est entendu que le contexte actuel et les restrictions vont évoluer, il est néanmoins difficile d'anticiper ce qui sera nécessaire pour mettre en œuvre le manuel de manière adéquate. Bien qu'il existe des lieux où la collecte de données peut être effectuée en personne, elle nécessite des autorisations supplémentaires. L'accès et la sécurité doivent être régulièrement contrôlés, étant donné la rapidité avec laquelle une situation peut évoluer, afin de garantir la sécurité du personnel et des enfants interrogés.

3. Veiller à suivre une approche tenant compte des conflits dans l'ensemble du processus de suivi

Au-delà de la sécurité générale du contexte et de l'accès, les acteurs qui utilisent le manuel doivent adopter une approche tenant compte des séquelles des conflits lors de sa préparation et de sa mise en œuvre. Une partie de la formation mentionnée précédemment devrait aborder cette question; lors de l'utilisation du manuel, les organisations doivent s'assurer que les informations issues des évaluations du contexte et de l'accès sont prises en compte, et régulièrement mises à jour. Une approche adaptable est nécessaire pour garantir que les évolutions contextuelles n'entraînent pas la mise en danger des participants au suivi.

Ces recommandations ne sont pas conçues pour être utilisées de façon indépendante; des progrès globaux sont nécessaires dans les trois dimensions. Des partenariats solides avec les organisations locales, par exemple, sont essentiels pour pouvoir adopter une approche sensible aux conflits dans l'ensemble des activités de suivi, ainsi que pour préparer les mécanismes d'orientation et concevoir les programmes de façon conjointe.

5.3 RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES ÉTUDES À VENIR

Les premiers résultats mettent en évidence plusieurs domaines dans lesquels des informations supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir mettre au point des approches méthodologiques plus solides pour le suivi et l'élaboration des programmes :

1. Intersectionnalité des vulnérabilités. Des recherches participatives supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre comment les différentes vulnérabilités peuvent influencer ensemble sur la réintégration des enfants. Étant donné le rôle important que joue le contexte dans ce domaine, il est recommandé d'axer les efforts sur un ou deux pays ou environnements présentant un intérêt particulier (ou avec de multiples vulnérabilités connues, et où l'on travaille avec des enfants) afin de mettre au point des modèles plus solides pour traiter ces vulnérabilités de manière globale dans le cadre des programmes.
2. Services de soutien psychosocial et en matière de santé mentale pour la réintégration des enfants. Les conclusions de la mise à l'essai soulignent les lacunes considérables en matière de soutien psychosocial pour les enfants qui rentrent chez eux dans tous les contextes – malgré la forte incidence d'expériences déstabilisantes ou de détresse psychologique pendant la migration et au retour. Des recherches supplémentaires, menées avec les praticiens du soutien psychosocial et en matière de santé mentale et les principales parties prenantes, afin d'élaborer un plan d'action initial pour combler cette lacune à court et à long terme, peuvent servir de base à la fois aux activités de plaidoyer et aux interventions dans les contextes de retour.
3. Études sur les très jeunes enfants. De nombreux enfants migrants de retour sont très jeunes – dans certains cas, il s'agit de bébés ou de tout-petits nés pendant le voyage à l'étranger d'un parent. Le manuel actuel n'est pas conçu pour être utilisé avec eux ; il est cependant très probable que ces enfants présentent également des expériences différenciées en matière de réintégration et surtout, compte tenu des preuves existantes de l'importance des « mille premiers jours », des besoins différenciés pour assurer leur développement positif. Des études spécifiques sont nécessaires pour mettre au point des moyens sûrs et appropriés de mener des études sur cette population et ses écosystèmes afin de suivre également son retour.
4. Étude sur la continuité de l'éducation. Les parcours éducatifs sont interrompus à la fois par la migration elle-même et par le retour. Les profils des parcours éducatifs des enfants migrants de retour varient considérablement selon le contexte ; dans certains cas, ils auront bénéficié d'un meilleur accès à l'éducation pendant le déplacement, dans d'autres, la migration peut avoir mis fin à leur éducation. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour les décrire de manière plus approfondie et identifier une série de solutions appropriées que les parties prenantes peuvent mettre en œuvre pour promouvoir la continuité de l'éducation dans différents contextes.
5. Étude sur l'orientation vers les services compétents. L'orientation vers les services compétents constitue une partie importante du succès de la réintégration ; les migrants sont orientés vers des organisations autres que celles qui leur ont fourni un soutien initial (le cas échéant) pour les aider à leur retour. Pourtant, peu d'activités de suivi intercontextes et interprogrammes ont été effectuées pour évaluer la qualité et l'efficacité de ces services.¹⁴⁰ Cela est particulièrement important lorsqu'il

140 La deuxième fiche d'information du Pôle de gestion des connaissances UE-OIM a commencé à combler cette lacune en analysant les résultats durables de la réintégration à la suite d'orientations ainsi que l'effet de ces orientations sur la satisfaction des migrants de retour par rapport à l'aide à la réintégration reçue. Une étude qualitative à venir s'appuiera sur ces résultats pour comprendre les raisons de l'effet négatif des orientations vers des services extérieurs sur les notes de réintégration durable et les niveaux de satisfaction des migrants de retour. Voir Pôle de gestion des connaissances UE-OIM, Fiche d'information #2. Résultats en matière de réintégration durable à la suite d'orientations vers une aide à la réintégration (2021).

s'agit d'enfants, car les organismes chargés de l'orientation doivent tenir compte de leurs besoins et droits spécifiques pour leur fournir un soutien approprié.

6. Étude sur le retour menée par les enfants. Le présent manuel souligne l'importance de prendre en compte la parole des enfants – et le potentiel de ces derniers en tant qu'acteurs plutôt que simples participants à leur réintégration. Cela pourrait se traduire par un travail de recherche s'appuyant sur des approches fondées sur l'action participative afin de mieux comprendre les expériences en matière de réintégration et de retour et de recenser les « pièces manquantes ».

ANNEXE 1. CARTOGRAPHIE DES INDICATEURS

DIMENSION	INDICATEUR	QUESTION	À NOTER	CARTOGRAPHIE DES RÉPONSES		
Économique	Le revenu du ménage de l'enfant est suffisant pour couvrir ses besoins.	Le revenu de ton ménage est-il suffisant pour couvrir ses besoins?	Un revenu insuffisant est considéré comme négatif. La réponse du tuteur est utilisée lorsqu'elle est disponible.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX		
	Les jeunes enfants ne travaillent pas. Les jeunes ne travaillent pas trop. Les jeunes adultes ne travaillent pas plus que ce qui est considéré comme acceptable par l'Organisation internationale du Travail (OIT).	Travaillais-tu régulièrement contre rémunération?	Le fait de travailler est considéré comme négatif pour les enfants de moins de 13 ans. Le fait de dépasser 16 heures de travail par semaine est considéré comme négatif pour les enfants de 13 à 16 ans. Le fait de dépasser 48 heures de travail par semaine est considéré comme négatif pour les enfants et les jeunes de plus de 18 ans selon les normes de l'OIT.	Si l'âge < 13 : Oui = FAUX s.o. = FAUX Non = VRAI	12 < âge < 17 Oui & nombre d'heures par semaine > 16 = FAUX Oui & nombre d'heures par semaine < 16 = VRAI Non = VRAI	Si l'âge > 16 Oui & nombre d'heures par semaine > 48 = FAUX Oui & nombre d'heures par semaine < 48 = VRAI Non = VRAI
	Le ménage de l'enfant n'est pas endetté.	Ton ménage est-il endetté?	Toute dette est considérée comme négative. La réponse du tuteur est utilisée lorsqu'elle est disponible.	Oui = FAUX Non = VRAI s.o. = FAUX		

DIMENSION	INDICATEUR	QUESTION	À NOTER	CARTOGRAPHIE DES RÉPONSES
Económica	L'enfant ne se souvient pas d'avoir mangé moins ou moins bien par manque d'argent depuis son retour.	Te souviens-tu d'avoir mangé moins ou moins bien par manque d'argent depuis ton retour?	Manger moins ou moins bien est considéré comme négatif.	Oui = FAUX Non = VRAI s.o. = FAUX
	L'enfant est satisfait ou très satisfait de la situation économique actuelle du ménage*.	Quelle est la situation en matière d'argent dans ton ménage?	«Mauvaise» ou «très mauvaise» est considéré comme négatif. La réponse du tuteur est utilisée lorsqu'elle est disponible.	Très mauvaise = FAUX Mauvaise = FAUX s.o. = FAUX Correcte = VRAI Bonne = VRAI Très bonne = VRAI
	Le ménage dispose d'une épargne.	Ton ménage est-il en mesure d'économiser de l'argent?	L'absence d'épargne est considérée comme négative.	Non = FAUX s.o. = FAUX Oui = VRAI
Sociale	L'enfant aime la maison dans laquelle il vit.	À quel point aimes-tu la maison dans laquelle tu vis?	Le fait de ne pas aimer son logement est considéré comme négatif.	Beaucoup = VRAI Un peu = VRAI Je n'en pense rien = FAUX Je ne l'aime pas = FAUX Je ne l'aime pas du tout = FAUX
	L'enfant possède au moins un document d'identité officiel.	Possèdes-tu au moins un document d'identité officiel?	Le fait de ne pas avoir de document d'identité est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant vit avec un parent ou un tuteur.	Vis-tu avec ta famille ou un tuteur?	Le fait de ne pas vivre avec un tuteur est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX

DIMENSION	INDICATEUR	QUESTION	À NOTER	CARTOGRAPHIE DES RÉPONSES
Social	L'enfant est heureux avec les personnes avec lesquelles il vit.	Es-tu heureux/heureuse avec les personnes avec lesquelles tu vis en ce moment?	Le fait de ne pas l'être est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant n'est pas soumis au mariage d'enfants.	Es-tu marié(e) ou vas-tu te marier dans les prochains mois?	Tout mariage d'enfant est considéré comme négatif.	Oui = FAUX Non = VRAI s.o. = FAUX
	L'enfant a accès aux soins de santé.	As-tu accès à des soins de santé formels?	Ne pas y avoir accès est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant a suivi une scolarité à l'étranger qui est reconnue à son retour.	Ta scolarité à l'étranger est-elle reconnue ici?	L'absence de reconnaissance est considérée comme négative. Ceux qui n'ont pas eu accès à la scolarité à l'étranger sont classés dans la catégorie FAUX.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant est actuellement scolarisé.	Vas-tu actuellement à l'école?	Le fait de ne pas aller à l'école est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant va actuellement à l'école régulièrement.	À quelle fréquence assistes-tu à tes cours?	« Parfois » et « Rarement » sont des réponses considérées comme négatives. L'absence totale de fréquentation scolaire est considérée comme négative.	Très souvent = VRAI Souvent = VRAI Parfois = FAUX Rarement = FAUX s.o. = FAUX Jamais = FAUX

DIMENSION	INDICATEUR	QUESTION	À NOTER	CARTOGRAPHIE DES RÉPONSES
Psychosociale	L'enfant participe régulièrement à des activités sociales.	À quelle fréquence, le cas échéant, participes-tu à des activités sociales au sein de ta communauté?	« Souvent » et « Très souvent » sont des réponses considérées comme positives.	Très souvent = VRAI Souvent = VRAI P Parfois = FAUX Rarement = FAUX Jamais = FAUX Je suis revenu(e) après que l'épidémie de COVID-19 s'est déclarée = FAUX
	L'enfant a des amis dans la communauté.	As-tu des amis dans cette communauté?	Le fait de n'avoir aucun ami est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX
	L'enfant a accès à un espace où il peut fréquenter d'autres gens.	Existe-t-il un espace où tes amis et toi pouvez vous retrouver en toute sécurité pour passer du temps ensemble?	L'absence d'un tel espace est considérée comme négative.	Oui = VRAI Non = FAUX Je suis revenu(e) après que l'épidémie de COVID-19 s'est déclarée = FAUX
	L'enfant est victime de discrimination en raison de son statut de migrant de retour. **	As-tu l'impression d'être traité(e) différemment parce que tu es un(e) migrant(e) de retour? Si oui : Es-tu traité(e) mieux ou moins bien que les autres à cause de cela?	Le fait d'être traité différemment et moins bien que les autres est considéré comme négatif.	Je ne suis pas traité(e) différemment = VRAI Je suis traité(e) mieux = VRAI Je suis traité(e) moins bien = FAUX Je ne sais pas = FAUX Je préfère ne pas répondre = FAUX
	L'enfant a un sentiment d'appartenance.	As-tu le sentiment d'appartenir à la communauté?	Le sentiment de ne pas appartenir à la communauté est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX

DIMENSION	INDICATEUR	QUESTION	À NOTER	CARTOGRAPHIE DES RÉPONSES
Psicosocial	L'enfant ne présente pas souvent de symptômes de détresse psychologique.	À quelle fréquence éprouves-tu les émotions ou difficultés suivantes : -colère -tristesse -peur -stress -sentiment de solitude -sentiment de dévalorisation de soi -difficulté à se concentrer	Le fait de ressentir souvent ou très souvent au moins l'une de ces émotions ou difficultés est considéré comme négatif.	Nombre de «souvent» ou «très souvent» > 1 = FAUX Sinon = VRAI
	L'enfant se sent à l'aise et en sécurité à l'extérieur.	Te sens-tu à l'aise et en sécurité en dehors de ta maison?	Le fait de ne pas se sentir en sécurité est considéré comme négatif.	Oui = VRAI Non = FAUX s.o. = FAUX

* Question ajustée lors de la phase post-pilote. Formulation précédente : Dans quelle mesure es-tu satisfait(e) de la situation économique (financière) actuelle de ton ménage, les options de réponse allant de «satisfait(e)» à «insatisfait(e)».

** Question ajoutée lors de la phase post-pilote. Auparavant, à la question «As-tu l'impression d'être traité(e) différemment parce que tu es un(e) migrant(e) de retour?», toutes les réponses positives étaient considérées comme négatives et notées en conséquence. La formulation actuelle reflète le fait que l'enfant migrant de retour puisse également être perçu de manière plus positive que ses pairs qui n'ont pas migré.

ANNEXE 2. MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

Dans le contexte des indices thématiques dérivés d'ensembles d'indicateurs, l'analyse en composantes principales est une forme de réduction de dimension, par laquelle un ensemble de variables (les indicateurs) est réduit à un seul condensé (semi-)continu. La qualité la plus importante de ce condensé est que pour deux sujets qui ont toutes les mêmes valeurs d'indicateur sauf une, le sujet avec la meilleure valeur d'indicateur a une plus grande valeur de condensé, ou « note ». C'est ce que nous pouvons appeler la condition d'incrémentalité stricte.

Dans la création de cet indice, nous avons besoin que tous les indicateurs aient des valeurs binaires (vrai/faux), et que la valeur vraie soit clairement préférable à la fausse. À cette fin, pour chaque question de l'enquête, tous les choix ou combinaisons de choix correspondent à une réponse « VRAI » ou « FAUX » – « VRAI » correspondant aux choix qui reflètent un état plus souhaitable.

Une fois que les valeurs de tous les indicateurs ont été déterminées pour chaque sujet de notre échantillon, un ensemble de poids est déterminé, un pour chaque indicateur, de sorte que la variance de la somme pondérée des indicateurs sur l'échantillon soit maximisée (dans cette somme pondérée, la valeur de « VRAI » est 1 tandis que la valeur de « FAUX » est 0, de sorte que la somme est en fait la somme des poids pour lesquels l'indicateur est vrai). Cette somme pondérée est appelée la première composante principale (PC1) des valeurs observées des indicateurs. Cette optimisation des pondérations est effectuée par quelques calculs d'algèbre linéaire relativement simples dans R^n . Cela dit, la sélection des pondérations ne garantit pas l'attribution d'un poids positif à chaque indicateur. Par exemple, il peut attribuer un poids négatif à chaque indicateur, puisque la variance ne dépend pas du signe. Dans ce cas, nous inversons tous les signes sans affecter la validité de la PC1. Dans certaines circonstances, un ou plusieurs poids peuvent être négatifs ou si proches de zéro qu'ils en deviennent négligeables. Cela se produit généralement lorsqu'un indicateur est contre-corrélé ou statistiquement indépendant de tous les autres indicateurs. Cela peut suggérer ou non que l'inclusion de cet indicateur dans l'indice n'est pas appropriée. Cependant, autoriser des poids négatifs viole la condition d'incrémentalité stricte. Ainsi, nous fixons les poids négatifs à zéro, mais cela pourrait conduire à éliminer des indicateurs que nous souhaitons explicitement considérer a priori.

Pour remédier à cette possibilité, nous introduisons un autre système de pondération d'indice commun, l'indice de pondération uniforme (UW). Cet indice attribue un poids égal à chaque indicateur, quelle que soit sa contribution à la variation globale, garantissant ainsi une voix à chaque indicateur, pour ainsi dire. Une fois ces pondérations calculées, nous faisons la moyenne des PC1 et UW pour chaque indicateur, ce qui donne un indice hybride qui garantit un degré élevé (mais pas maximal) de variation des scores dans l'échantillon tout en assurant que tous les indicateurs reçoivent une pondération significative.

Il faut noter que les indices construits à partir de variables catégorielles ne sont jamais strictement continus puisque « n » indicateurs à valeurs vrai/faux ne peuvent prendre que « 2ⁿ » combinaisons de valeurs alors qu'une variable continue doit pouvoir prendre une infinité indénombrable de valeurs.

Enfin, les valeurs ont été mises en correspondance avec des valeurs comprises entre 0 et 1 pour faciliter l'interprétation.

PRÉSENTATION MATHÉMATIQUE

La méthodologie d'analyse en composantes principales pour le calcul de l'indice calcule une somme pondérée des indicateurs codés comme vrai = 1 et faux = 0. Les pondérations calculées à partir de la première composante principale des données observées produisent un indice dont les notes ont une variance maximale

dans l'échantillon observé. Cependant, dans le cas de petits échantillons non aléatoires, un tel indice peut être instable face à de petites variations dans l'ensemble de l'échantillon et peut produire des résultats contre intuitifs tels que des poids nuls ou même négatifs. Pour remédier à cette instabilité, nous créons un indice hybride qui :

1. Limite les pondérations calculées par l'analyse en composantes principales à des valeurs non négatives ;
2. Fait la moyenne de ces pondérations restreintes calculées par l'analyse en composantes principales avec un ensemble de pondérations uniformes (un poids égal pour chaque indicateur).

Ainsi, l'inclusion significative de tous les indicateurs sélectionnés dans l'indice est garantie. Les différentes dimensions de l'indice d'intégration des enfants sont construites comme des sommes pondérées de la possession de diverses caractéristiques ou situations souhaitables. Ainsi, un ménage «k» a une note «yk(t)» au moment «t» où t = 0 au point de départ.

$$y_k(t) = \sum_{i=1}^n w_i x_{ik}(t)$$

$x_{ik}(t)$ est une variable binaire qui indique si le ménage «k» possède ou manifeste la qualité «i» au moment «t», et le poids constant « w_i » est un compromis entre une pondération uniforme et une pondération basée sur la variance « w_{-i} ». Cela garantit que toutes les caractéristiques sont prises en compte, mais que celles qui expliquent une plus grande fraction de la variance totale de l'échantillon sont plus fortement pondérées :

$$w_i = \frac{1}{2} \left(\frac{\bar{w}_i H(\bar{w}_i)}{\sum_j \bar{w}_j} + \frac{1}{n} \right)$$

Ici, on définit la fonction HH fortement pondérée :¹⁴¹

$$H(x) = \begin{cases} 0 & x \leq 0 \\ 1 & x > 0 \end{cases}$$

pour s'assurer que $w_i > 0$. La composante basée sur la variance « w_{-i} » est calculée comme la première composante principale des valeurs observées de $x_{ik}(0)$ au point de départ.

$$\tilde{\mathbf{w}} = \text{PCA}_1^+ [\mathbf{X}]$$

$$\mathbf{X} = \begin{bmatrix} x_{11}(0) & x_{21}(0) & \cdots & x_{n1}(0) \\ x_{12}(0) & x_{22}(0) & \cdots & x_{n2}(0) \\ \vdots & \vdots & \ddots & \vdots \\ x_{1m}(0) & x_{2m}(0) & \cdots & x_{nm}(0) \end{bmatrix}$$

141 HH signifie ici «ménage» (household).

Où :

$$PCA_1^+[\xi] = \begin{cases} PCA_1[\xi] & \sum PCA_1[\xi] \geq 0 \\ -PCA_1[\xi] & \sum PCA_1[\xi] < 0 \end{cases}$$

est la première composante principale orientée de sorte que la somme de ses éléments soit non négative.

Crédits :

Page 11. Un enfant migrant non accompagné attendant d'être réintégré joue au football dans le centre de transit de l'OIM. © OIM 2021/Haimanot ABEBE.

Page 41. Les enfants montrent les différents travaux d'art qu'ils ont réalisés en classe à la SSG (un centre pour la communauté syrienne) de Hatay. © OIM 2016/Muse MOHAMMED.

Page 59. Des enfants participent à des activités de gymnastique dans une école spéciale pour enfants migrants à Quito. L'école fournit également des repas aux enfants, dont beaucoup sont issus de familles pauvres qui n'ont pas forcément les moyens d'acheter les fournitures les plus élémentaires. © OIM 2019/Muse MOHAMMED.

Page 78. Cette école située dans la capitale des Bahamas, Nassau, a ouvert ses portes aux enfants touchés par l'ouragan, dont des migrants haïtiens, déplacés de l'île d'Abaco à la suite de l'ouragan Dorian. © OIM 2019/Muse MOHAMMED.

Page 93. Célébration de la Journée internationale de l'enfant africain au Burkina Faso. © OIM 2019/Alexander BEE

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Allsopp, Jennifer, et Elaine Chase. "Best Interests, Durable Solutions and Belonging: Policy Discourses Shaping the Futures of Unaccompanied Migrant and Refugee Minors Coming of Age in Europe". *Journal of Ethnic and Migration Studies* 45, no 2 (25 janvier 2019), p.293-311. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2017.1404265>
- Cassarino, Jean-Pierre. "A Case for Return Preparedness", dans *Global and Asian Perspectives on International Migration*, édité par Graziano Battistella, p. 153-166. *Global Migration Issues*. Cham : Springer International Publishing, 2014. https://doi.org/10.1007/978-3-319-08317-9_8
- Crenshaw, Kimberle. "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics", 1989, 31.
- Danish Refugee Council, Comité international de secours, Conseil norvégien pour les réfugiés et Save the Children. "Joint NGO Recommendations on Durable Solutions for the Global Compact on Refugees' Programme of Action", consulté le 25 novembre 2020. https://www.nrc.no/globalassets/pdf/reports/joint-ngo-recommendations-on-durable-solutions/joint-ngo-recommendations-on-durable-solutions-for-the-global-compact-on-refugees-programme-of-action_2.pdf
- CERE/Réseau juridique européen sur l'asile. "ECRE/ELENA Legal Note on Ageing Out and Family Reunification", juin 2018. <https://www.ecre.org/wp-content/uploads/2018/06/Legal-Note-4.pdf>
- CERE, OIM, HCR, Plateforme pour la coopération internationale concernant les sans-papiers, Child Circle, et Save the Children. "Guidance to Respect Children's Rights in Return Policies and Practices: Focus on the EU Legal Framework – September 2019 – World", 2019. <https://reliefweb.int/report/world/guidance-respect-children-s-rights-return-policies-and-practices-focus-eu-legal>
- Conseil européen sur les réfugiés et les exilés (CERE), et Save the Children. "Comparative Study on Practices in the Field of Return of Minors", décembre 2011. https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/e-library/documents/policies/legal-migration/pdf/general/return_of_children-final.pdf
- Union européenne, et Agence des droits fondamentaux. "Returning Unaccompanied Children in an Irregular Situation from the European Union: Fundamental Rights Considerations", 2019. http://publications.europa.eu/publication/manifestation_identifier/PUB_TK0419494ENN
- Groupe mondial de la protection, Commission européenne et USAID. « Directives inter-agences relatives à la gestion de dossiers et la protection de l'enfance », Centre de ressources, 2014. https://resourcecentre.savethechildren.net/node/10255/pdf/cm_guidelines_fr_.pdf
- Holmes, Rebecca, et Nicola Jones. "How to Design and Implement Gender-Sensitive Social Protection Programmes", Overseas Development Institute, 2010.
- Inter-Agency Group on Children's Reintegration "Guidelines on Children's Reintegration", 2016. https://resourcecentre.savethechildren.net/node/10111/pdf/guidelines_on_childrens_reintegration_digital_1.pdf
- OIM. "2019 – Return and Reintegration Key Highlights", 2020. https://publications.iom.int/system/files/pdf/avrr_2019_keyhighlights.pdf
- . "A Study on Child Migrants from Ethiopia", décembre 2020. <https://ronairobi.iom.int/sites/default/>

files/document/publications/IOM%20Ethiopia_A%20Study%20 on%20Child%20Migrants%20from%20 Ethiopia_Final.pdf

- . « Améliorer le bien-être des migrants de retour par une approche intégrée de la réintégration », Document thématique sur la réintégration, Pacte mondial sur les migrations, 2017. https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbdl486/files/our_work/ODG/GCM/IOM-Thematic-Paper-Integrated-Approach-to-Reintegration-FR.pdf
- . “Glossary on Migration”, 2019. https://publications.iom.int/system/files/pdf/iml_34_glossary.pdf
- . “Internal Guidelines for Remote MHPSS Working Modalities | IRAQ MISSION”, août 2020. <https://iraq.iom.int/publications/internal-guidelines-remote-mhpss-working-modalities-0>
- . « Manuel sur la protection et l'aide aux migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements », 2019. https://publications.iom.int/system/files/pdf/avm_handbook.pdf
- . « Manuel sur la réintégration : Module 5 – Suivi et évaluation de l'aide à la réintégration », 2019. https://publications.iom.int/system/files/pdf/module_5.pdf
- . « Module 6 du Manuel sur la réintégration – Réintégration durable des enfants migrants et de leur famille selon une approche fondée sur les droits des enfants », 2020.
- . « Manuel sur la réintégration : Orientations pratiques sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'aide à la réintégration », 2019. https://publications.iom.int/system/files/pdf/iom_reintegration_handbook.pdf
- . « Vers une approche intégrée de la réintégration dans le contexte du retour », Genève : OIM, 2017.
- OIM, et UNICEF. « Réintégration durable des enfants migrants et de leur famille selon une approche fondée sur les droits des enfants », 2019. <https://publications.iom.int/system/files/pdf/iom-reintegration-handbook-module-6.pdf>
- Knoll, Anna, Pauline Veron et Niklas Mayer. “A Sustainable Development Approach to Return and Reintegration: Dilemmas, Choices and Possibilities”, Making Policies Work – document de synthèse no 291. European Centre for Development Policy Management, 2021. <https://ecdpm.org/wp-content/uploads/Sustainable-Development-Approach-Return-Reintegration-Dilemmas-Choices-Possibilities-ECDPM-Discussion-Paper-291-2020.pdf>
- Majidi, Nassim. “Assuming Reintegration, Experiencing Dislocation – Returns from Europe to Afghanistan”, International Migration, OIM, 2020. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1111/imig.12786>
- HCDH. « Convention relative aux droits de l'enfant », 1989. <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>
- Positive Action for Development (PAD). “Positive Action for Development (PAD) Ethiopia – PAD Ethiopia”, consulté le 24 mars 2021. <https://www.padethiopia.org/index.php/component/content/category/87-pad>
- Roelen, Katie. “Rights-Based Child-Sensitive Social Protection”, 2015. <https://socialprotection-humanrights.org/expertcom/challenging-assumptions-focused-to-child-sensitive-social-protection/>
- Samuel Hall. “Coming Back to Afghanistan: Deported Minors' Needs at a Time of COVID-19”, juin 2020. https://static1.squarespace.com/static/5cfe2c8927234e0001688343/t/5f11cbc83fc3d436857b5cb1/1595001809025/Samuel+Hall_War+Child_COVID19+Research+Brief_FINAL.pdf

- . “Evaluating IOM's Return and Reintegration Activities for Returnees and Other Displaced Populations: Afghanistan”, OIM, 2014.
- . “From Europe to Afghanistan: Experiences of Child Returnees”, Save the Children, 2018. https://static1.squarespace.com/static/5cfe2c8927234e0001688343/t/5d1f0e9d5e9d7a000115ae78/1562316449302/SC-From_Europe_to_Afghanistan-screen-1610.pdf
- . “Research Study on Return and Reintegration Needs of Deported Unaccompanied and Separated Minors in Western Afghanistan”, 2019.
- . “Unprepared for (Re)Integration: Lessons Learned from Afghanistan, Somalia and Syria on Refugee Returns to Urban Areas”, Danish Refugee Council/Comité international de secours/Conseil norvégien pour les réfugiés/ReDSS/Durable Solutions Platform/Asia Displacement Solutions Platform, 2019.
- Samuel Hall, et OIM. “2017 Evaluation of the Mediterranean Sustainable Reintegration (MEASURE)”, 2017.
- Save the Children. « COVID-19 – Aperçu analytique #27 : Protection de l'enfance », 2020.
- . “Durable Solutions for Children Toolkit”, 2019. https://resourcecentre.savethechildren.net/node/14967/pdf/durable_solutions_toolkit_sci_2019.pdf
- . “Psychological First Aid One Day Programme Manual”, 2017. https://resourcecentre.savethechildren.net/node/10376/pdf/pfa_1-day_manual_web_enkeltside_1.pdf
- Save the Children, et Samuel Hall. “From Europe to Afghanistan: Experiences of Child Returnees”, Centre de ressources, 2018. https://resourcecentre.savethechildren.net/node/14238/pdf/sc-from_europe_to_afghanistan-screen_1610.pdf
- Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire. « Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'intervention humanitaire », 2019. https://alliancecpha.org/en/system/tdf/library/attachments/cpms_2019_final_en.pdf?file=1&type=nod e&id=35094
- Assemblée générale des Nations Unies. « Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants : Résolution adoptée par l'Assemblée générale, 24 février 2010, A/RES/64/142 », 24 février 2010. <https://undocs.org/fr/A/RES/64/142>
- . Protocole relatif au statut des réfugiés (1967). <https://www.unhcr.org/protection/convention/5d9ed32b4/states-parties-including-reservations-declarations-1951-refugee-convention.html>
- HCR. « Manuel de terrain pour la mise en œuvre des principes directeurs du HCR relatifs à la DIS », 2011. <http://www.unhcr.org/refworld/docid/48480c342.html>
- . « Pacte mondial sur les réfugiés », New York, 2018 https://www.unhcr.org/gcr/GCR_French.pdf
- . “Guidelines on assessing and determining the best interests of the child: 2018 provisional release”, 2018 <https://www.refworld.org/pdfid/5c18d7254.pdf>
- UNICEF.
- . “Child-Sensitive Return | Upholding the Best Interests of Migrant and Refugee Children in Return and Reintegration Decisions and Processes in Selected European Countries (Germany, the Netherlands, Sweden and the United Kingdom) | A Comparative Analysis”, 2019. <https://www.unicef.org/media/83576/file/Child-Sensitive-Return.pdf>

- . “COVID-19 Operational Guidance for Implementation and Adaptation of MHPSS Activities for Children, Adolescents and Families”, mai 2020. https://app.mhpss.net/?get=354/unicef-april-2020-covid-19-operational-guidance-for-mhpss-implementation-and-adaptation_field-test-version-1.pdf
- . Observations générales du Comité des droits de l'enfant. Florence, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, 2006.
- . “Global Programme Framework on Children on the Move”, 2017. <https://www.unicef.org/media/62986/file>
- . “Mental Health and Psychosocial Support in Emergencies”, 2020. <https://www.unicef.org/protection/mental-health-psychosocial-support-in-emergencies>
- Nations Unies. «Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières», 13 juillet 2018. https://refugeesmigrants.un.org/sites/default/files/180713_agreed_outcome_global_compact_for_migration.pdf



Samuel Hall

Samuel Hall est une entreprise sociale qui mène des recherches, évalue des programmes et conçoit des politiques dans des contextes de migration et de déplacement forcé. Notre approche est éthique, rigoureuse sur le plan académique et fondée sur une expérience directe dans des contextes complexes et fragiles.

Nos recherches font entendre la parole des communautés aux acteurs du changement pour des sociétés plus inclusives. Avec des bureaux en Afghanistan, en Allemagne, au Kenya et en Tunisie et une présence en Somalie, en Éthiopie et aux Émirats arabes unis, nous sommes basés dans les régions que nous étudions. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.samuelhall.org.

Pôle de Gestion des Connaissances UE-OIM

L'élaboration et la production de cette étude ont été soutenues par le Pôle de gestion des connaissances UE-OIM, qui a été créé en septembre 2017 dans le cadre de l'Action pilote concernant le retour volontaire et la réinsertion durable, financée par l'Union européenne. Le Pôle de gestion des connaissances vise à renforcer l'apprentissage dans le cadre des programmes de retour et de réintégration, et à soutenir l'harmonisation des approches, des processus et des outils dans le cadre des interventions UE-OIM concernant la protection des migrants et la réintégration durable en Afrique et en Asie et au-delà.